

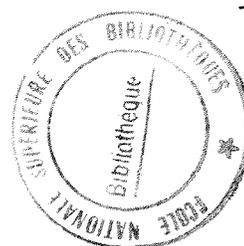
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Mémoire



**LA FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES
EN MILIEU RURAL : Un exemple en Saône-et-Loire**

VERONIQUE GUYOT

DIRECTEUR DE MEMOIRE : MONSIEUR S. DALHOUMI

(ENSB)

1991

1991

M

9

R E S U M E

Cette étude porte sur le comportement des lecteurs en milieu rural. Après avoir constaté que les usagers des bibliothèques à la campagne avaient tendance à utiliser en plus de leur bibliothèque de commune ou à leur place, les services des bibliothèques de plus grandes villes, nous avons voulu comprendre quelles en étaient les raisons.

Il apparaît, suite à une enquête menée sur un secteur géographique précis, que ces lecteurs établissent leurs choix selon un certain nombre de critères. Le fonds documentaire de leur petite bibliothèque de village est un de ceux-ci, mais il est loin d'être le seul; leur emploi du temps, l'utilisation qu'ils ont de leur bibliothèque sont autant de raisons déterminantes pour leur décision d'accumulation ou de sélection des bibliothèques.

D E S C R I P T E U R S

Utilisateur . Milieu rural . Bibliothèque Centrale de Prêt . Réseau de bibliothèques . Sociologie .

A B S T R A C T

This work bears upon readers comportment in rural surroundings. After having observed that users of the libraries in the country had a natural propensity to make use over and above their village-library, or in their place, the services of largest towns libraries, we have meaned to understand what were the reasons.

Following an investigation concerning a geographic sector, it becomes evident that these readers made their choice in accordance with a good many criterions. The stock-books of their little village library is one of them, but it is far from being the only one; their time-table, the utilisation they are going to have of documents, the mark-conception they have of their library, are as many determinant reasons for their decision to accumulate or select libraries.

K E Y W O R D S

User . Rural surroundings . Central-Lending- Library . Library network . Sociology .

S O M M A I R E

<u>INTRODUCTION</u>	p. 1
I - <u>LE TERRAIN D'ETUDE</u>	p. 5
A - LE MONDE RURAL	p. 5
B - LA BCP DE SAONE-ET-LOIRE	p. 8
C - LES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU	p. 16
<u>PRESENTATION DES ANALYSES</u>	p. 20
II - <u>CE QU'ATTENDENT LES LECTEURS</u>	p. 34
A - PRESENTATION DU CHEMINEMENT	p. 34
B - LA LECTURE-TRAVAIL	p. 38
C - LA LECTURE-LOISIRS	p. 40
D - LA LECTURE-LOISIRS + LA LECTURE-TRAVAIL	p. 43
E - CE QU'EN PENSENT LES BENEVOLES	p. 47
F - CE QUE REVELENT LES CHIFFRES	p. 49
G - LA TYPOLOGIE DES MODALITES DE LECTURE	p. 51
III - <u>CE QUE LES LECTEURS TROUVENT VRAIMENT DANS LES B.C.</u>	p. 57
A - LE POINT SUR LES B.C.	p. 57
B - LA FORMATION DU PERSONNEL EST-ELLE IMPORTANTE ?	p. 62
C - LES ANIMATIONS ATTIRENT-ELLES DE NOUVEAUX LECTEURS ?	p. 63
D - LES B.C. VUES PAR LEUR PERSONNEL	p. 65
E - LES FAITS DANS LES CHIFFRES	p. 68
F - TEMOIGNAGES DES LECTEURS	p. 72
IV - <u>L'IMAGE DE MARQUE DES BC</u>	p. 79
<u>CONCLUSION</u>	p. 85
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	p. 89
<u>ANNEXES</u>	p.100

INTRODUCTION

"Le livre et la lecture occupent et occuperont longtemps une place centrale dans la vie culturelle des Français. Pas seulement parce qu'il est historiquement, familialement, socialement, l'instrument de culture le plus évident, mais parce que dans leur absolue majorité, les Français restent très concernés par le livre et la lecture."

Ce court extrait tiré d'un rapport intitulé "Politique culturelle 1981-1984" du Ministère de la Culture, intervient en tout début de ce travail car il fut le point de départ de ma pensée lorsque j'ai amorcé cette étude.

En effet, la lecture est une des rares pratiques culturelles accessibles à la majorité des Français, car elle est la seule dont on puisse garantir la gratuité à ce jour, grâce à sa diffusion de plus en plus étendue dans toutes les couches de la population par l'intermédiaire des bibliothèques. Malheureusement des inégalités subsistent encore, qu'il s'agisse d'un problème de catégorie sociale ou de situation géographique, toutefois, le renforcement toujours plus grand des bibliothèques publiques permet le recul de ces inégalités et ce, notamment grâce aux Bibliothèques Centrales de Prêt dont la construction, entamée en 1945, couvre aujourd'hui la quasi totalité des départements.

Ces bibliothèques sont désormais appelées à aller le plus possible au-devant du grand public en proposant des formules adaptées à chaque type de population.

La Direction du Livre et de la Lecture, en accordant des crédits financiers de plus en plus grands dans le but d'améliorer l'accès à la lecture des classes défavorisées (et notamment du milieu rural) joue depuis quelques années un rôle moteur dans la démocratisation de celle-ci.

Seulement voilà... lit-on les mêmes choses et de la même manière dans les zones rurales et dans les grandes métropoles ? En d'autres termes, peut-on parler de pratiques de la lecture identiques ?

Certes non, nous savons déjà que celles-ci se modifient considérablement d'un individu à l'autre et, plutôt que des généralités, nous pouvons tirer tout au plus des tendances, de telles études.

Ce sont justement ces différents profils que nous allons tenter d'étudier à travers cette recherche.

Il a déjà été mis en évidence par divers travaux antérieurs, et en particulier celui d'Olivier DOUBROFF (ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, qui traitait des bibliothèques intercommunales dans le département de Saône-et-Loire), que les populations rurales n'hésitaient pas à se déplacer facilement pour se rendre dans des bibliothèques extérieures à leur commune.

Il a pu être montré également que cette démarche était le plus souvent conjuguée avec d'autres activités telles que le travail ou encore les courses... d'où l'intérêt de créer des bibliothèques dans des centres de ressources attractifs pour les populations. Mais, si cette démarche est tout-à-fait logique et explicable pour les personnes qui vivent dans une commune dépourvue de toute bibliothèque, elle est beaucoup moins évidente quand il s'agit du contraire.

En effet, Olivier DOUBROFF nous montre que beaucoup de lecteurs en milieu rural ne se contentent pas de leur bibliothèque et fréquentent en plus de celle-ci, une BM plus importante, ce que nous nommons l'accumulation des Bibliothèques et d'autres encore font totalement abstraction de leur bibliothèque de commune et utilisent seulement les services d'une plus grande BM, ce que nous appelons la sélection.

La mise en évidence de cette accumulation ou sélection méritant qu'une étude lui soit consacrée, j'ai pris la décision, sur proposition de Monsieur Bertrand CALENGE, Directeur de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire, de consacrer mon étude à ce sujet et de profiter de mon stage à Charnay-les-Mâcon pour mener à bien ce travail.

La problématique réelle de cette étude pose la question de savoir à quoi sont liées ces deux attitudes particulières constatées dans ce réseau des bibliothèques de Saône-et-Loire. Choisit-on sa bibliothèque en fonction de son emploi du temps, de ses besoins et demandes bibliographiques ou encore de l'image que l'on se fait d'une bibliothèque ? Cette question de départ devait entraîner bien d'autres qui s'avèrent être la trame de mon travail.

Mais ce travail de terrain devait, pour être réalisable durant le temps qui m'était imparti, être limité à un espace géographique restreint car la base de cette étude des comportements étant obligatoirement des questionnaires et entretiens, je ne pouvais envisager une diffusion de ceux-ci à une trop grande échelle afin de pouvoir, dès leur réception, les traiter qualitativement.

Pour toucher les lecteurs concernés par ce travail, il m'a fallu, après avoir choisi deux pôles géographiques (pour une raison de commodité, compte-tenu du lieu de mon stage mais aussi de multiplicité des petites BC dans ce secteur, ce sont les deux BM de Mâcon et de Tournus qui ont été retenues), trouver une façon de transmettre mes questionnaires.

En ce qui concerne la bibliothèque de Tournus, grâce à l'intérêt du personnel pour mon sujet, sa collaboration et sa gentillesse, j'ai eu la chance de toucher de manière exhaustive la population correspondant à mon étude : c'est-à-dire que par courrier chaque lecteur inscrit à Tournus et habitant une autre commune (pourvue elle aussi d'une bibliothèque) a reçu un questionnaire accompagné d'une enveloppe timbrée pour le retour. Il ne m'a pas malheureusement été possible de procéder de la même manière à Mâcon où l'on m'a refusé l'accès au fichier des lecteurs et où les questionnaires ont été simplement exposés au libre accès. Cette technique, beaucoup moins satisfaisante, m'a toutefois permis d'avoir un certain nombre de réponses lequel aurait pu, certes, être plus grand mais qui fut finalement suffisant pour permettre la rédaction de ce travail qui je le répète n'a aucune volonté d'être exhaustif et qui intervient comme une ébauche de réflexion possible pour de futurs chercheurs intéressés par ce domaine.

Je joins en annexe de ce travail un exemplaire de mon questionnaire qui avait pour première mission de me donner le profil de la personne interrogée et le type de pratique de lecture qu'elle avait . C'est pourquoi tout au long de ce travail, j'utiliserai, afin d'être plus brève et toutefois explicite, la classification découlant de ces questionnaires et que j'intitulerai donc :

Lecteurs du cadre C : lecteurs inscrits dans une des deux BM (Mâcon ou Tournus) et ne fréquentant pas la bibliothèque de leur commune.

Lecteurs du cadre D : lecteurs inscrits dans les deux bibliothèques

Les lecteurs du cadre B étant ceux qui, inscrits dans une des deux BM de Mâcon ou Tournus, ne connaissent pas l'existence d'une bibliothèque dans leur commune. Ce sont donc des lecteurs qui n'interviendront presque pas dans ce mémoire pour la simple et bonne raison que leur choix, par défaut, est la résultante d'une méconnaissance.

Avant d'introduire le plan que j'ai suivi pour le travail et qui découle, comme je le disais, des diverses questions qui ont été le moteur de mes analyses, je voudrais une fois encore mentionner à titre explicatif le sens de certaines abréviations qui seront utilisées sans cesse dans ce mémoire pour des raisons pratiques.

La répétition de certaines expressions m'a permis d'envisager les abréviations qui sont bien utiles pour remplacer des équivalents souvent très longs à décrire.

Ainsi, à "BM" est sous-entendue l'une ou l'autre des deux bibliothèques municipales de Mâcon ou de Tournus qui interviennent dans ce travail comme les "grosses" bibliothèques.

A "BC" correspond l'idée des petites bibliothèques de communes qui dépendent du réseau de la BCP et qui sont donc les bibliothèques implantées dans la commune de résidence de toutes les personnes interrogées.

Enfin, les Bibliothèques Relais représentent les bibliothèques qui sont en intercommunalité avec les BC et qui dépendent d'elles sans traiter avec la BCP.

Au fur et à mesure de ma progression dans ce travail, il peut s'avérer que certaines notions réapparaissent elles aussi fréquemment ; dans ce cas là, j'utiliserai également le système d'abréviation bien pratique pour le narrateur comme pour le lecteur et je m'appliquerai à bien expliquer chaque fois à quoi il correspond.

Si je tiens à faire cette mise au point dès l'introduction de ce travail, c'est afin de ne pas avoir à revenir sur ces simples questions de terminologie tout au long de mon mémoire et d'alléger ainsi le texte de répétitions incontournables.

Afin de débiter ce travail le plus logiquement possible, je voudrais, dans une première partie, faire un descriptif de mon terrain d'étude avec une triple approche qui concerne le monde rural, d'une part, la BCP de Saône-et-Loire, d'autre part et enfin les BC. Je ne développerai ces points qu'en temps utile aussi ai-je jugé non nécessaire de m'étendre dès à présent sur ces différents chapitres.

Les trois parties qui vont suivre découleront véritablement du travail de terrain et seront des réponses à ma problématique de départ.

D'une part, nous nous pencherons sur les demandes des lecteurs vis-à-vis des bibliothèques.

D'autre part, nous tenterons de comprendre quelles utilisations véritables sont faites des BC.

Et enfin, une dernière partie, plus courte, nous permettra de cerner l'importance et le rôle de l'image de marque des bibliothèques sur leur fréquentation.

I - LE TERRAIN D'ETUDE

A - LE MONDE RURAL

La spécificité de notre travail tient du terrain sur lequel il est effectué. En effet, bon nombre d'études ont déjà été réalisées sur ce thème des pratiques de lecture, mais bien peu l'ont été en dehors des grandes agglomérations urbaines. Avant toute recherche, il est indispensable de situer le plus complètement possible le contexte et les divers éléments indissociables de la problématique de notre étude ; c'est pourquoi il apparaît comme inévitable de traiter en tout premier lieu de notre secteur géographique.

1- Définition

Le monde rural, une expression peu explicite et en même temps regorgeant de sous-entendus et parfois même de termes péjoratifs !

Trop souvent elle est employée à tort car on a souvent tendance à en oublier sa définition. C'est pourquoi ma première volonté sera celle de donner dès à présent celle qui est proposée par l'INSEE : "l'espace rural est l'ensemble des communes dont la population agglomérée au chef-lieu ne dépasse pas 2 000 habitants où il y a une occupation relativement extensive de l'espace, un mode de sociabilité marqué par les relations d'interconnaissance, un rapport privilégié à la nature, à l'histoire et à la culture locale".

Cette définition, précise sur bien des points, est souvent comprise ou tout du moins complétée par celle qui vise à dire que le milieu rural c'est aussi là où l'activité essentielle est l'agriculture et où les espaces naturels sont largement dominants.

Mais en fait, si on se penche un peu plus sur cette définition et sur la réalité, on constate une certaine discordance dans le sens où finalement le monde rural est représenté par une multiplicité de "pays" qui ont leur physionomie propre différant en fonction de la situation géographique et de tout ce qu'elle engendre (climat, etc...) et l'histoire des traditions.

Pour le sujet qui nous occupe, disons que ce qui nous paraît intéressant c'est l'étude de la confrontation d'un lieu culturel nationalement reconnu comme tel qu'est la bibliothèque avec des individus qui vivent dans une commune qui, par définition, a une taille trop restreinte pour qu'y soit implanter un grand nombre de centres dits culturels. Trop souvent les "urbains" ont tendance à penser qu'ils détiennent la culture universelle et ils estiment qu'eux seuls peuvent bénéficier de véritables temples de la culture tels que le sont certaines médiathèques. En réalité ce travail est intéressant pour cette raison aussi : quelles demandes documentaires ont les "ruraux" et quelles sont les offres qui leur sont faites ?

Une des particularités fort intéressante également dans ce domaine est due aux relations d'interconnaissance très marquées dans toutes les petites communes. D'où l'intérêt également de se demander si la bibliothèque pouvait être vécue comme un lieu supplémentaire de rencontres (au même titre que le serait une association ou encore un café...) ?

Si toutes ces questions sont posées dans cette partie, c'est dans le but de mettre au jour les motivations profondes de cette étude sur ce terrain précis qui découlaient directement de cette définition donnée du monde rural.

2- Sociétés rurales en mutation

De plus en plus la distinction séculaire entre citadins et ruraux s'estompe, laissant place à des différenciations plus complexes qui instaurent une nouvelle barrière entre ceux qui imposent leurs modes de pensée et d'organisation sociale et ceux qui, dépendants des nouvelles idées, doivent s'adapter par peur de faire partie des "rejets" de la société moderne.

Bien entendu, les campagnes ne sont plus ce qu'elles étaient, c'est-à-dire isolées de tout, elles ont été pénétrées par le mode de production industriel et par le mode de vie urbain et ce qui peut paraître paradoxal, elles ont connu une certaine réactivation des identités locales.

D'un coté, nous avons une société urbaine qui propage partout sa culture de masse, drainée par les médias et qui critique ce qui est hérité du passé ou dicté par la collectivité rurale. Et de l'autre, nous avons la ville vue par les ruraux comme un lieu attractif de par la diversité des emplois, services et loisirs, mais refoulée par l'insécurité et toutes les nuisances qu'elle dégage.

Et puis nous avons aussi bizarrement un intérêt particulier des citadins pour les coutumes villageoises, les meubles rustiques, qui amène les ruraux à réévaluer leurs attitudes.

Toutefois, ce qui reste prédominant et propre au monde rural est une relation moins artificielle entre les gens, une forme plus personnalisée de sociabilité en des groupements restreints, un enracinement plus profond dans un territoire et une histoire commune propre.

Comme nous l'avons remarqué, l'écart se réduit de plus en plus entre les comportements des citadins et ceux des ruraux même si ces derniers compensent par l'usage généralisé des médias, leur faible fréquentation des lieux culturels. Ce qu'il est très intéressant de noter, c'est la possibilité pour les ruraux d'accéder aussi rapidement aux loisirs d'une ville voisine que les résidents des banlieues aux spectacles des grandes villes.

Mais il ne faut pas omettre de préciser que ce qui a le plus changé dans le monde rural, c'est la modification du statut de ses habitants. Même si beaucoup le croient encore, l'agriculture n'est plus, de nos jours, la seule activité proposée aux habitants des campagnes. La diminution de l'agriculture est souvent compensée par le développement de nouvelles activités, l'arrivée de nouvelles couches sociales qui renouvellent la composition rurale.

S'il nous a semblé utile de mentionner tous ces faits, c'est afin d'être en mesure de mieux comprendre encore les tendances qui vont être tirées de ce travail à propos du comportement de nos "interviewés" face aux bibliothèques. Nous l'avons dit, rien de plus simple pour les ruraux que de se déplacer vers la ville voisine pour y trouver les loisirs qu'ils n'ont pas dans leur commune. D'ailleurs, n'est-ce pas ce qui se passe également le plus souvent quand ils partent au travail ? Donc, il est vrai que, s'ils n'ont pas de bibliothèque dans leur village, ils peuvent cependant profiter de celle de la ville voisine. Seulement voilà, que cherchent-ils de particulier quand ils vont dans cette dernière alors qu'ils en possèdent une dans leur commune ? C'est ce point là qui fera l'objet de toute notre recherche.

3- Politique et pratiques du développement rural français

Jacques DELORS nous dit, dans Le Projet Rural : "Depuis quelques années, on assiste dans certaines régions rurales à des modifications d'équilibres qui se traduisent par un dépeuplement progressif et un risque de désertification physique et culturelle irréversible".

C'est vrai que l'image que l'on a aujourd'hui de nos campagnes est celle d'une population de plus en plus âgée d'où les jeunes tendraient à disparaître.

A cette constatation, un grand nombre de propositions sont avancées qu'il m'a semblé intéressant de retranscrire ici car intervenant vraiment comme une réponse.

"Résorber les "zones d'ombre" de la communication ne doit plus se limiter à la simple lutte contre les inégalités dues à la géographie des lieux. Il s'agit maintenant de considérer globalement l'ensemble des systèmes sur une zone donnée, leur qualité technique et surtout les services qu'ils sont susceptibles de rendre, par rapport à des zones références satisfaisantes... Création dans chaque département d'un Conseil départemental de la vie associative. Ce Conseil est chargé de gérer un fonds départemental de soutien à la vie associative. Des centres de ressources seront créés dans le département, permettant aux associations de disposer de matériels et de services communs..."

La plus grande volonté des politiques est d'aider les zones rurales à se développer, se moderniser, non pas pour devenir à leur tour des centres urbains, mais pour continuer de vivre et de prospérer, c'est-à-dire, donner aux villages un attrait particulier qui retienne les jeunes.

La création de plus en plus grande des bibliothèques au sein des campagnes est une des solutions à ces problèmes. En effet, les BCP permettent à des petites structures de naître, fructifier, être performantes, ce qui serait quasiment inenvisageable si elles étaient autonomes.

B - LA BCP DE SAONE-ET-LOIRE

Pendant longtemps, et jusqu'à une date récente, le département jouait un rôle très réduit dans l'action culturelle puisqu'il se limitait au financement de certains équipements départementaux.

Depuis la décentralisation, les Bibliothèques Centrales de Prêt dépendent des Conseils Généraux qui cherchent à faire exister leur département comme une entité à part, qui aurait son identité propre.

Le transfert des BCP aux départements avait pour objectif la meilleure diffusion possible de la lecture sur l'ensemble de leur territoire, en s'orientant sur une meilleure connaissance des spécificités géographiques et socio-économiques locales.

En effet, quoi de plus différent qu'un département et un autre département au sein desquels il existe encore une disparité de petits "pays". En morcelant la diffusion de la lecture sur le territoire français, on avait plus de chance de répondre aux besoins réels de toutes les populations ; c'est ainsi que les systèmes mis en place au sein de chaque BCP varient d'un département à l'autre avec cependant un but commun : rechercher systématiquement la meilleure "couverture" possible du département.

Tous les départements portent un grand intérêt à la culture dans le sens où elle est un élément permettant au Conseil Général de se forger une image dynamique et entreprenante, ayant souvent, grâce à ses créations, des résultats beaucoup plus flagrants qu'une action sociale ou un équipement rural où il s'agit surtout de gérer l'existant.

Et puis la lecture est un élément fondamental de la vie culturelle.

C'est une activité qui, parce qu'elle est accessible au plus grand nombre, justifie pleinement les efforts particuliers des conseils généraux pour en assurer la promotion.

La BCP est donc l'instrument privilégié de cette action orientée en priorité vers les communes rurales. Diffuser la lecture, c'est faire en sorte que l'accès n'en soit pas réservé aux habitants des centres urbains. Mais le rôle des BCP, c'est aussi celui de conseil en matière d'organisation des bibliothèques et celui de formateur de leurs personnels.

La diffusion des livres, par la BCP, s'appuie sur un réseau de relais locaux : Bibliothèques Municipales, Bibliothèques Centres de Ressources, Bibliothèques de Communes, Bibliothèques Relais ou encore dépôts de livres...

L'efficacité de ce dispositif dépend pour une part de son accessibilité soit en terme de distance (c'est-à-dire de sa structure géographique), soit en terme d'horaires d'ouverture, et bien entendu des services qui y sont rendus.

Afin de bien comprendre quel est le fonctionnement propre de la BCP de Saône-et-Loire, je voudrais établir un petit panorama relatif à son fonctionnement, qu'il soit interne ou externe.

1- Présentation de la BCP de Saône-et-Loire et de ses missions

La définition qu'elle se donne elle-même : "un outil polyvalent au service de la lecture publique".

Ses locaux sont établis dans un bâtiment de 1 585 m² à Charnay-les-Mâcon et fonctionnent grâce aux 14 agents (et 3 C.E.S.) qui, sous la direction de Bertrand CALENGE, Conservateur, gèrent un budget équivalent, l'an passé, à 2,6 millions de francs, ce qui représente 125 696 livres, 6 400 documents sonores, 2 530 affiches, auxquels s'ajoutent chaque année 14 000 nouveaux documents.

Pour diffuser ces documents, auprès de l'ensemble des bibliothèques du réseau que nous étudierons plus en détail ultérieurement, deux bibliobus (un pour adultes, un pour enfants), une navette et une fourgonnette de liaison sillonnent le département. Toute la rotation du fonds est gérée par un équipement informatique d'un coût de 1,2 million de francs. Ce système permet aussi de régir les services de livres à la demande et de télédocumentation qui seront également vus plus profondément en temps utile.

Le rôle de la BCP ne se limite pas au prêt de livres et à la recherche documentaire ; elle est aussi :

- centrale d'informations pour les bibliothèques de Saône-et-Loire,
- éditrice de catalogues, recherches, guides...,
- organisme de formation pour les bibliothécaires,
- bureau d'études pour les aménagements de bibliothèques,
- expert technique auprès des municipalités de la Région et de l'Etat,
- coordination d'animations.

La BCP, par définition, n'accueille pas les lecteurs : ses usagers sont les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants, qui forment avec elle un réseau partenarial et envers lequel elle se doit d'assurer une triple mission :

- compléter les moyens des bibliothèques et relais de lecture : dépôts de livres renouvelés, prêts de matériel d'exposition, assistance technique,
- inciter au développement de services locaux efficaces: subventions pour mobilier, ouverture de crédits d'achats de livres,...
- coordonner les efforts départementaux en matière de lecture publique : expertise de dossier, coopération avec d'autres organismes...

Ce travail a débuté avec la création de la BCP, en 1982, et il s'est amplifié depuis la décentralisation.

La BCP n'est pas une bibliothèque de substitution mais une bibliothèque de rééquilibrage, une bibliothèque compensatrice. Quatre points font la spécificité de la BCP de Saône-et-Loire :

- 1) - Politique systématique de livres à la demande et non de seule réservation.
- 2) - Mise en valeur de la formation et des acteurs du réseau.
- 3) - Développement de la coopération intercommunale.
- 4) - Valorisation des "points forts" par les "centres de ressources".

2 - Organisation interne de la BCP

Chaque bibliothécaire-adjointe a un secteur géographique qui lui est propre, c'est-à-dire, que le département est morcelé en 5 parties sous la responsabilité de chacune d'entre elles.

Un secteur compte environ 23 bibliothèques et c'est donc de ces dernières que doit s'occuper celle qui est désignée pour le suivi des tournées de bibliobus et de toutes les questions susceptibles de lui être posées par le personnel des bibliothèques de son secteur.

En dehors de cette répartition du territoire, un découpage des différentes tâches propres au rôle des BCP est effectué de même et réparti auprès des mêmes personnes.

Les magasiniers et employés de bibliothèque se doivent, eux aussi, d'accomplir un double travail : la conduite des véhicules pour toutes les tournées ainsi que la procédure de prêts et de retours nécessaire durant cette activité, auxquelles s'ajoutent des travaux internes à la BCP qui peuvent être de l'ordre des opérations informatiques ou restauration des ouvrages.

Avant d'expliquer quels sont les différents services de la BCP et de parler de leur fonctionnement, je voudrais donner quelques généralités illustrées par des chiffres.

Nous avons vu que le budget de la BCP s'élevait à la somme de 2,6 millions de francs et, sans détailler les montants, nous pouvons toutefois dire que ce total comprend toutes les dépenses hormis celle correspondant aux salaires du personnel.

Près de la moitié du total est utilisée pour les acquisitions en fonds courants.

La répartition des autres dépenses s'effectue, dans un ordre décroissant, pour :

- crédits d'achat de livres pour les bibliothèques intercommunales et les bibliothèques Centres de Ressources,
- mobiliers et matériels BCP,
- subventions de matériels et mobiliers pour les bibliothèques,
- deuxième tranche de l'informatisation,
- équipement des ouvrages,
- vacataires,
- dépenses de formation,...

La fourniture de documents au réseau

88 739 livres ont été mis, en 1990, en dépôt dans les bibliothèques ainsi que 6 920 documents sonores.

Il faut mentionner ici que trois dépôts par an s'effectuent dans chaque bibliothèque et que désormais le bibliobus n'est plus le seul mode de renouvellement des dépôts car 33 bibliothèques ont accepté de se déplacer une fois à la BCP, contre deux passages de bibliobus et 8 ont accepté de substituer intégralement leur venue à la BCP aux passages des bus.

La formation

C'est un service rendu par la BCP auprès des bibliothécaires bénévoles et employés non qualifiés : des stages et des cours sont organisés et complétés par la suite par 5 réunions de secteur, destinées à l'information du réseau.

Le circuit du livre

Alors que les livres pour enfants arrivent sous forme d'office, les livres pour adultes sont commandés.

Dès leur arrivée dans la BCP, les livres passent à l'inventaire où ils sont tamponnés d'un numéro propre à la BCP et où un numéro d'inventaire leur est attribué, accompagné d'un code à barres.

Deux fiches cartonnées sont établies au titre de chaque livre, elles seront utilisées par les bibliothèques du réseau :

- l'une, blanche, classée par la bibliothèque dans un classeur servant de catalogue.
- l'autre, rose, utilisée comme fiche de prêt, classée au nom du lecteur.

Une fois munis de ces cartes, les livres sont amenés aux deux bibliothécaires-adjointes chargées de l'indexation et du catalogage (l'une s'occupant des adultes et l'autre des enfants).

Pour finir, le livre doit passer à l'additem, c'est-à-dire que son numéro de code à barres est attribué à sa notice dans la base informatique.

Enfin le livre est emporté dans une association qui se charge de le couvrir.

Le service de la télédocumentation

La télédocumentation signifie la documentation à distance.

C'est une demande faite par les lecteurs à la BCP et dont l'intermédiaire est la BC : cette dernière est munie d'imprimés verts à remplir dans le cas d'une demande de documentation sur un sujet. (Cf documents en annexe).

Ce service est une réponse aux demandes, une écoute aux besoins, le but : rechercher, pour un lecteur, les documents correspondants à sa demande, à son désir, à son besoin, c'est-à-dire lui apporter une aide documentaire personnalisée en remplissant la mission d'orientation, de conseil, de dialogue. Ces fonctions qui sont remplies par toutes les bibliothèques, à des degrés différents selon leurs moyens, sont difficiles à assurer par les petites BC, c'est pour cette raison que la BCP de Saône-et-Loire propose ce service.

Avant de voir quel est le circuit de cette demande, il faut signaler que ce service qui est offert dans les petites communes rurales devrait peu à peu modifier l'image de marque de la BC qui passerait de la bibliothèque de loisir à la bibliothèque "lieu de référence".

Dès l'arrivée de la demande, soit par courrier, soit par minitel, une photocopie de la fiche est effectuée de manière à la joindre à la réponse. Quand c'est possible une indexation Dewey est entreprise permettant une recherche plus aisée par la suite. Puis il faut interroger la base ainsi que les livres disponibles et Electre. Selon chaque cas, le délai de réponse est variable, mais la bibliothécaire-adjointe chargée de ce service essaie de le faire dans les huit jours.

Ce service de télédocumentation existe depuis le début de l'informatisation, c'est-à-dire 1986 et il n'a cessé d'être de plus en plus sollicité.

Années	Nombre de demandes de documentation
1986	589
1987	797
1988	893
1989	896
1990	1 147

Durant les six premiers mois de 1991, 700 demandes ont déjà été effectuées.

Le service des subventions

Une bibliothécaire s'occupe de ce service qui comprend les subventions pour les livres et celles pour le mobilier.

Dans les deux cas, deux conditions sont indispensables pour que des dossiers soient remplis : le personnel de la bibliothèque, qui fait la demande, doit être formé, et le budget d'acquisitions doit être au moins égal à 3,50 F par habitant.

Le Crédit d'Achat de livres est équivalent à 10 000 F, à toucher une seule fois, à partir de la deuxième commune associée à la BC qui en fait la demande. D'après une liste choisie par cette dernière, la bibliothécaire chargée de ce service fait une commande des livres auprès d'une librairie parisienne laquelle lui fait une réduction de 28 %.

Il existe deux tranches d'appel de dossiers par an, concernant les crédits d'achats de livres : l'une de 90 000 F, l'autre de 170 000 F, avec la participation du Centre National des Lettres qui a mis en place un système de dons à la BCP laquelle s'occupe elle-même du partage et c'est le CNL qui traite directement d'un autre côté avec les bibliothèques suivant les trois critères ci-après :

- création, extension de bibliothèques, BC,
- première année de fonctionnement,
- création de fonds thématiques.

En ce qui concerne les subventions consacrées aux matériels et mobiliers, les montants varient selon la taille des Bibliothèques.

Le budget mobilier est de :

- 100 000 F, pour les petites bibliothèques,
- 50 000 F, pour les relais,
- 50 000 F, pour les bibliothèques Centres de Ressources. Mais ces dernières ont une subvention spéciale pour le matériel.

Chaque bibliothèque du réseau est régulièrement informée de ses droits et, sur simple demande, elle peut recevoir toutes les documentations complémentaires.

En annexe, nous proposons un exemple des formulaires explicatifs pour toutes les subventions possibles.

Le service de demande d'ouvrages

Ces demandes d'ouvrages proviennent de trois origines différentes à la bibliothécaire chargée de ce service

Soit c'est une demande minitel, soit une fiche verte arrivée par courrier, ou encore une fiche remplie suite à une demande de télédocumentation.

Chaque lundi, toutes les fiches de la semaine précédente sont regroupées et dès lors commence la recherche grâce au programme d'informatique prévu à cet effet.

Très vite on sait si le livre est déjà en circulation dans le réseau de la BCP et, s'il l'est, on est très vite en mesure de "capter" le lieu où il a déjà été prêté. Une réservation peut aussitôt être émise sur le titre en question, et la bibliothèque détentrice de l'ouvrage reçoit un courrier l'en avertissant et l'envoie à son tour.

Grâce au système de la navette mis en place à la date du 03 Septembre de cette année, les échanges se dérouleront sans l'aide de la poste et seront par conséquent beaucoup plus rapides.

Quand un titre demandé n'est pas encore en possession de la BCP, il est acheté (dans la mesure des possibilités de crédits disponibles) ou bien demandé en prêt inter (s'il est vraiment trop spécialisé) au Centre de Prêt de Versailles.

Le service des commandes et de l'indexation

L'achat de fonds courant qui couvre la moitié du budget d'acquisition est un choix du conservateur à partir de la revue "Livres de France".

La bibliothécaire chargée des commandes vérifie que ces titres ne sont pas encore intervenus dans les demandes d'ouvrages.

Les fictions et les policiers sont le plus souvent achetés en deux exemplaires alors que c'est exceptionnel pour un documentaire ou un roman.

C'est une spécificité de la BCP de la Saône-et-Loire car la plupart des autres ont beaucoup d'exemplaires et moins de titres.

La seconde moitié du budget est consacrée aux demandes ponctuelles faites par les lecteurs.

A l'arrivée des commandes, la bibliothécaire chargée de l'indexation utilise une aide précieuse propre à la BCP de Saône-et-Loire qui se nomme la SARDINE (Service d'Aide à la Recherche Documentaire et à l'Indexation) et dont le système a été mis sur ordinateur. Son but : mettre en consultation les ouvrages dont le catalogage a été complexe afin de pouvoir s'y référer en cas de nouvelle difficulté.

Voici donc très rapidement un petit passage en revue des différents services proposés par la BCP de Saône-et-Loire. Je préfère ne pas trop m'étendre à ce propos car cette partie n'est qu'une présentation de mon lieu de stage et de mon terrain de recherche et je ne voudrais pas déborder sur des centres d'intérêts trop éloignés de mon sujet.

C - LES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU

Le cadre du réseau

Le département de la Saône-et-Loire compte 565 communes de moins de 10 000 habitants et une population de 360 356 habitants.

114 communes sont les sièges des bibliothèques du réseau parmi lesquelles 44 regroupent 79 communes associées représentant au total une population de 184 495 habitants.

La répartition de ces bibliothèques est faite par la BCP selon la taille de chaque commune et des communes qui y sont officiellement associées pour les bibliothèques intercommunales.

En effet, cette répartition est utile car c'est d'elle que dépend le nombre de prêts effectués par la BCP.

Ainsi, les 52 bibliothèques regroupant moins de 1 000 habitants et 63 communes d'un total de 27 573 hab. ont chacune droit à une base de 300 livres.

Les 47 bibliothèques regroupant entre 1 000 et 3 000 hab. et 88 communes d'un total de 77 231 hab. ont chacune droit à une base de 450 livres.

Enfin, les 15 bibliothèques, regroupant plus de 3 000 hab. et 42 communes d'un total de 79 691 hab., ont chacune droit à une base de 600 livres.

Ces bases sont finalement un seuil minimum qui peut augmenter d'un tiers à chacun des trois critères auxquels la bibliothèque correspond.

- Pour un budget supérieur à 3,50 F par an et par hab., la base augmente de 1/3 ;
- Même chose si le personnel est formé ;
- 1/3 encore pour les bibliothèques intercommunales (puisque la bibliothèque siège se doit de desservir celles qui dépendent d'elle).

Afin d'être le plus claire possible à propos de certains termes, voici les définitions données par la BCP elle-même, qui correspondent à certaines notions qui reviendront souvent dans ce travail.

BIBLIOTHEQUES CENTRES DE RESSOURCES : Les bibliothèques centres de ressources sont, pour le Département, des bibliothèques municipales ou intercommunales situées dans des communes qui disposent par ailleurs d'un collège public, "signe" de leurs attraction sur un bassin cantonal ou multi-cantonal.

Le Conseil Général reconnaît à ces bibliothèques un rôle documentaire particulier : leur situation géographique, qui coïncide avec la présence d'autres équipements attractifs, leur donne un public à la fois plus large et plus exigeant, notamment pour une documentation actualisée.

BIBLIOTHEQUES INTERCOMMUNALES : La coopération intercommunale autour d'une bibliothèque permet à l'ensemble des communes participantes de dégager des moyens financiers accrus, de rassembler un potentiel d'animateur plus important, d'accroître le nombre de livres en circulation, ... tout en disposant d'un service de lecture dans chaque commune.

Equipements et heures d'ouverture des BC

Il aurait sans doute été intéressant de passer en revue si ce n'est toutes les bibliothèques du réseau tout au moins celles qui ont fait l'objet de mon étude afin d'établir une comparaison sur certains points des uns par rapport aux autres. Mais pour éviter de s'attarder trop longtemps sur des choses peut-être peu importantes pour ce travail, j'ai préféré utiliser les chiffres globaux répertoriés dans les statistiques propres à la BCP, pour l'année 1990.

La surface totale des locaux des B du réseau est de 7 054 m² avec 923 places assises pour les lecteurs et un total d'heures d'ouverture hebdomadaires équivalent à 732 ; ce qui nous donne une moyenne de 6 h 25 par bibliothèque.

Le budget d'acquisition propre à toutes les B du réseau hormis la BCP est de 1,4 millions de F, soit 7,62 F par hab.

Il est intéressant de noter que ce montant par hab. augmente avec la taille de la commune puisque la moyenne correspondant à celle qui ont moins de 1 000 hab. est égale à 4,50 F ; elle est de 6,22 F pour les communes de 1 000 à 3 000 hab. et enfin 8,26 F pour les communes supérieures à 3 000 hab.

Le personnel des bibliothèques

Les personnes qualifiées sont au nombre de 133 dans tout le réseau dont 102 sont des bénévoles, et qui correspondent donc aux responsables des BC que nous avons utilisés comme terrain d'étude.

Le réseau entier compte 512 personnes non qualifiées dont 492 sont bénévoles.

Il faut bien préciser que sont considérées comme qualifiées les personnes titulaires d'un des diplômes suivants : DSB ; CAFB ; DUT de documentation ; diplôme de l'ABF. Inutile sans doute de préciser que parmi les 102 bénévoles qualifiés on peut imaginer que tous sont titulaires de l'ABF.

L'intérêt pour les bénévoles à suivre une formation réside en plus du fait qu'ils sont bien plus compétents, à celui que le Conseil Général leur rembourse les frais de déplacements tant pour leur formation que pour les déplacements effectués à la demande de la BCP.

Les usagers

Le nombre de lecteurs est de 33 246 pour la totalité du réseau soit 18,02 % de la population.

Sur cet ensemble 47,68 % sont des adultes contre 52,32 % d'enfants et adolescents.

Il est intéressant de constater que le taux de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale laquelle est de 13 % de lecteurs pour les Bibliothèques Publiques.

Je voudrais citer ici un paragraphe de commentaires repris dans les statistiques de la BCP de Saône-et-Loire qui est une première approche intéressante pour mon travail : "Les données réparties par tranches démographiques confirment le succès grandissant des plus petites bibliothèques, pour lesquelles joue la convivialité de "l'espace bibliothèque", proprement dit, mais aussi celles des relais de lecture des communes associées, souvent très petites. Cette convivialité des relais de proximité, jointe au développement des fonctions d'animation, d'information et de documentation des bibliothèques "centrales", devrait offrir de belles perspectives de développement."

C'est sur ces quelques lignes que j'aimerais clore cette partie qui se termine en fait par une pré-introduction à l'analyse de mes questionnaires qui suit.

--*-*-*-*-*-*-*

PRESENTATION DES ANALYSES

a) Quelques chiffres

Avant d'analyser de manière thématique les résultats de mon enquête et d'en tirer des conclusions organisées en pôles de réflexion visant à comprendre comment la sélection et l'accumulation des bibliothèques s'organisent, il m'apparait comme indispensable de donner une illustration chiffrée de mon échantillonnage.

En effet, n'ayant obtenu à mes questionnaires qu'un taux de réponses relativement faible, j'ai préféré traiter ces réponses non pas quantitativement mais plutôt qualitativement, en tentant à titre d'exemple simplement d'en tirer des axes de pensée et de travail qui pourront être confirmés par des études ultérieures. Il serait d'ailleurs tout à fait ridicule de vouloir traiter de la sociologie du comportement à partir de données statistiques, celle-ci étant par définition une science qualitative.

Après avoir remis 500 questionnaires à la BM de Mâcon et envoyé 100 lettres directement adressées aux lecteurs inscrits à la BM de Tournus mais résidant dans une commune extérieure nantie elle-même d'une bibliothèque, j'ai obtenu une quantité de réponses égale à 100 questionnaires environ, soit un taux de réponse de 16,66 %.

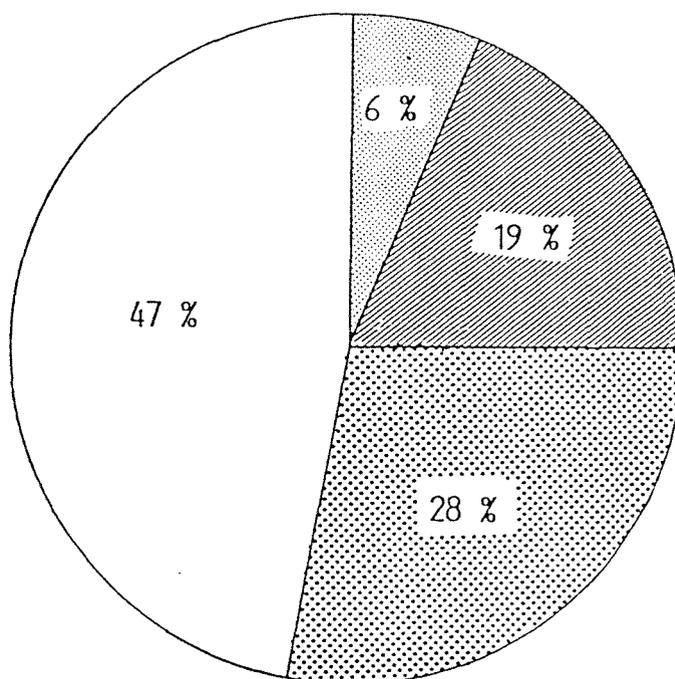
Le choix de ces deux communes et les deux techniques adoptées pour la distribution des questionnaires ont fait l'objet de mon mémoire de DSB aussi ne vais-je pas m'étendre davantage sur ce fait dont chacun a pu trouver un récapitulatif dans mon introduction générale, par contre, ce qu'il me semble important de mentionner ici, c'est la composition de la population interrogée.

Parmi les 100 réponses que j'ai obtenues, je n'utiliserai, pour cette étude, que 75 d'entre elles. En effet, 25 des questionnaires réceptionnés n'apportent aucun élément intéressant à ce travail dans le sens où il s'agit soit d'enfants de moins de 15 ans qui n'ont ni les mêmes lectures potentielles, ni les mêmes facilités de déplacement que les adultes, soit des lecteurs qui méconnaissent l'existence d'une bibliothèque dans leur commune et il va de soi que, ne la connaissant pas, ils ne peuvent pas la fréquenter ; c'est une raison bien évidente de leurs déplacements vers la bibliothèque de Mâcon ou Tournus.

Après ce premier travail de sélection des réponses pertinentes, il m'a fallu les dépouiller et procéder aux entretiens complémentaires auprès des personnes qui l'acceptaient et qui m'avaient, à cette effet, donné leur adresse et numéro de téléphone.

REPARTITION DES TYPES DE LECTEURS

SUR LE TOTAL DES QUESTIONNAIRES RECUS



Questionnaires non pertinents concernant les jeunes de -de 15 ans



Questionnaires non pertinents concernant les lecteurs qui ne connaissent pas l'existence d'une b. dans leur commune



Lecteurs de la B.M. uniquement



Lecteurs de la B.M. et de leur B.C.

REPARTITION DES LECTEURS
SELON LE SEXE

EFFECTIFS

Hommes	Femmes	Sans réponses
21	53	1

POURCENTAGES

Hommes	Femmes	Sans réponses
28 %	70.6 %	1.4 %

REPARTITION DES LECTEURS
SELON L'AGE

EFFECTIFS

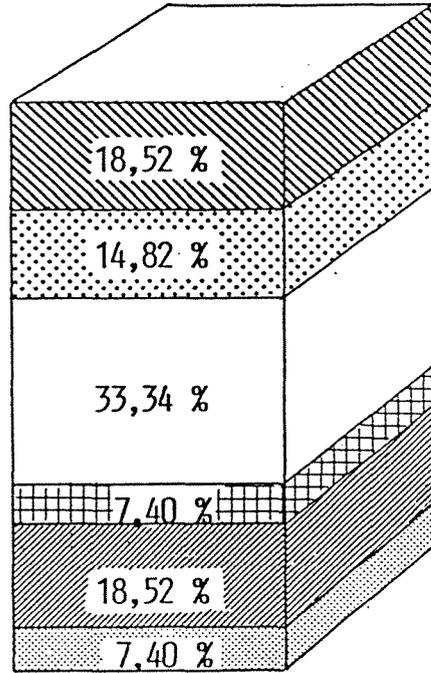
15 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	+ de 60	Sans réponse
10	15	20	13	6	07	04

POURCENTAGES

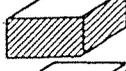
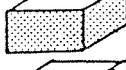
15 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	+ de 60	Sans réponse
13,33 %	20 %	26,66%	17,33%	8 %	9,34%	5,34 %

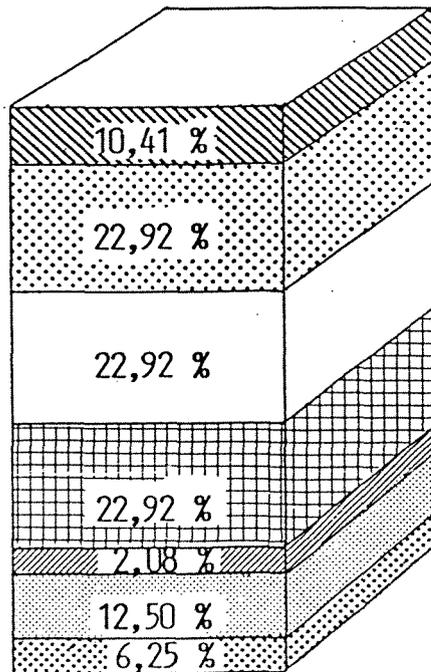
REPARTITION DES LECTEURS PAR TRANCHES D'AGE

LECTEURS DU CADRE C



LECTEURS DU CADRE D

-  15 - 19 Ans
-  20 - 29 Ans
-  30 - 39 Ans
-  40 - 49 Ans
-  50 - 59 Ans
-  60 et plus
-  Non précisé



REPARTITION DES LECTEURS
SELON LE DIPLOME

EFFECTIFS

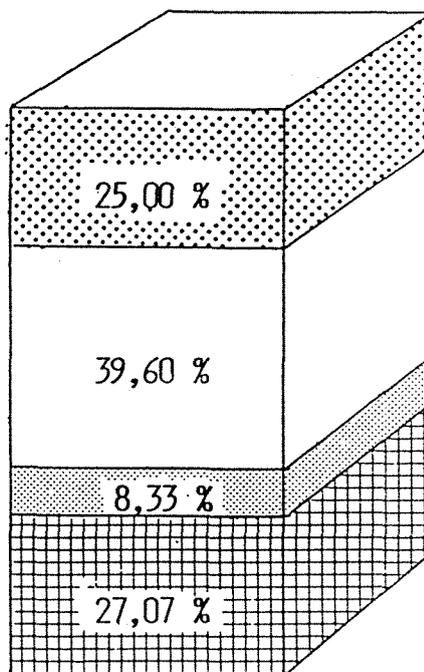
Brevet	Baccalauréat	Deug	Licence ou +	Sans diplôme
19	29	7	18	2

POURCENTAGES

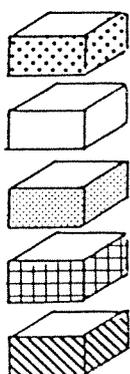
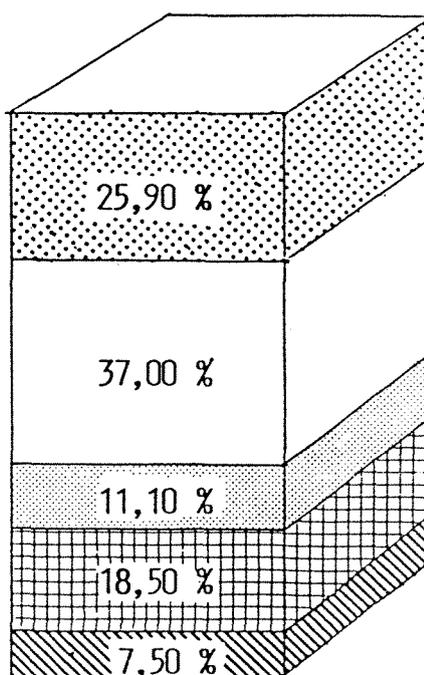
Brevet	Baccalauréat	Deug	Licence ou +	Sans diplôme
25,3 %	38,7 %	9,3 %	24 %	2,7 %

REPARTITION DES LECTEURS SELON LEURS DIPLOMES

LECTEURS DU CADRE C



LECTEURS DU CADRE D



Brevet des collèges

Baccalauréat

Deug - DUT

Licence ou +

Sans diplôme

REPARTITION DES LECTEURS SELON LES CSP

EFFECTIFS

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11				12
										11.1	11.2	11.3	11.4	
0	0	5	1	14	5	10	0	3	1	13	6	3	10	4
										27				

POURCENTAGES

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11				12
										11.1	11.2	11.3	11.4	
0	0	6,66	1,34	18,66	6,66	13,34	0	4	1,34	17,33	8	4	13,34	5,33
										(42,67)				

LEGENDE :

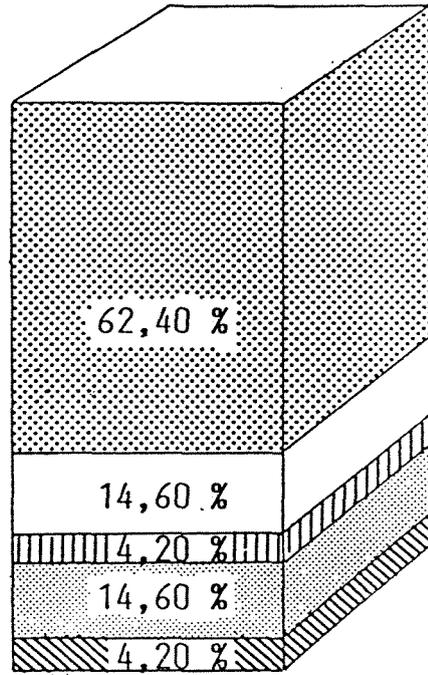
01 : artisan commerçant
 02 : chef d'entreprise
 03 : technicien contremaitre
 04 : profession libérale
 05 : enseignant

06 : cadre ingénieur
 07 : employé
 08 : ouvrier
 09 : agriculteur
 10 : en stage

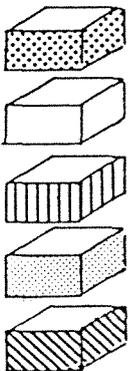
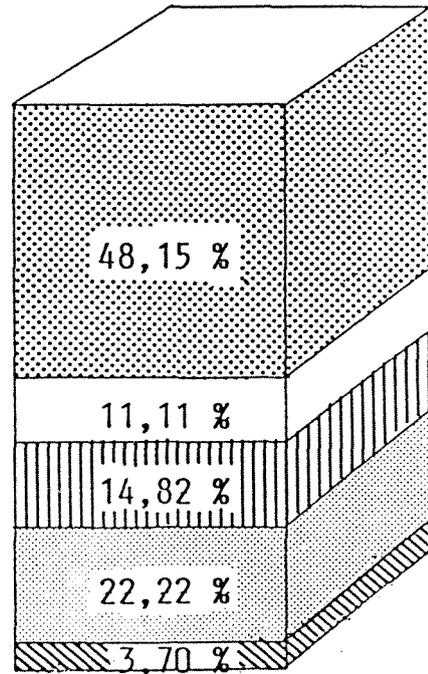
11 : ne travaille pas
 11.1 : étudiant
 11.2 : au foyer
 11.3 : chômeur
 11.4 : retraité
 12 : autres

REPARTITION DES LECTEURS SELON LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE

LECTEURS DU CADRE C



LECTEURS DU CADRE D



- Actifs
- Retraités
- Au foyer
- Etudiants
- Au chômage

Voici, en quelques lignes, les résultats chiffrés de mon enquête.

75 questionnaires traités dont 34 avec un complément sous forme d'entretiens téléphoniques.

Sur ces 75 personnes interrogées, 47 d'entre elles correspondent au profil du cadre C de mon questionnaire, c'est-à-dire ceux qui connaissent l'existence d'une bibliothèque dans leur commune mais qui ne la fréquentent pas et les 28 restantes sont celles qui utilisent à la fois les services de leur bibliothèque de commune et ceux de la BM de Mâcon ou Tournus.

Cette première étape de repérage des lecteurs nous conduit tout naturellement à confirmer un fait largement reconnu : les lecteurs adoptent des pratiques différentes et sur notre échantillonnage on constate que 64 % fréquentent une seule bibliothèque et que 36 % en fréquentent deux.

Notre travail pourrait se baser sur un grand nombre de pistes qui viseraient à illustrer le paysage de la lecture en milieu rural à partir d'un exemple en Saône-et-Loire. Mais plutôt que de se diriger dans plusieurs directions sans appui précis, il est préférable de suivre la problématique fixée au départ et qui pose le problème suivant :

- sur quelles bases s'établissent ces sélections ou accumulations?

Afin de répondre à cette question centrale, il m'a été nécessaire d'établir auparavant une synthèse des résultats de mes questionnaires qui doit être utilisée dès maintenant à travers trois parties jugées pertinentes.

I - Dans un premier temps, nous tenterons de comprendre si la demande des lecteurs vis-à-vis d'une bibliothèque est un facteur explicatif de ces pratiques. Notre analyse aura bien entendu comme support les "témoignages" des lecteurs mais aussi ceux des responsables des BC. Un complément d'illustration sera donné sous forme d'une typologie des modalités de lecture établie par Eliséo VERON dans "Espaces du Livre".

II - Une seconde partie mettra en évidence ce qui est effectivement proposé et utilisé dans les Bibliothèques et plus particulièrement puisque c'est notre sujet, dans les petites BC avec, en appui, les différents bilans statistiques de certaines d'entre elles qui auront pour fonction de valider les conclusions qui en seront tirées.

III - Enfin, il est possible d'envisager un certain décalage entre les "dires" et les "faits" qui s'expliquerait par l'importance d'un aspect autre que le fonds documentaire qui serait l'image de marque de la bibliothèque. En d'autres termes, quelles "étiquettes" collent-on à ces bibliothèques ? Cette image est-elle déterminante dans l'utilisation ou la non-utilisation qu'on en fait ?

b) Le contexte

Quels sont les rôles des bibliothèques rurales ? A priori, on serait tenté de dire qu'ils correspondent à ceux qui font la spécificité de toute bibliothèque ; mais, d'un autre côté, on a peut-être tendance à penser également que les besoins culturels des habitants des petites communes peuvent différer des demandes des grosses métropoles.

En tous les cas, dans la réalité, on s'aperçoit que la diversité est grande dans l'importance qui est donnée à la bibliothèque selon chaque commune des différentes régions de France. Beaucoup de facteurs dirigent ces établissements, le politique lié au budget accordé à la culture, lui-même dépendant de l'intérêt des élus pour la lecture, sont autant d'éléments qui modifient le fonctionnement des bibliothèques auxquels il faut ajouter la compétence du personnel choisi, l'organisation et la coordination de la BCP qui, comme nous l'avons vu précédemment, joue le rôle moteur pour ces bibliothèques un peu oubliées du pouvoir central.

Cette étude vise à comprendre la différence éventuelle entre le public des bibliothèques en milieu rural et celui des grandes BM. Beaucoup d'études antérieures portent sur la fréquentation de ces dernières et l'on a un grand nombre d'exemples qui permettent de cerner les besoins et les moyens de ces populations.

Etrangement, très peu de recherches ont été effectuées sur la lecture dans le monde rural et bien que mon travail n'ait nullement l'ambition de se dire exhaustif, il n'en demeure pas moins qu'il m'a permis de mettre un peu plus au clair certaines lignes de pensées qui, je l'espère, seront reprises par d'autres à l'occasion de nouvelles recherches dans ce domaine, et d'apporter des réponses intéressantes aux questions déjà posées : quels publics des bibliothèques en milieu rural ? Quels besoins ? Qu'est-ce qui est déterminant dans leurs démarches ?

Nul ne doute, à l'heure actuelle, de la nécessité de proposer des services culturels de qualité identiques tant aux populations rurales qu'aux populations urbaines. Mais pourtant, on sait tout-à-fait que les besoins d'information peuvent varier selon l'usage que l'on en fait et que, par conséquent, selon les secteurs d'activités les plus représentés dans un lieu géographique donné, il peut être préférable de privilégier tel ou tel aspect de la "culture" qui s'avérerait plus indispensable car peut-être plus demandé. C'est-à-dire avec peu de moyens, il faut savoir parer à l'essentiel mais cela signifie aussi que des minorités risquent, selon cette méthode, d'être mécontentées et le rôle des bibliothèques n'est-il pas d'être accessibles à tous et de permettre à chacun quelle que soit sa demande d'accéder à une documentation spécifique ?

Le problème est de savoir qui finalement est satisfait des services de la bibliothèque d'une petite commune et surtout qui la fréquente. Quel usage il en est fait et qui fréquente plusieurs bibliothèques et pourquoi ?

Toutes ces questions ne sont pas sans fondement ; en effet, cet aspect sélectif et cumulatif de bibliothèques a déjà été mis en évidence par Olivier DOUBROFF dans son travail sur l'intercommunalité. Mais Olivier DOUBROFF n'a vu que l'aspect d'attractivité de la ville où était implantée la bibliothèque : il est vrai que ce point est d'une grande importance, mais mon travail ne consistera pas à revenir sur ce qui a déjà été bien expliqué. Par contre, je voudrais, à travers cette recherche, comprendre si les fréquentations de bibliothèques ne sont dues qu'à cette attraction d'une ville sur des lecteurs extérieurs ou bien si la bibliothèque, elle-même, joue un rôle de par ses différentes caractéristiques qui pourraient y attirer des gens extérieurs à la commune où elle se trouve.

Pour que cette étude soit vraiment intéressante, il me fallait combiner avec le critère "extérieur à la commune", la variable "a une bibliothèque dans sa commune", de manière à cerner ce qui attirait le lecteur dans l'une et qui n'existait pas dans l'autre pourtant plus proche pour lui.

L'intérêt de ce travail devait consister à comprendre également pourquoi dans certains cas on aurait affaire à une accumulation des bibliothèques. Est-ce une complémentarité des bibliothèques ? Si oui, est-elle voulue ou non par les protagonistes ou y a-t-il autre chose à déterminer ? Mais d'autres questions sont intervenues dans les différents étapes de mon cheminement à savoir si ces complémentarités éventuelles touchaient des domaines similaires selon les communes et selon les individus.

Beaucoup de questions, beaucoup de cas particuliers aussi sans doute, mais cette recherche vise à tirer non pas des généralités étant donné l'échantillon non représentatif de cette

étude mais des lignes de pensée et de réflexion conductrices qui resteront à vérifier pendant de longues recherches encore pour s'avérer être des réalités quantifiables.

Avant de débiter mon travail, j'imaginai pouvoir en tirer non pas des lois, mais tout du moins des explications statistiquement vérifiables ; la quantité de réponses à mes questionnaires qu'il m'a été possible de traiter étant trop faible pour envisager par la suite un tel mode de travail, c'est une analyse qualitative et non pas quantitative qu'il me fallait utiliser. Si j'insiste sur ce fait, c'est (et je me répète) pour montrer que, tout à fait consciente de la non exhaustivité des résultats que je tire de cette recherche, ces conséquences doivent servir d'exemples, d'illustrations mais non pas de vérité absolue.

Toute l'analyse qui vous est donnée à lire dans cette partie importante de mon mémoire résulte d'une étude effectuée sur 75 questionnaires dont 34 sont complétés par des entretiens qui visent à intervenir uniquement en tant que complément d'information.

Je ne réexpliquerai pas ici ma démarche et mes hypothèses que j'ai déjà présentées dans une précédente partie et je me propose dès maintenant d'exposer les premières réflexions qui ont découlé de cette étude et que je divise en plusieurs parties lesquelles ont été construites à partir du traitement de mes questionnaires.

Pour expliciter ma démarche, je dirai simplement que j'ai découpé en plusieurs thèmes ce qui s'avérait être une des explications possibles de cette sélection ou accumulation des bibliothèques en milieu rural. Chacun de ces pôles de pensées est un regroupement des différentes approches qui m'ont été offertes, d'une part, par les lecteurs qui avaient répondu à mon enquête, d'autre part, par les différents bénévoles s'occupant de diverses petites bibliothèques qu'il m'a été possible de contacter durant mon stage à la BCP de Saône-et-Loire.

L'intérêt de cette décomposition par thème et non par acteur permet de cerner le plus exhaustivement possible pour cette recherche précise les différents modes de pensées des divers protagonistes et de les mettre directement en opposition ou en parallèle selon les cas, ce qui me semble une approche plus complète que celle qui aurait consisté à relater dans une première partie les réactions des uns, et dans une seconde, celles des autres et enfin une analyse personnelle de la situation en combinant ces différentes sources d'information avec les statistiques réelles et autres informations puisées dans différents ouvrages de ma bibliographie utilisées à des fins de vérification.

Avec ce mode de travail, je sélectionne, d'une part, ce qui semble être le plus important donc il y a une première analyse qui consiste à repérer les informations importantes de celles qui n'ont pas d'intérêt, puis une seconde analyse de synthèse qui vise à reconstituer tous les éléments donnés sur ce point précis avec, bien entendu, un travail de réflexions personnels qui me permet de donner quelques conclusions vérifiables des différentes lignes conductrices cernées.

--*-*-*-*-*-*-*

II - CE QU'ATTENDENT LES LECTEURS

A - PRESENTATION DU CHEMINEMENT

Si j'ai jugé utile de démarrer cette analyse par quelque chose qui peut sembler évident, c'est parce qu'en réalité même les choses qui apparaissent comme les plus simples ne le sont pas vraiment. En effet, il m'a semblé important de faire ressortir tout au long de mon questionnaire et de mes divers entretiens l'attente qu'une population pouvait avoir face à une bibliothèque. L'importance de cette question de départ porte à la fois sur la nécessité de connaître précisément la demande des lecteurs par rapport à une bibliothèque, mais aussi les limites éventuelles qu'ils peuvent émettre vis-à-vis de leur bibliothèque de commune.

En clair, j'ai voulu cerner ce que les gens attendaient d'une bibliothèque dans l'absolu, voir si les demandes envers la bibliothèque la plus proche de leur domicile, c'est-à-dire une petite bibliothèque d'une commune de moins de 2 000 hab. étaient les mêmes et comprendre pour quelles raisons ils pouvaient éventuellement émettre certaines conditions.

De plus, cette question de la "bibliothèque idéale" est intéressante dans le sens où elle permet déjà de comprendre si c'est l'aspect matériel, intellectuel ou culturel qui rentrent en ligne de compte dans l'image que les lecteurs se font d'une bibliothèque parfaite et qui, éventuellement, dirigera leur choix vers telle ou telle bibliothèque. Pour résumer : de quoi les gens ont-ils besoins ? Qu'est-ce qu'ils privilégient dans leurs demandes vis-à-vis de leur bibliothèque ?

Afin de mieux cerner une différence éventuelle de demande des services d'une bibliothèque qui aurait pour conséquence cette sélection ou accumulation de bibliothèques, j'ai pensé qu'il pouvait être intéressant de découper cette partie en plusieurs demandes et voir si dans l'analyse de ces réponses respectives, on trouve déjà un semblant d'explication de ce style de telle ou telle fréquentation.

Les questions sur lesquelles mon analyse se base sont :

- Celles qui visent à comprendre quels types de documents sont les plus souvent demandés en vue d'un emprunt ou d'une consultation et qui déterminent ainsi les besoins des usagers. Bien entendu, les personnes interrogées ont cumulé toutes leurs demandes qu'elles soient habituelles ou même ponctuelles. Mais, leurs réponses permettent de savoir quels documents ils utilisent et s'ils privilégient la lecture "loisirs" ou la lecture "travail".

Les entretiens complètent bien ces informations grâce aux questions suivantes :

- décrire les services et fonctions qu'ils attendent d'une bibliothèque
- Utilisent-ils la bibliothèque pour une lecture loisirs ou des recherches de travail ?

Cette première estimation n'a pas la prétention de donner des réalités vérifiables sur une plus large population mais elle intervient ici comme une illustration concrète de mon échantillonnage et pour lequel je vais tenter de donner une explication.

En étudiant tous les questionnaires et entretiens concernant les individus connaissant l'existence d'une bibliothèque dans leur commune, c'est-à-dire, 75 personnes, on obtient les résultats suivants :

- 10 personnes qui fréquentent la bibliothèque de leur commune plus celle de Mâcon ou de Tournus, utilisent la bibliothèque à la fois pour leur divertissement (lecteur loisirs) et leur travail (lecture recherche), soit 13,33 % de ma population totale et 37,04 % de la catégorie du cadre D.

- 17 personnes répondant aux mêmes critères ne les utilisent que pour leurs loisirs, soit 22,67 % de ma population totale et 62,96 % de la catégorie D.

- Par contre, 21 des personnes qui fréquentent uniquement la bibliothèque de Mâcon ou de Tournus, c'est-à-dire grosse BM ou bibliothèque centre de ressources, utilisent les B à la fois pour leurs loisirs et leur travail, soit 28 % de ma population totale et 43,75 % de la population du cadre C. Nous retrouvons exactement le même total pour ceux qui n'utilisent la bibliothèque que pour leurs loisirs.

Et surtout ce qui est propre à cette catégorie :

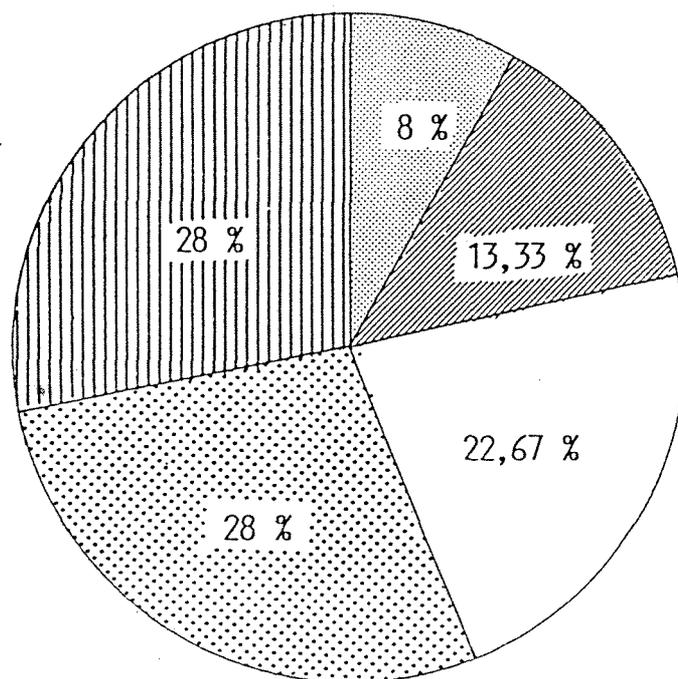
- 6 uniquement pour leur travail, soit 8 % de ma population totale et 12,5 % de la population du cadre C.

Avant de commenter ces quelques pourcentages qui donnent des tendances flagrantes dans les comportements des lecteurs interrogés, il m'apparaît comme indispensable d'explicitier ce qui est sous-entendu sous les termes lecture-loisirs et lecture-travail.

Cette question a été posée clairement au cours des entretiens puisqu'à chacune des personnes il m'a été possible de demander ce qu'elles attendaient d'une bibliothèque et quelle utilisation elles faisaient des ouvrages qu'elles empruntaient ou consultaient.

Sur ce premier point aucune méprise n'est possible puisque chacun m'a librement exprimé son besoin de se divertir à travers la lecture (ce que je nomme lecture-loisirs) ou son besoin de se documenter en vue d'un travail, d'une recherche, d'une étude (ce que j'appelle lecture-travail).

REPARTITION GLOBALE DES LECTEURS SELON LEURS DEMANDES



Seulement travail dans les BM



Travail et loisirs dans les BM et les BC



Seulement loisirs dans les BM et les BC

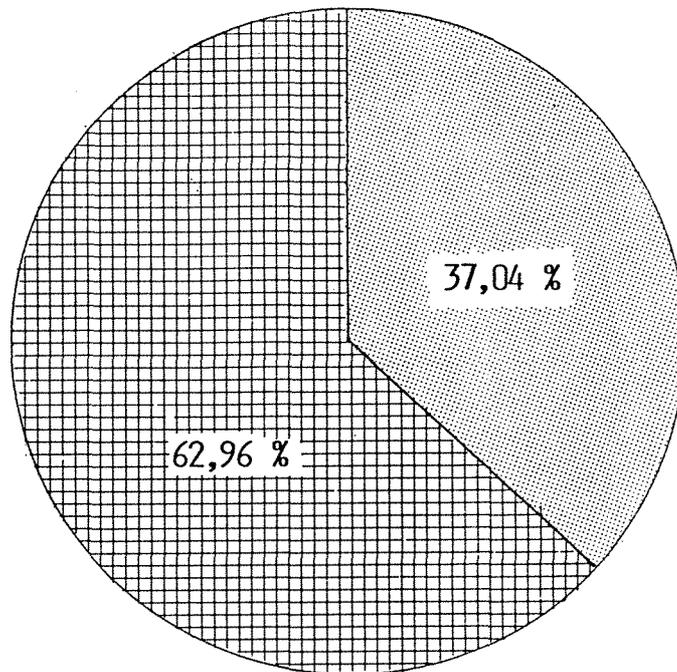


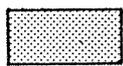
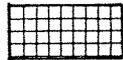
Travail et loisirs dans les BM



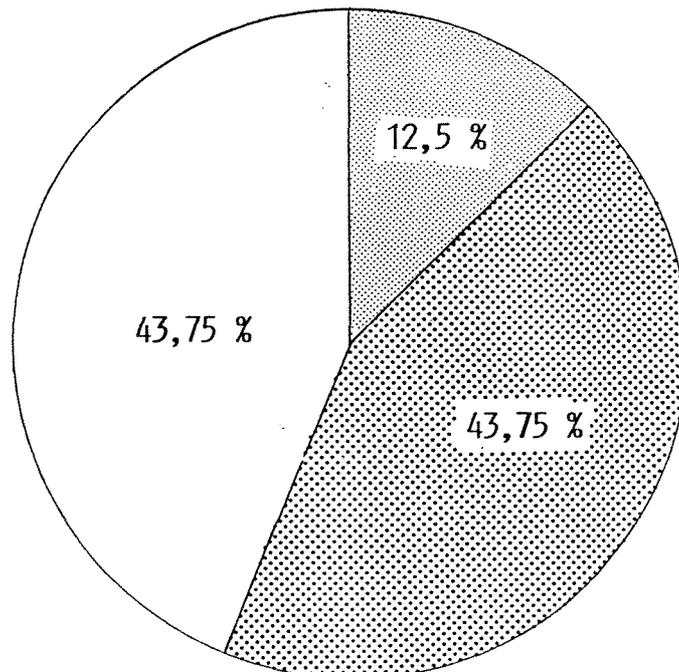
Seulement loisirs dans les BM

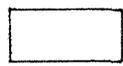
LES LECTEURS QUI FREQUENTENT LA BM ET LEUR BC



-  Loisirs et recherches
-  Seulement loisirs

LES LECTEURS QUI FREQUENTENT SEULEMENT LA BM



-  Travail seulement
-  Loisirs seulement
-  Travail et loisirs

Certaines personnes ne fréquentent pas la bibliothèque uniquement dans le but de se détendre, ni uniquement dans le but de se documenter pour leur travail puisque 38 personnes, représentant donc 50,66 % des réponses obtenues, cumulent les deux utilisations du document écrit.

Pour ce qui concerne les 51 questionnaires non suivis d'entretiens qui se sont avérés correspondre à cette étude, la difficulté à classer les souhaits des usagers a été plus grande. Il m'a fallu combiner l'aspect prêts ou consultations avec les indications concernant la profession de la personne ou encore son âge ou son niveau d'études. Ce qui m'a permis de cerner l'utilisation des emprunts.

Mais, c'est surtout à travers les genres d'ouvrages choisis que j'ai pu procéder à une classification de la demande réelle : en effet, il est évident qu'un usager qui n'emprunte ou ne consulte que des romans ou des BD, fréquente la bibliothèque dans l'unique but de se divertir, mais ce but unique de divertissement peut être également celui des personnes qui empruntent à la fois des romans et des ouvrages d'histoire car il est vraisemblable que cette rubrique s'applique pour eux aux romans historiques et non à des oeuvres d'études historiques.

B - LA LECTURE-TRAVAIL

La plus importante constatation qui est vraiment flagrante dans l'analyse de ces quelques premiers chiffres concerne les 12,5 % de ma population qui n'utilisent la bibliothèque qu'à des fins de recherches pour un travail quelconque.

Ces individus qui ne représentent en effectif qu'un total de 6 personnes ne cumulent visiblement pas les bibliothèques. Leur sélection s'effectue sur le critère de l'importance de la bibliothèque, c'est-à-dire que, visiblement, quand la demande d'un lecteur est très "pointue" et indispensable à leur travail de recherche, le facteur de proximité ne rentre nullement en compte dans le choix de la bibliothèque. En d'autres termes, la logique de ceux qui ne cherchent dans les bibliothèques qu'une source d'information pour leur travail vise à les conduire tout naturellement non pas vers la bibliothèque de leur petite commune mais vers la grande bibliothèque d'une ville relativement proche.

Afin de mieux comprendre ce que ces "chercheurs" attendent en particulier d'une bibliothèque, je me propose de relater ici, puisque le nombre restreint de 6 me le permet, les différents critères indispensables à leur yeux.

Ce qui me semble important de signaler ici, c'est le fait que 4 de ces personnes soient des hommes et seulement 2 des femmes, ce qui est intéressant de remarquer étant donné la faible représentativité des hommes dans mon enquête. Cependant, le nombre est trop insignifiant pour qu'on puisse en tirer des conclusions qui viseraient à dire que la lecture des femmes est plus souvent une lecture de loisirs même si celle-ci est cumulée à une lecture-recherche.

Ce qui est frappant dans l'analyse de ces questionnaires c'est de remarquer que seulement une de ces personnes a jugé utile d'aller voir au moins une fois ce qui était proposé par la bibliothèque de sa commune.

Donc, visiblement, le fait de rechercher de la documentation très pointue suppose qu'on s'adresse directement à une grande bibliothèque, sans passer par la bibliothèque rurale.

Mais notre propos dans cette partie était d'étudier quels étaient les besoins mentionnés par les lecteurs à l'égard d'une bibliothèque, aussi vais-je tenter cette approche à travers mes 6 représentants particuliers et retranscrire ici les propos qu'ils m'ont tenus et qui correspondent à la demande précise qu'ils ont vis-à-vis d'une bibliothèque.

- "Une bibliothèque doit être reliée à un système d'ensemble, c'est-à-dire qu'à petite commune ne doit correspondre que petits romans et à grande commune doit correspondre grande documentation."

- "Les bibliothèques doivent être fortement spécialisées. Les romans doivent être dans les petites communes où l'on va pour se retrouver car ces bibliothèques-là sont plus des points de rencontre que des lieux culturels et ça ne m'intéresse pas."

- "La bibliothèque idéale serait la bibliothèque à domicile mais autrement les bibliothèques devraient disposer de banques de données accessibles chez soi."

- "La bibliothèque doit être ouverte aux heures où les gens ne travaillent plus."

- "J'ai peur que le fonds de la bibliothèque de ma commune ne soit pas intéressant par rapport au rôle que je lui demande de tenir : un fonds d'histoire ancienne. Je voudrais d'ailleurs pouvoir y accéder sans la surveillance du personnel."

- "La consultation sur place est importante pour les travaux de recherche et celle-ci n'est pas possible dans un local trop petit."

On constate, à travers ces divers éléments, que les demandes vis-à-vis de la bibliothèque sont de nature très particulières et on ne trouve absolument pas dans les propos tenus par ces lecteurs les aspects plus "habituels" qui font souvent le propre des demandes vis-à-vis des bibliothèques (mais cela nous le constaterons plus tard).

Donc, on perçoit très précisément un besoin de spécialisation demandé à la bibliothèque qui n'est pas le propre d'une lecture publique habituelle et on comprend, à fortiori, que la bibliothèque rurale ne présente pas à leurs yeux la B idéale, étant perçue, à contrario, comme une bibliothèque de lecture-loisirs type, desservant uniquement un public qui n'aurait comme habitude de lecture que celles des romans.

Les domaines les plus demandés peuvent être très variés et ce, selon la spécialisation de chacun.

Ce qui revient le plus souvent est une demande en histoire, en sciences économiques ou en art. Mais cette liste n'est pas exhaustive et elle ne correspond qu'à mon faible échantillonnage... Elle ne représente donc pas vraiment la totalité des usagers.

Il ne m'est pas possible de donner une typologie exacte du lecteur type car l'âge peut varier, la situation professionnelle aussi, seul le critère du diplôme semble représentatif ; c'est-à-dire qu'il est supérieur à une licence sauf pour les 2 personnes qui sont en cours d'étude.

C - LA LECTURE-LOISIRS

Afin de poursuivre mon analyse sur cette attente des lecteurs vis-à-vis des bibliothèques, je voudrais tenter de commenter les différents chiffres vus précédemment.

Le second fait frappant concerne la grosse majorité des 62,96 % de lecteurs qui utilisent plusieurs bibliothèques uniquement pour une lecture-loisirs. En effet, on constate que 50,66 % de mon échantillon total correspond à un public qui n'utilise la bibliothèque que comme un outil de divertissement, or il s'avère que, proportionnellement à la répartition de mes lecteurs dans le cadre C et D, c'est une grosse majorité des lecteurs qui fréquentent deux bibliothèques (62,96 %), qui se situe dans ce cas-là, alors que le pourcentage de ces lecteurs est identique à celui des lecteurs cumulant travail et loisirs, pour ceux qui sélectionnent la grande bibliothèque.

En d'autres termes, et toujours sous réserve de mon faible échantillonnage, on constate que les personnes qui fréquentent les bibliothèques uniquement dans le but d'y chercher des ouvrages de distraction auront surtout tendance à puiser leurs livres dans plusieurs bibliothèques. C'est-à-dire qu'elles n'hésiteront pas à aller au plus proche en s'inscrivant à la bibliothèque de leur commune, mais elles auront également tendance à puiser leurs divertissements au sein d'autres établissements desservant une commune beaucoup plus grande et, à priori, avec un fonds d'ouvrages varié et plus grand.

Pour illustrer cette explication, je vais regrouper les différentes demandes qui m'ont été exprimées par ces lecteurs vis-à-vis des bibliothèques, (quelles sont leurs attentes de tels établissements?) et tenter d'établir un petit récapitulatif.

En étudiant un à un chacun de ces 38 questionnaires complétés par 16 entretiens, il m'a été possible de cerner d'une manière plus précise les demandes faites aux bibliothèques.

Par contre, il semblerait que peu de caractéristiques soient propres et déterminantes pour ce qui concerne les lecteurs qui ne lisent pas dans le but de se divertir, en d'autres termes, on constate bien une prédominance importante des femmes puisque 31 des personnes correspondant à cette catégorie sont de sexe féminin mais, proportionnellement au total de mon échantillon (75 personnes), on ne peut pas constater une réelle pertinence de ce phénomène.

Même constatation pour ce qui concerne l'activité professionnelle : 20 sont sans profession contre 18.

Et enfin, il y a une grande disparité au niveau de l'âge également qui laisse présager que le critère n'est pas un facteur pertinent pour expliquer qu'à telle ou telle période de sa vie on soit plus intéressé par la lecture de loisirs uniquement.

Par contre, et c'est sur ce point que nous constatons les faits les plus intéressants, les demandes de services faites auprès des bibliothèques sont très spécifiques et les exigences de ce public diffèrent complètement de celles des lecteurs vus précédemment.

Ainsi, on peut faire une liste par ordre décroissant des ouvrages qui sont le plus souvent réclamés par les lecteurs :

- les romans (avec une préférence pour toutes les nouveautés et, très en minorité, les romans étrangers),
- les témoignages (récits vécus),
- les livres de vie pratique (tourisme, cuisine,...),
- les documents (essentiellement des biographies et des documents d'histoire),
- les revues (sur ce point là je n'ai pu avoir beaucoup de détails quant aux styles de revues utilisées aussi ne vais-je pas m'avancer à donner les tendances),
- les bandes dessinées et le domaine du son (à équivalence),
- la poésie (en tout petit pourcentage).

C'est réellement les romans qui restent prédominants dans cette lecture-loisirs même si certains l'accompagnent quelquefois d'une utilisation de documentation autre.

Pour ce qui concerne les fonctions propres demandées à la bibliothèque, il n'y a là non plus pas beaucoup de surprises ni d'originalité et, finalement, il s'avérerait que ce qui est demandé par ces lecteurs à une bibliothèque soit le minimum que chacune puisse apporter. On peut imaginer que c'est pour cette raison que ce sont justement ceux-là qui hésitent le moins à utiliser les services rendus par plusieurs bibliothèques, ayant sans doute pris conscience d'une facilité pour eux à être satisfaits à peu près partout.

Avant de traiter réellement de cette éventualité, je voudrais énumérer les propos qui m'ont été tenus :

- "la bibliothèque doit donner accès à un choix important de livres".
- "Elle doit permettre de découvrir de nouveaux genres, de nouveaux auteurs".
- "Le classement doit être clair et facile à comprendre".
- "On doit y trouver beaucoup de romans".
- "Accessibilité de tous les documents en libre accès".
- "Un coin doit être réservé aux nouveautés afin qu'on puisse les trouver rapidement".
- "On doit pouvoir réserver les livres".
- "Rapports personnalisés avec le bibliothécaire".
- "La bibliothèque doit être un lieu de rencontres"

En vérifiant ainsi les propos des lecteurs recueillis au sujet de leurs attentes d'une bibliothèque, on voit combien elles peuvent différer de celles que nous avons étudiées dans le cas d'une lecture-travail. Pour ce qui nous préoccupe, nous comprenons un peu mieux qu'effectivement une demande aussi "classique" vis-à-vis d'une bibliothèque peut tout à fait être satisfaite dans différentes B et ceci explique déjà en partie l'accumulation des B. Mais notre propos dans cette partie visait essentiellement à cerner les différents types d'attentes que les lecteurs pouvaient émettre à l'encontre d'un service tel que celui de la Lecture Publique.

D - LA LECTURE-LOISIRS + LA LECTURE-TRAVAIL

Pour terminer sur cette question, il me reste à commenter les derniers chiffres qui sont ceux des lecteurs qui cumulent le divertissement et les recherches quand ils se rendent dans une bibliothèque dont la représentativité est importante puisqu'elle atteint 41,33 % du total, sur-représenté dans la catégorie des gens qui sélectionnent la bibliothèque de la grosse commune et qui n'utilisent pas la leur.

La question qui vient tout de suite à l'esprit est celle-ci :

- Ont-ils des demandes plus similaires à ceux qui ne lisent que pour leur travail ce qui tendrait à dire que c'est l'aspect recherche qui est prioritaire dans leur fréquentation de bibliothèques et que le loisir ne serait qu'un complément éventuel à leur fréquentation de bibliothèques, ceci pourrait expliquer leur démarche à ne se rendre que dans une seule bibliothèque où ils estiment pouvoir trouver plus de documentations utiles à leur travail ?

Dans cette perspective, il serait intéressant de voir si les 32,25 % qui utilisent les bibliothèques aux mêmes fins mais qui fréquentent à la fois une grosse bibliothèque et la bibliothèque de leur commune privilégient l'aspect loisirs dans la petite bibliothèque et l'aspect travail dans l'autre ou s'ils arrivent finalement à trouver de part et d'autre des résultats qui, en fin de compte, les satisfont.

Le meilleur moyen, pour répondre à cette éventualité, réside encore dans l'étude des réponses qui m'ont été faites à la question toujours directrice de cette partie.

Qu'attendez-vous d'une bibliothèque ?
Qu'est-ce que vous y cherchez ?

Pour bien comprendre la démarche de ce dernier groupe de lecteurs dont la proportion est presque aussi importante que ceux qui ne lisent que pour se divertir, je vais tenter une double approche en décomposant les demandes de ceux qui répondent aux critères du cadre C, d'une part et ceux qui répondent aux critères du cadre D, d'autre part

- 1 - Cadre C

Voici, retranscrites ici, les informations les plus fréquentes qui m'ont été tenues par les usagers de la BM de Mâcon ou de Tournus qui ne fréquentent pas la bibliothèque de leur commune, à propos de leurs attentes d'une bibliothèque.

- "Il est nécessaire d'avoir rapidement des informations".
- "Il faudrait uniformiser les classements dans les bibliothèques pour que les lecteurs se repèrent facilement".
- "Il faut pouvoir y trouver un choix varié de documentation".
- "Les horaires d'ouverture de la bibliothèques doivent être pratiques pour les lecteurs (entre 12-14 h - ouverture le samedi)".
- "On doit pouvoir consulter sur place pour le travail et également emprunter pour nos loisirs".
- "On doit être bien conseillé".
- "La bibliothèque doit être munie d'une salle de travail confortable et spacieuse".
- "L'intérêt d'une bibliothèque, c'est d'en revenir avec quelque chose de distrayant quand on y a passé du temps à travailler".
- "L'aspect culturel d'une bibliothèque est ce qui est le plus important".

Voici, exprimées de différentes manières, les demandes faites par ce type de lecteurs pour une bibliothèque. Bien entendu, je n'ai voulu relater ici que les réponses qui revenaient presque systématiquement et qui concernent, en fin de compte, la grande majorité de toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à mes questions : ceci, pour dire que cette liste n'est pas exhaustive mais que d'autres formulations m'ont été faites que je n'ai pas jugé utiles de retranscrire ici pour la simple et bonne raison qu'elles n'étaient nullement représentatives d'une pensée commune et que, n'ayant de sens que pour quelques individus isolés, elles ne pouvaient intervenir dans le travail comme un critère explicatif de mes différents axes de recherche.

Il me faut donc, à partir de ces quelques points retenus, faire une comparaison des demandes effectuées ci-dessus avec celles exprimées dans les discours qui m'avaient été tenus par les "lecteurs-chercheurs".

Pour suivre l'ordre logique de ces diverses déclarations, je voudrais mettre l'accent sur les similitudes entre les deux parties :

- La spécialisation et le grand choix de documentation peuvent être mis en parallèle. La demande des uns et des autres est axée, avant tout, sur des outils de travail et de recherche disponible en grande quantité.
- L'aspect horaire d'ouverture large et confortable pour les lecteurs touche ces deux populations qui sont, à priori, des personnes qui ont une activité professionnelle qui ne leur permet pas toujours de s'adapter aux ouvertures quelque peu réduites des bibliothèques tenues par des bénévoles.
- La consultation sur place pour les travaux de recherche est également un point fort des demandes. On ne conçoit pas une lecture de travail sans une approche préalable des documents sur place (possibilité effectivement peu offerte par les petites bibliothèques dont les locaux sont souvent restreints)

La plus grande différence entre ces deux listes concerne l'aspect du conseil qui semble être une nécessité pour notre catégorie "lecteurs-travail + loisirs" et qu'on ne retrouve pas chez nos "lecteurs-chercheurs". On peut imaginer que ces derniers ont, de par leur spécialisation, l'habitude de se "débrouiller" seuls. Ce qui n'est pas forcément le cas de ceux qui utilisent la bibliothèque à d'autres fins. Ou alors, on peut imaginer encore que les conseils peuvent être éventuellement attendus dans le domaine du divertissement pour ceux qui n'ont pas toujours d'idée sur ce qui pourrait leur convenir.

A partir de ces premières suppositions qui seront à recouper dans le bilan final avec les nouvelles informations que nous pourrions tirer des différents aspects à étudier ultérieurement, on a tendance à dire qu'effectivement la lecture de recherches quand elle est privilégiée à celle du loisir qui peut intervenir comme complément ou disparaître complètement, implique une demande plus proche des services rendus par une bibliothèque dont le budget, le fonds documentaire, la formation professionnelle, et l'organisation toute entière font qu'elle est une bibliothèque de travail et qui se trouve être la BM de Mâcon ou celle de Tournus, pour notre exemple.

Le fait, également, que soit demandé un classement uniforme tend à me faire dire qu'une certaine habitude étant prise chez quelques lecteurs désorientés par d'autres modes de classement, ceux-ci ont tendance à ne se former que dans un lieu qu'ils maîtrisent complètement.

- 2 - Cadre D

Procédant d'une manière similaire pour cette nouvelle population, je vais sans préambule présenter les divers arguments qui m'ont été proposés par ces lecteurs.

- diversité des ouvrages,
- accessibilité des ouvrages avec un classement simple,
- mise à jour du fonds pour avoir dans tous les domaines des éditions récentes,
- bibliothèque où l'on est bien accueilli, bien documenté,
- ambiance amicale nécessaire,
- aspect accueil important,
- la bibliothèque doit être un lieu de culture + un lieu de divertissements,
- elle doit être ouverte entre 12 et 14 h,
- elle nécessite d'être spécialisée.

Plus concrètement, si on fait abstraction de ces demandes dans l'absolu, on constate que les lecteurs qui fréquentent deux bibliothèques à la fois pour leurs loisirs et pour leurs recherches de travail auront plusieurs attitudes qui seront bien explicitées dans un chapitre ultérieur car elles nécessitent d'être largement commentées.

Auparavant, il est possible de dire que la consultation sur place qui concerne donc la documentation pour les recherches, est effectuée dans la bibliothèque de Mâcon ou de Tournus.

Par contre, les emprunts semblent s'équilibrer à peu près avec une prédominance pourtant des romans dans les bibliothèques des communes et des documents spécialisés dans la grosse bibliothèque. Sur ce point, je préfère donner ultérieurement une analyse basée sur les statistiques qui permettra l'exhaustivité des résultats, c'est-à-dire qu'il conviendra d'étudier ce qui est réellement emprunté en consultant les chiffres.

En effet, cette partie ne concerne que les demandes des lecteurs vis-à-vis des bibliothèques, c'est-à-dire que l'intérêt de cette partie vise non pas à donner d'une manière exhaustive les emprunts réels des différents lecteurs mais bien plutôt ce que les lecteurs eux-mêmes doivent attendre d'une bibliothèque.

Bien entendu, l'échantillon interrogé n'est absolument pas représentatif de la population rurale française dans son ensemble et si j'insiste sur ce fait, c'est pour bien confirmer que ce travail n'est qu'une illustration, qu'un exemple de type de procédure utilisable éventuellement à une échelle plus grande permettant de traiter un peu mieux de la lecture dans les "campagnes françaises".

Là où il est intéressant de faire une première vérification entre les demandes et les utilisations réelles des bibliothèques, c'est en confrontant, à ce qui vient d'être étudié, les points de vue des bénévoles des petites bibliothèques sur cette question.

E - CE QU'EN PENSENT LES BENEVOLES

A chacune des personnes rencontrées, j'ai posé la question suivante :

Quels types de documents sortent le plus souvent et que vous demande-t-on le plus ?

Voici une petite liste des diverses réponses qui m'ont été faites à ce propos :

- "Les gens viennent surtout emprunter des romans. D'ailleurs 90 % des lecteurs qui viennent chez nous sont satisfaits des ouvrages qu'ils trouvent à la bibliothèque. Nous prêtons peu de documentaires mais ils sont mal mis en valeur et notre volonté est d'aller au-devant des désirs des lecteurs..."

- "Nous avons de bons lecteurs de policiers ; les romans historiques sortent également beaucoup ainsi que les livres sur les sports, les BD et les livres un peu psychologiques qui traitent des problèmes des jeunes..."

- "Notre fonds est constitué par plus de romans que de documentaires car les gens lisent beaucoup de "sagas", les romans dont on parle, c'est-à-dire les nouveautés ; les classiques n'attirent pas beaucoup les gens. Mais, ils empruntent aussi beaucoup les documentaires..."

- "Quand on demande aux gens ce qu'ils veulent qu'on achète, ils nous réclament toujours des romans."

- "Les lecteurs empruntent surtout des romans à "l'eau de rose" et nous avons quelques grands lecteurs en histoire, 50 % ne savent pas ce qu'ils veulent en venant et nous demandent conseil, mais ils ne veulent jamais changer de genres..."

- "Les lecteurs ne viennent pas avec des titres précis. Ce sont surtout des romans qui sortent le plus ; le plus souvent des romans sentimentaux et en rapport avec les émissions de TV ; quand il y a une "saga" qui passe à la télé, les gens nous demandent le livre qui correspond. Et puis les gens prennent aussi des livres en vie pratique et histoire..."

- "Ce sont les romans qui sortent le plus (du policier au roman à "l'eau de rose"). Les gens ont l'air très contents de ce qu'il y a dans la bibliothèque, ils sont tout à fait satisfaits."

- "La plupart des lecteurs nous demandent conseil alors nous tentons de les diriger vers d'autres choix que les romans. Ainsi, beaucoup de documentaires sortent."

Si on s'arrête quelques instants sur ces citations, on constate que, selon les responsables des petites bibliothèques la grosse majorité de leurs lecteurs ont une demande uniquement dirigée vers la lecture de divertissement et pour être plus précis vers le roman.

Cette configuration correspond bien à ce que nous avons vu précédemment, c'est-à-dire que seuls ceux qui recherchent dans les bibliothèques un mode de loisirs accompagné ou non d'autres demandes sont les usagers essentiels de ces bibliothèques des petites communes de moins de 2 000 hab.

Le point supplémentaire que nous apprenons semblerait être le fait qu'à priori les gens qui utilisent deux bibliothèques et qui lisent à la fois pour leur divertissement et pour des recherches auraient donc tendance à se rendre pour cette première raison dans la bibliothèque de leur commune et pour la seconde, n'hésiteraient pas à parcourir une plus ou moins longue distance pour rechercher leur documentation.

Alors, la question qui vient tout de suite à l'esprit est la suivante : comment se fait-il que les lecteurs correspondants aux mêmes critères mais qui s'adressent directement à la bibliothèque de Mâcon ou de Tournus, n'utilisent nullement les services qui leur sont offerts par la bibliothèque de leur commune ? Cette question sera traitée dans une partie ultérieure car elle semble déboucher sur un autre facteur que sur celui de la demande (nous verrons que l'emploi du temps des personnes, l'image de marque qu'ils se font d'une bibliothèque sont autant de facteurs influençant leur choix).

Malgré le recoupement apparemment flagrant entre le discours des usagers et celui des bénévoles de bibliothèque, il est indispensable de se référer aux statistiques de prêts remises par chacun des établissements à la BCP et ceci chaque année.

Nous allons donc nous pencher sur les chiffres qui ont été communiqués à la BCP, pour l'année 1990, et voir si eux aussi viennent confirmer cette prédominance de la lecture-loisirs dans les petites bibliothèques.

F - CE QUE REVELENT LES CHIFFRES

Plutôt que d'utiliser en bloc les données disponibles et concernant le réseau de la Saône-et-Loire dans son entier, et par souci de rester cohérent avec la problématique et le terrain de départ, il m'a semblé plus intéressant de n'utiliser que les chiffres correspondant aux bibliothèques du secteur étudié ; c'est-à-dire situées sur la commune dont étaient issus "mes lecteurs" et celles donc dans lesquelles je me suis rendue et où j'ai eu un entretien avec le ou les responsables.

Afin d'utiliser, d'une manière claire, les différents bilans statistiques dont je parlais précédemment, je voudrais retranscrire, sous forme de tableaux, le nombre de prêts adultes effectués au cours de l'année 1990 dans les différentes bibliothèques que je nommerai en les numérotant. Afin d'établir un comparatif qui soit suffisamment explicite, nous prendrons comme critères :

- romans qui s'assimilent à "lecture-loisirs",
- documentaires qui représentent plutôt l'aspect recherches.

Bien entendu, il est un peu restrictif de n'imaginer l'utilisation des documentaires qu'à des fins d'études. Car, bien souvent, certains d'entre eux peuvent être un peu "légers". Mais nous dirons que le fait d'utiliser un documentaire plutôt que de prendre un roman, suppose, à l'origine, un besoin de répondre à une question, de vouloir se renseigner sur un point précis et c'est pourquoi s'oppose à la lecture de détente celle, sinon de travail, tout du moins de recherches, de connaissances.

Le plus simple est d'illustrer immédiatement cette démarche à l'aide d'un tableau.

	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9	B10
Romans	4217	328	1244	565	789	866	2380	316	167	270
Doc	1483	167	942	153	267	568	1556	188	94	60
TOTAL	5700	495	2186	718	1056	1434	3936	504	261	330

Cette illustration à partir de 10 bibliothèques est basée sur celles dont le nom revenait le plus souvent. Bien sûr, j'aurais pu utiliser un grand nombre de bibliothèques communales mais j'ai pensé qu'il serait plus intéressant de ne travailler que sur une petite échelle ce qui permet ainsi des comparaisons plus aisées. Bien entendu, si mon étude était un travail purement statistique, j'aurais utilisé un plus grand nombre de données mais tel n'était pas mon but.

Cette recherche ne visant pas à donner un pourcentage de prêts par population et par lecteurs, il ne m'a pas semblé utile de mentionner pour chaque bibliothèque son quota de lecteurs par rapport à la population totale de la commune. Ceci serait en effet tout à fait faisable mais n'apportant pas d'informations intéressantes pour ce travail, je préfère rester sur ces données qui correspondent aux prêts adultes et dont le nombre, c'est évident, varie aussi selon la taille de la commune.

Par contre, ce qui est intéressant pour cette recherche, c'est de calculer la part réelle de ces prêts dans chacune de nos communes. Aussi vais-je établir un tableau similaire qui reprend ces chiffres sous la forme de pourcentages, ce qui nous donnera une vue plus pertinente des prêts effectifs et des rapports entre romans et documentaires. Certaines de ces bibliothèques sont en intercommunalité, par conséquent, les chiffres retenus ici sont le résultat d'un plus grand nombre de bibliothèques.

	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9	B10
Rom	73,98	66,27	56,90	78,69	74,72	60,40	60,47	62,70	63,98	81,82
Doc	26,02	33,73	43,10	21,31	25,28	39,60	39,53	37,30	36,02	18,18

Dès le premier regard porté à ces chiffres, une évidence se manifeste : pour l'ensemble de ces bibliothèques, une large majorité de prêts par an concerne les romans, la moyenne dans 10 bibliothèques représente un taux de 68 % de prêts de romans contre 32 % pour les documentaires. C'est un pourcentage très "parlant" qui vient confirmer les premières réflexions déjà faites dans cette partie.

Il peut être comparé à celui donné dans les statistiques de la BCP quant à la répartition des prêts de livres des BM et BI sur le réseau dans sa totalité.

C'est-à-dire que sur les 52,6 % de livres qui concernent les adultes, soit environ la moitié de la totalité des prêts de la BCP en direction des bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants, 74,67 % correspondent à des romans ou des BD, contre seulement 25,33 % de documentation. Ce qui confirme une fois encore cette forte majorité à emprunter essentiellement des livres de divertissements dans les petites bibliothèques. Il faut toutefois minimiser un peu ce pourcentage de 74,67 % dans le sens où il regroupe toutes les bibliothèques, c'est-à-dire adultes + enfants.

Malheureusement, il n'existe pas de statistiques suffisamment détaillées pour faire la part adultes/enfants. Aussi, on peut imaginer que ce taux baisse un peu, mais quoiqu'il en soit, la différence entre romans seuls et documentaires s'évalue déjà à un rapport de 66,52 % pour les romans adultes contre 33,47% pour les documentaires adultes, ce qui correspond bien aux résultats de notre propre échantillonnage.

C'est sur ces quelques vérifications chiffrées que je voudrais conclure ce chapitre qui traite des demandes des lecteurs vis-à-vis des bibliothèques.

En effet, nous pouvons déjà en tirer certains éléments intéressants qui seront complétés dans les prochaines parties.

Pour résumer en quelques phrases les différents points qui ont été mis en évidence, on peut dire que :

- les lecteurs qui utilisent les bibliothèques à des fins de recherches uniquement et qui n'attendent d'elles que des informations utiles à leur documentation semblent s'adresser directement à la plus grande bibliothèque de leur environnement sans même passer par la bibliothèque de leur commune.
- Ceux qui ne lisent, au contraire, que pour se divertir, ont une forte tendance à "papillonner" d'une bibliothèque à l'autre.
- Enfin, ceux qui cumulent les deux activités au sein d'une bibliothèque peuvent avoir l'une et l'autre de ces deux attitudes : profitant de leur travail, dans le premier cas, pour y adjoindre le loisir ou encore, sélectionnant dans l'une ou l'autre des deux bibliothèques, les ouvrages leur paraissant comme pertinents.

G - LA TYPOLOGIE DES MODALITES DE LECTURE

La demande spécifique d'un style d'ouvrage, nous venons de le voir, semble être un facteur décisif du choix de la bibliothèque. Mais, il n'est pas le seul critère décisionnel et une autre réalité, beaucoup plus inconsciente chez le lecteur, s'avère jouer un rôle important dans la fréquentation des bibliothèques : il s'agit du comportement que l'on adopte dans la bibliothèque. C'est ce que Eliséo VERON nomme dans "Espaces du livre" la typologie des modalités de lecture.

En effet, chaque lecteur, nous l'avons vu, se fait une idée précise de ce que doit être une bibliothèque, mais il désire non seulement trouver des documents particuliers, mais surtout pouvoir fréquenter un établissement qui corresponde à sa façon de se servir de la bibliothèque.

Certains répondront à cela que c'est aux lecteurs de s'adapter au type de classement de la bibliothèque mais en réalité, et les questionnaires le prouvent, certains usagers n'utilisent pas du tout les fichiers et préfèrent se repérer seuls dans les rayons ; mais cette technique suppose une préférence pour les fonds en libre accès et une méconnaissance totale non moins importante dans les grosses BM d'un fonds "caché".

L'appropriation de l'espace est un élément très important qui conditionne en grande partie le choix des lecteurs à fréquenter telle ou telle bibliothèque.

Il y a ceux qui aiment l'anonymat (c'est-à-dire ceux qui maîtrisent parfaitement bien les lieux), ceux qui ont besoin d'être conseillés car peut-être un peu "paniqués" dans un tel lieu, il y a ceux qui ont besoin d'habitudes pour "s'y retrouver" (Eliséo VERON parle lui-même de l'importance de la familiarité avec l'espace de la bibliothèque que l'on fréquente habituellement) et enfin ceux qui, peut-être, arrivent à s'adapter à tout parce que leurs recherches personnelles les y incitent.

Bref, s'il n'existe pas autant d'attitudes que de lecteurs, on compte tout de même un certain nombre de types de lecteurs qui m'ont semblé être tous bien recoupés par cette fameuse liste de VERON, raison pour laquelle j'envisage de reprendre ses propres termes à la fois clairs et explicites.

Cette partie de l'analyse ne pouvant pas vraiment ressortir de mes questionnaires étant, comme je le signalais, plus ou moins consciente chez l'utilisateur, elle est davantage issue des différents entretiens au cours desquels mes interlocuteurs ont pu s'exprimer d'une manière beaucoup plus libre et faire ressortir certains aspects qui n'étaient nullement exploitables dans quelque chose d'aussi rigide et dirigiste qu'un questionnaire. Je n'ai donc, pour ce qui concerne cette partie, qu'un nombre restreint de discours à traiter et l'exhaustivité de ce travail s'en trouve une nouvelle fois encore moins respectée.

Cette nouvelle approche doit être perçue comme un complément de ce qui vient d'être traité dans le sens où il semble qu'à chaque type de besoins correspond un type de lecture.

En effet, si nous observons les lecteurs que nous nommons consommateurs de lecture-travail seulement, on constate qu'ils correspondent à la définition suivante donnée par Eliséo VERON et qu'il intitule la lecture problématique :... "Le Problème en question n'a pas de localisation précise dans l'espace de la bibliothèque. Le problème qui motive la lecture n'est pas un centre d'intérêt transitoire mais quelque chose qui engendre une sorte d'éthique et une certaine méthode. La lecture problématique est soumise, par conséquent, à des règles précises, qui se traduisent par une volonté de ne pas perdre de temps et par la

peur de se disperser ; le libre accès n'arrange pas les affaires du lecteur problématique : son problème n'ayant pas de localisation précise par rapport aux catégories de la classification Dewey. Aux yeux de ces usagers, le libre accès favorise la dispersion des utilisateurs : la bibliothèque en libre accès est le supermarché de la consommation gratuite du livre".

Tout, dans ces quelques lignes, nous prouve que l'attente de ces lecteurs vis-à-vis de la bibliothèque, ne coïncide nullement avec ce qui est proposé dans les petites bibliothèques. En effet, le libre accès si pratique pour certains, n'est pas pour eux un avantage et il leur apparaît même comme restrictif. C'est une explication supplémentaire de leur sélection systématique envers la bibliothèque. D'ailleurs si nous vérifions la démarche réelle de ces usagers, on s'aperçoit de leur désintérêt quasi-général envers la bibliothèque de leur commune. Sur les 6 personnes concernées, une seule a eu la "curiosité" d'y aller au moins une fois, les autres ont estimé d'office qu'elles n'y trouveraient pas ce dont elles avaient besoin.

Parmi nos lecteurs interrogés, nous avons constaté que 50,67 % n'utilisaient la bibliothèque qu'à des fins de divertissements.

Il s'avère qu'ils correspondent tout à fait à ceux qui pratiquent soit la lecture nommée par E. VERON romanesque par auteur ou romanesque par genre lesquelles s'avèrent être totalement opposées. Le premier type implique une revendication de la part des acteurs à une certaine culture littéraire et ce sont eux qui utilisent en grande partie les services uniques de la plus grosse bibliothèque afin d'être à même de trouver un maximum d'ouvrages d'un auteur particulier. D'après E. VERON " ces usagers ressentent le besoin de différencier leur pratique de lecture d'autres pratiques qui sont à leurs yeux dévalorisantes ; en décrivant leur rapport à la littérature, ils vont alors évacuer certains genres, auteurs ou collection : ["les romans à l'eau de rose", "les romans historiques", "le roman commercial"] ".

Voici, en quelques lignes les propos qui m'ont été tenus par ces usagers particuliers :

- "Je choisis toujours mes lectures en fonction des auteurs ou des éditions. Les goûts des gens dépendent de leur niveau culturel et c'est le rôle de la bibliothèque de proposer beaucoup de choses".

- "Ce que j'aime à la bibliothèque, c'est découvrir des auteurs que je ne connaissais pas encore".

- "J'aime pouvoir lire rapidement ce que je cherche. Si la bibliothèque n'a pas les livres d'un auteur que je cherche je vais systématiquement les acheter en librairie sans me renseigner au préalable sur la possibilité de les obtenir".

- "La bibliothèque doit être moins dirigiste et plus objective car ça doit être un lieu d'idées, de culture...".

- "La bibliothèque ne proposent souvent que du commercial...".

Ce sont les réponses qui reviennent le plus souvent et qui confirment bien les propos d'E. VERON à ce sujet puisqu'il dit que " les usagers achètent régulièrement des oeuvres littéraires en librairie, et entretiennent une bibliothèque personnelle... la bibliothèque n'est pas un lieu permettant la connaissance exhaustive d'un auteur, car la plupart du temps son "oeuvre" n'y est pas complète. Par ailleurs, ces usagers sont bien conscients que la bibliothèque comporte un filtre : ce qu'elle propose résulte d'une sélection faite par les bibliothécaires sur l'ensemble de la production éditoriale. "

Par contre, les lecteurs "friands" de divertissement et qui cumulent la fréquentation des bibliothèques ont une forte tendance à lire en sélectionnant le genre.

- "Je ne lis que des romans, mais j'ai déjà lu tous ceux qui sont du style qui m'intéresse dans la bibliothèque de ma commune."

- "Je vais directement dans les rayons car je connais bien les bibliothèques et je sais où je vais trouver ce qui m'intéresse..."

- "Moi, je ne lis que des BD..."

- "Je n'emprunte que des romans et des livres ayant trait à l'histoire."

- "J'aime bien pouvoir découvrir de nouveaux thèmes pour mes livres, c'est ce que la bibliothèque me permet de faire."

Nul doute que ces lecteurs-ci ne recherchent, dans la pratique de la lecture, qu'une notion de distraction : on lit des romans pour s'évader, pour se détendre. E. VERON complète ces informations en disant : "Le choix des livres est encadré par la notion de genre : on ne cherche pas l'écriture d'un auteur, on lit des livres d'un certain type. Et lorsqu'on suit un auteur, c'est parce que son nom est la garantie de retrouver un roman qui appartient au type recherché."

Les usagers qui pratiquent ce mode de lecture sont de forts consommateurs de médias, nous dit E. VERON, alors ne serait-ce pas cette boulimie de lecture dont il parle aussi qui serait à l'origine de leur accumulation de bibliothèques ? En s'inscrivant à plusieurs centres de documentation, peut-être ont-ils le sentiment d'avoir un choix plus large, mais surtout une possibilité de retrouver, en plus grand nombre, des types de livres qu'ils aiment.

Après ces premiers parallèles entre nos propres constatations et le classement des modalités de lecture d'E. VERON, il nous reste à étudier la dernière catégorie de lecteurs, c'est-à-dire ceux qui ne voient pas dans la bibliothèque qu'un lieu de travail ou de divertissement et tenter de ressortir le type de pratiques qui pourraient s'avérer être les plus représentatives de ce groupe d'individus.

En reprenant tous ces discours sur leurs goûts, on obtient les réponses suivantes :

- "J'emprunte surtout de la sociologie. Mais j'ai besoin aussi de trouver dans une bibliothèque les nouveautés littéraires..."
- "Ce sont surtout les romans étrangers que j'aime emprunter et, en ce moment, je suis plus attiré vers la littérature allemande. Mais, j'utilise beaucoup de documents en philosophie... Pour moi, la bibliothèque est un lieu de culture et de divertissement."
- "J'aime bien consulter différentes revues pour mon plaisir et je m'intéresse également, pour mon travail, aux questions de critiques littéraires, égyptologie... J'aime bien lire quelques romans aussi..."
- "J'ai besoin de pouvoir emprunter des romans pour mes loisirs et de consulter sur place de la documentation sur la philosophie pour mon travail."
- "Je lis toutes sortes de romans pendant mes loisirs, mais je vais à la bibliothèque dans le but de travailler sur des questions d'ordre juridique..."
- "Les romans, je vais les chercher directement dans les rayons, sans passer par les fichiers. J'aime bien fureter..."
- "Je suis très éclectique, je m'intéresse à tous les genres. Malheureusement, à la BM, les nouveautés sont souvent prises d'assaut..."

Il semble difficile de cataloguer nos lecteurs dans un groupe particulier car tous n'ont pas les mêmes demandes. Pourtant on peut dire que ce qui semble les caractériser, est l'aspect éclectique que VERON qualifie ainsi : "La motivation essentielle de la lecture est la curiosité, une curiosité mêlée de fascination face à la diversité de la connaissance : les lecteurs n'opposent pas "fiction" et "documentaire" et passent librement de l'une à l'autre, au gré de leur poursuite d'un sujet". "Il n'est pas surprenant de constater que cette modalité de lecture comparativement aux autres, est celle qui est associée à la connaissance la plus complète de l'espace de la salle en libre accès".

Rien d'étonnant, à ce propos, de constater qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à déambuler dans les BM assez grandes, à se repérer dans les classements qu'ils maîtrisent bien dans tous les domaines.

"La technique qu'ils appliquent au cours de la visite est le balayage visuel des rayons".

Mais ces lecteurs recherchent également la lecture du "frais" qui suppose de leur part un intérêt particulier pour les nouveautés. "Ces lecteurs passent sans cesse d'un domaine à l'autre à condition qu'il s'agisse de livres qui viennent de sortir. Cela permet, d'une part, de connaître l'actualité, d'être "à jour" et, d'autre part, d'en parler avec ses relations. La visite peut se limiter à la zone d'exhibition des nouveautés lorsque celle-ci est relativement importante. Quand l'offre de nouveautés est jugée insuffisante, des tactiques destinées à "dénicher" les livres récents peuvent apparaître : on fouille dans les chariots de retour de livres ou on "balaye" les rayons, à la recherche d'ouvrages récents, en jugeant selon l'apparence du dos des volumes."

Cette recherche du "frais" est une réalité qui m'a été exposée par beaucoup de lecteurs dont la seule volonté est de trouver les derniers livres parus. Bien souvent, m'ont-ils dit, ils sont plus aisément satisfaits dans leur BC car les BM sont souvent trop vite démunies. C'est une des raisons pour lesquelles ils se rendent plus volontiers dans leur BC.

--*-*-*-*-*-*-*

III - CE QUE LES LECTEURS TROUVENT VRAIMENT DANS LES BC ?

A - LE POINT SUR LES BC

Nous venons d'étudier quelles étaient les demandes des lecteurs vis-à-vis de leurs bibliothèques et il est ressorti de cette analyse un certain nombre de tendances qu'il s'agit désormais de vérifier par rapport aux faits réels.

Afin de procéder de manière pertinente, il apparaît comme indispensable d'appuyer nos vérifications sur les divers bilans statistiques établis par chacune des BC faisant partie du réseau de la BCP, d'une part, ainsi que par les statistiques propres à la BCP, d'autre part. Enfin, il nous faudra illustrer ces différents chiffres à l'aide des commentaires de chacun des responsables de ces BC.

Si mon travail porte dès à présent sur les seules BC, en délaissant les BM, c'est afin de poursuivre la logique de ma problématique, qui, je le répète n'introduit comme acteur principal que les BC ; les BM intervenant au titre de terrain d'enquêtes permettant de cerner la population rurale qui est elle seule concernée par cette recherche.

Cette triple démarche subit toutefois certaines restrictions, indispensables pour la bonne conduite de ce travail. En effet, il semble tout à fait intéressant de ne pas vérifier nos propos sur un éventail de communes trop large, qui serait le réseau de la BCP dans son ensemble, étant donné le choix restrictif au départ de ne "sonder" des lecteurs que dans une partie précise de la Saône-et-Loire. Aussi, il convient de sélectionner les BC qui correspondent le mieux à ce secteur géographique et qui regroupent celles que j'ai visitées et dans lesquelles j'ai effectué une enquête préalable auprès des responsables attitrés. Afin de ne pas trop restreindre non plus cette analyse et, compte-tenu également des possibilités temporelles qui m'étaient accordées, ce sont 10 BC qui ont servi de support à cette seconde partie de mon travail.

Avant d'explicitier mon approche, je voudrais présenter, sur quelques points, le profil de chacune des ces bibliothèques, étant entendu qu'elles sont toutes fort différentes, du fait de la taille de la commune où elles sont implantées, de la date de leur création et du personnel formé ou pas pour chacune d'entre elles.

Plutôt que de citer leur nom, ce qui ne présenterait aucune importance particulière pour le bon déroulement de cette étude, j'ai choisi de les nommer par numérotation. Nous aurons donc la BC 1 jusqu'à la BC 10 dont le chiffre indique l'importance de la commune par ordre décroissant.

EFFECTIFS DES PRETS ADULTES

PAR COMMUNE ET PAR GENRE

	B 1	B 2	B 3	B 4	B 5	B 6	B 7	B 8	B 9	B 10
1986 R		1335		855	876		1382	260		430
1986 D		530		113	164		345	259		84
1987 R		1224		684			1001		124	260
1987 D		600		124			680		40	127
1988 R		1359		906			1383		360	324
1988 D		774		233			854		120	101
1989 R		1240		937			1567	220	412	321
1989 D		592		348			1042	239	117	104
1990 R	4217	866	328	1244	270	167	2380	316	565	789
1990 D	1483	568	167	942	60	94	1556	188	153	267

Les bibliothèques sont classées selon la taille de leur commune ;
c'est-à-dire, par ordre décroissant de la population.

R : Romans

D : Documentaires

REPARTITION (EN POURCENTAGES) DES PRETS ADULTES

PAR GENRE, POUR CHAQUE COMMUNE

	B 1	B 2	B 3	B 4	B 5	B 6	B 7	B 8	B 9	B 10
R 1986		72		88,3	84,2		80,2	50,1		83,64
D		28		11,7	15,8		19,8	49,9		16,36
R 1987		67,1		84,6			59,5		75,6	67,2
D		32,9		15,4			40,5		24,4	32,8
R 1988		63,7		79,5			61,8		75	76,2
D		36,3		20,5			38,2		25	23,8
R 1989		67,7		73			60	64	78	75,5
D		32,3		27			40	36	22	24,5
R 1990	74	60,4	66,3	56,9	81,8	63,99	60,5	62,7	78,7	74,7
D	26	39,6	33,7	43,1	18,2	36,01	39,5	37,3	21,3	25,3

R : Romans

D : Documentaires

BC1 : La population de la commune de BC1 est égale à 2 568 habitants et elle est en intercommunalité avec deux autres communes associées. Cette bibliothèque a été créée durant l'année 1990 et elle compte 5 animateurs dont un seul a suivi la formation ABF. Elle est ouverte 10 h 30 par semaine.

BC2 : est située sur une commune de 1 678 hab. Elle existe depuis 1983 et elle est tenue par 7 personnes dont 2 sont formées. Elle est ouverte 6,5 h par semaine.

BC3 : existe depuis 1990, elle dessert une population de 1 647 hab et 4 personnes dont 1 seule est formée, s'en occupent. Elle est ouverte 8 heures par semaine.

BC4 : qui se trouve dans une commune de 1 533 hab est mise en place depuis 1984 et compte 6 bénévoles dont 2 sont formées. Elle est ouverte 8,5 h par semaine.

BC5 : dessert une population de 879 hab et a été créée en 1984. 2 des 5 bénévoles ont suivi les cours d'ABF. Elle est ouverte 4 h par semaine.

BC6 : est dans une commune de 818 hab et fonctionne depuis 1990 seulement grâce à 1 seule personne formée. Elle est ouverte 4 h par semaine.

BC7 : créée en 1985, dessert une population de 678 hab en intercommunalité avec 3 relais. C'est 1 160 hab qui sont touchés. 3 des 4 bénévoles sont formés. La bibliothèque est ouverte 5 h par semaine.

BC8 : La plus ancienne des 10 bibliothèques, a vu le jour en 1983 et elle dessert une commune de 648 hab grâce à la responsable formée aidée par 3 bénévoles. Elle est ouverte 3,5 h par semaine.

BC9 : reliée à un relais et créée en 1987, compte 2 animateurs formés contre 2 non formés, pour une population totale de 468 hab. Elle est ouverte 3 h par semaine.

BC10 : existe depuis 1984 dans une commune de 290 hab, en intercommunalité avec 2 communes. A un personnel égal à 6 personnes dont 2 seulement sont formées. Ouvre 3,5 h par semaine.

Comme cette présentation succincte permet de le vérifier déjà, on voit que chacune de ces bibliothèques a un fonctionnement particulier, aussi est-ce seulement à titre d'illustration que je joins à ce travail, le tableau ci-dessous, qui représente l'évolution du nombre d'inscrits dans chacune de ces bibliothèques.

	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5	BC6	BC7	BC8	BC9	BC10
1986		285		344	293		233	104		146
1987		305		296	313		287	77	80	142
1988		297		236	311		315	118	76	156
1989		198		230	268		330	64	130	96
1990	501	252	265	275	168	151	207	129	80	70

Nombre de lecteurs inscrits dans chaque BC

Ces chiffres sont bien entendu incomparables entre eux du seul fait déjà que certaines BC sont plus anciennes que d'autres. De plus, les chiffres qui m'ont été communiqués, correspondent, pour ce qui concerne BC5, BC6 et BC10, au nombre total d'inscrits avec les Relais associés ce qui explique la disparité flagrante des lecteurs entre chaque commune.

Par contre, ce que ce tableau permet de noter d'une façon intéressante, c'est la fluctuation étrange du nombre d'inscrits, souvent à la baisse pour certaines années. L'explication de ce phénomène très simple est la suivante : ces baisses de lecteurs correspondent aux périodes où les bénévoles ont suivi une formation, dont la conséquence a été le "nettoyage" des fichiers et la remise à jour exacte des véritables lecteurs.

Sur cet aspect concernant le nombre d'inscrits, nous pourrions éventuellement faire un travail de proportionnalité nous permettant de saisir quel pourcentage de la population totale de chaque commune est inscrit à la bibliothèque. C'est ce que je vous propose de visionner dans le petit encadré ci-dessous qui ne reprend que l'année 1990.

	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5	BC6	BC7	BC8	BC9	BC10
1990	19,5	15,02	16,1	17,94	19,11	18,46	30,53	19,91	17,09	24,14

La première constatation face à ces pourcentages découle de la comparaison possible avec la moyenne nationale.

D'après les dernières enquêtes de 1989, du Ministère de la Culture, sur "Les pratiques culturelles des Français", on sait que 13 % de la population totale fréquente les bibliothèques publiques. Quand on regarde nos propres chiffres, on se rend vite compte de la performance de nos petites BC dans le sens où on atteint une moyenne de 19,78 % pour nos 10 exemples, légèrement supérieure à celle de la totalité du réseau de la BCP de Saône-et-Loire équivalant les 18 %.

Visiblement, la taille des communes n'est pas un facteur explicatif de la forte fréquentation : pour ce qui concerne notre secteur géographique. Par contre, c'est indéniable, quelque chose doit agir sur l'attrait qu'une bibliothèque a sur la population car on a deux extrêmes qui nous font passer du simple au double entre la BC2 et la BC7.

La question qui se pose est donc la suivante : quel est, ou quels sont les critères décisifs pour faire d'une BC, une bibliothèque qui attire et qui fonctionne bien, car il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'inscrits, encore faut-il savoir les retenir.

Afin de ne pas trop compliquer cette analyse nous ne tiendrons compte que de l'année 1990 pour ce qui concerne les différents bilans statistiques de ces BC, ainsi que des réponses réactualisées qui m'ont été faites au cours de mes entretiens auprès des responsables.

B - LA FORMATION DU PERSONNEL EST-ELLE IMPORTANTE ?

La première question à laquelle nous allons tenter de répondre est la suivante :

La formation d'un ou de plusieurs bénévoles est-elle un facteur explicatif d'un fort taux de fréquentation ?

	Personnes formées	non formées	TOTAL de bénévoles
BC1	1	4	5
BC2	2	5	7
BC3	1	3	4
BC4	2	4	6
BC5	2	3	5
BC6	1	0	1
BC7	3	1	4
BC8	1	3	4
BC9	2	2	4
BC10	2	4	6

Toutes nos BC possèdent au moins un bénévole formé ce qui est logique dans le sens où la formation est un des combats quotidiens de la BCP de Saône-et-Loire mais, cette formation a-t-elle un impact sur les résultats finaux des BC ? C'est une question intéressante à se poser.

Le nombre de bénévoles ne semble pas être un critère explicatif de cette forte fréquentation. En effet, en moyenne, chacune de ces BC possède 4,6 personnes qui y travaillent ; or celle qui a le plus faible taux de fréquentation des lecteurs est également celle qui a le plus d'employés et la BC6 qui n'a qu'un responsable se situe fort bien sur la moyenne départementale de la fréquentation. On peut donc affirmer cette non signification du nombre de bénévoles. Par contre, et ceci semble très important, la BC7 qui à un très haut taux de lecteurs est également celle qui compte le plus grand nombre de personnes formées. Il est impossible de tirer quelque généralité qu'il soit dans la mesure où cette information n'est pas vérifiable sur les autres BC.

Par contre, nous sommes tout de même en mesure de dire qu'il semblerait que le fait d'avoir plus de 2 responsables formés dans une bibliothèque dont l'effectif total du personnel est environ égal à quatre est un facteur positif pour un fort taux de fréquentation de cette bibliothèque par les lecteurs. Pour pouvoir être confirmée, cette hypothèse nécessiterait d'être étudiée sur un certain nombre d'autres BC qui possèdent plus de deux employés formés, mais par souci de conserver toujours le même échantillonnage, je préfère ne pas empiéter sur d'autres statistiques qui seraient consultables mais qui modifieraient mes données à chaque fois.

C - LES ANIMATIONS ATTIRENT-ELLES DE NOUVEAUX LECTEURS ?

Le nombre de bénévoles ne joue pas un rôle significatif, celui de la formation n'a pas été prouvé. Il nous faut donc poursuivre notre logique et étudier une nouvelle éventualité que nous nommerons animation.

Si on se réfère aux chiffres de l'année 1991, on obtient es résultats suivants :

BC1	1 panneau de nouveautés ou thématique	
BC2	9 heures du conte + 2 panneaux + 1 expo + 1 concours	
BC3	12 heures du conte + 1 panneau + 1 spectacle	
BC4		1 expo + 1 concours
BC5	rien	
BC6	1 heure du conte + 1 panneau + 3 expo + 1 atelier enfants	
BC7	40 heures du conte + 1 conférence + 1 rencontre auteur + 5 valises animation	+ 1 concours
BC8	rien	
BC9	9 ateliers enfants	
BC10	rien	

Ce qui ressort en tout premier lieu de cette énumération est identique à ce que nous avons vu précédemment ; il s'avère que c'est encore la BC7 qui a le plus fort taux de fréquentation, qui est l'organisatrice du plus grand nombre d'animations. Ce qu'il faut signaler, en plus, c'est le fait que ces dernières ne sont pas destinées seulement aux enfants puisque 2 des expositions portaient sur des thèmes intéressant surtout les adultes (LAMARTINE et les artistes locaux), la conférence, elle aussi, s'adressait aux adultes ainsi que le concours et la rencontre auteur.

Pour faire tout d'abord une étude des extrêmes, avant de cerner l'ensemble de notre échantillon, regardons à quoi équivaut la fréquentation des lecteurs des trois BC qui n'ont fait aucune animation, c'est-à-dire BC 5, BC 8 et BC 10. A priori, leurs taux respectifs étant ceux qui sembleraient également les plus élevés, il est nécessaire de visualiser leur travail éventuel d'animation pour les années antérieures.

En 1986, BC 5 avait fait une exposition sur le thème de la résistance dans le canton qui avait attiré beaucoup de personnes qui, d'après les bibliothécaires, s'étaient inscrites à la BC. Cette exposition avait été complétée l'année suivante. D'ailleurs, si on regarde les effectifs des lecteurs pour cette bibliothèque durant ces différentes années, on s'aperçoit que le nombre a diminué à partir de 1989.

BC 8 n'a, semble-t-il, effectué aucune animation durant ces quelques années, pas plus que BC 10.

Par contre, on constate que toutes les animations préparées par les autres BC s'adressaient essentiellement aux enfants, hormis un panneau nouveautés pour BC 1 qui était destiné aux adultes.

On ne peut pas affirmer véritablement qu'il y ait une influence des animations sur le nombre d'inscrits dans une bibliothèque, car en réalité il est vrai aussi qu'une telle démarche, si elle n'est qu'occasionnelle et non suivie, ne suscitera pas forcément de la part des visiteurs une envie profonde de s'inscrire dans la bibliothèque de leur commune.

Par contre, ce dont on peut véritablement parler, c'est de la fonction primordiale du dynamisme des responsables de la bibliothèque. Sur ce point là, on peut dire que l'animation est souvent un effet mesurable de cette caractéristique.

Alors si le suivi des animations dénote un certain dynamisme de la part d'une équipe, a-t-on le droit de dire pour autant qu'elles sont à elles seules une raison suffisante pour que l'on s'inscrive à la bibliothèque ? A priori, non. Mais malheureusement, l'aptitude à se comporter d'une manière énergique est difficilement quantifiable aussi me faut-il, une fois encore, tenter de comprendre qualitativement en reprenant les propos découlant de mes entretiens avec les responsables des BC, ce qui ne peut s'exprimer par des chiffres vérifiables.

D - LES BC VUES PAR LEUR PERSONNEL

- "Tous les gens qui aiment lire dans le village viennent à la bibliothèque. Ceux qui ne viennent pas ici ne fréquentent pas une autre bibliothèque au détriment de la nôtre : ce ne sont pas des lecteurs, tout simplement. Bien sûr, parmi tous nos inscrits certains vont peut-être aussi à la bibliothèque de Tournus, mais ce n'est pas sûr... On a eu 20 nouvelles personnes depuis 6 mois mais ce sont des enfants qui ont l'âge de lire..."

- "La population de notre commune est une population qui n'a pas peur de bouger, de se déplacer ; d'où la raison pour laquelle les gens n'hésitaient pas à se rendre à Mâcon avant que cette bibliothèque n'existe. Aujourd'hui, nous avons récupéré beaucoup de ces lecteurs grâce aux demandes d'ouvrages que l'on fait à la BCP et dont on parle aux gens... J'ai fait une animation et j'ai beaucoup d'autres idées pour les mois à venir..."

- "Notre but, attirer encore plus de monde. Deux fois par an, on fait des animations, des portes-ouvertes, on fait passer un article sur la bibliothèque dans chaque bulletin municipal. On a organisé un concours. On arrive à attirer des gens. Dans les six derniers mois, on a eu 24 inscrits. On s'est aperçu que ce sont les enfants qui attirent surtout les parents à venir à la bibliothèque ; alors on mise surtout sur eux en organisant une heure par semaine réservée pour l'école. En plus, on est assez arrangeant sur les prêts, on ne limite pas vraiment la quantité. Tous les bénévoles de la bibliothèque ont suivi des séminaires lecture-enfants. Les gens vont de moins en moins à Mâcon car ils sont de plus en plus satisfaits par nos services. Nous envisageons d'agrandir la bibliothèque pour attirer plus de monde à la suite d'une nouvelle inauguration. Notre but : toucher de plus en plus de lecteurs même extérieurs à la commune..."

- "La population du village est peu attirée par la lecture. Je crois que les gens qui allaient à Mâcon avant de venir ici continuent plus ou moins à y aller... les adolescents surtout pour leurs recherches qu'ils ne peuvent pas mener ici. J'envisage de faire une animation, plus de publicité autour de la bibliothèque..."

- "Les lecteurs ont plutôt tendance à demander conseil au personnel formé. Normalement dans une petite commune, la bibliothèque est un lieu de rencontres, ici, on se prend déjà pour la ville et on pense qu'il est mieux d'aller à Tournus... En plus, beaucoup de gens travaillent à l'extérieur. Je crois que beaucoup de personnes n'osent pas venir à la bibliothèque. Il faudrait faire des expositions, des animations pour attirer de nouveaux lecteurs... Le système de la BCP fonctionne bien pour la lecture-loisirs mais pour le reste, le délai d'attente est trop long. Nos nouvelles inscriptions sont le plus souvent des nouveaux retraités..."

- "Durant les 6 derniers mois, nous avons eu 30 nouveaux inscrits qui sont des enfants de l'école dont le CDI est fermé. Pour les retenir, il faut faire beaucoup d'animations, on en a déjà fait pas mal et elles ont bien marché. En plus, ce sont les enfants qui amènent les parents. Notre bibliothèque est un lieu de rencontres. Nous avons surtout des enfants et des retraités. Quelques anciens lecteurs de Mâcon continuent d'y aller pour des documents pointus pour leurs recherches..."

- "Nos lecteurs sont, en grande partie, les enfants. Nous n'avons encore jamais fait d'animations mais nous n'avons pas reçu de formation dans ce sens là. Nous avons eu une baisse de lecteurs depuis le changement de local car là où nous étions avant, elle était toujours ouverte. C'est une population très rurale qui ne lit pas beaucoup et je crois même pouvoir dire qu'avant l'ouverture de cette bibliothèque les gens n'en fréquentaient aucune..."

- "Nous avons du mal à faire venir les gens car ils imaginent qu'une bibliothèque sert uniquement aux intellectuels. Pour l'inauguration pourtant, beaucoup de lecteurs sont venus et se sont intéressés à la bibliothèque. Notre volonté serait de faire une journée porte-ouverte avec un thème car dans l'immédiat nous n'avons fait aucune animation. Je pense que nous avons des lecteurs qui allaient avant à Tournus et qui n'y vont plus maintenant que notre bibliothèque est ouverte. Mais quelques uns continuent d'aller aux deux..."

- "Beaucoup de nos lecteurs allaient déjà à Mâcon avant l'ouverture de notre bibliothèque. Aujourd'hui, seuls les étudiants continuent d'y aller en plus de fréquenter notre bibliothèque. Nous privilégions le coin enfant car il faut donner des habitudes de lecture très jeune afin qu'il n'y ait pas de rupture. Nous faisons donc beaucoup d'animations et nous envisageons de changer de local car l'espace est important. Je pense que ceux qui continuent à aller à Mâcon le font quand il y a urgence, quand ils sont pressés pour un examen, par exemple. Nous ne limitons pas la quantité de prêts. Durant les 6 derniers mois, nous avons inscrit 16 nouvelles personnes, des enfants en majorité mais aussi un étudiant, un nouvel habitant, une infirmière. Nous travaillons beaucoup avec les institutrices et quand nous organisons des expositions avec conférences, nous avertissons la population et quelques fois un impact se fait au niveau des inscriptions. Je pense que, dans la mesure du possible, les gens préfèrent venir ici plutôt que d'aller à Mâcon car c'est un véritable lieu de rencontres..."

Comme ces quelques propos le prouvent, on ne peut parler d'un réel suivi des animations dans les bibliothèques où elles existent effectivement, à l'exception peut-être de BC 7 qui, on le voit, a une responsable d'un grand dynamisme. Pour la plupart des bibliothèques, on a le sentiment que la création d'une animation est quelque chose de presque inévitable à laquelle il faudra songer si on n'en a pas encore fait mais le fond finalement n'a que peu d'importance. C'est un fait que, vu sous cet angle là, l'organisation d'une activité quelle qu'elle soit n'a pas beaucoup de sens et c'est vrai qu'il est difficile de quantifier l'importance des animations par rapport au nombre d'inscrits.

Il semblerait bien que le bon fonctionnement d'une bibliothèque qui attire un fort taux de lecteurs serait plus le fruit d'un déploiement d'énergie de la part du personnel plutôt que celui d'une animation exceptionnelle qui n'aurait que peu d'impact sur la population.

Visiblement, il est très difficile de donner le schéma type de la bibliothèque idéale et il est même impossible de nommer les caractéristiques indispensables pour faire d'une bibliothèque un temple de la culture s'adressant à une grande proportion d'une population.

Nous sommes juste en mesure de dire qu'une bibliothèque ne peut bien fonctionner qu'avec le concours de plusieurs bénévoles, que ces derniers se doivent de suivre une formation minimum leur permettant d'être performants. Mais c'est finalement leur dynamisme et leur personnalité qui fait du lieu dont ils s'occupent un endroit attractif ou pas et sur ce point là aucune mesure chiffrée n'est possible.

Dans les différentes citations que je viens d'énumérer, quelques points bien précis ressortent d'une manière flagrante et qu'il est intéressant de mentionner.

Certains de "nos" responsables ont une certaine tendance à être un peu fataliste dans le sens où ils imaginent que la population rurale est souvent une population qui ne s'intéresse pas à la lecture et que, par conséquent, l'effectif de lecteurs qu'ils ont déjà atteint ne pourrait être que difficilement dépassé. Il semblerait donc que la bibliothèque soit vue comme un lieu réservé aux intellectuels.

Le but de la plupart de ces bibliothécaires est donc bien de toucher une jeune population pour leur donner une habitude de pratiques de la lecture et, nous l'avons vu, attirer par la même occasion leur environnement proche (parents !).

Par contre, presque tous ont la sensation que tous les gens qui fréquentaient une bibliothèque avant la création de la leur se sont inscrits à cette dernière. Or, mes propres questionnaires visent à me faire dire qu'un certain nombre encore de lecteurs des petites communes ignorent l'existence de leur bibliothèque et s'adressent directement dans une BM.

D'ailleurs, mais là n'est pas mon sujet, les quelques entretiens que j'ai eu avec ces lecteurs-ci tendent à me faire dire que, sachant qu'une bibliothèque existe plus près de chez eux, ils n'accorderaient qu'une confiance limitée dans les choix d'ouvrages qu'ils pourraient y trouver. Ce fait reste à être prouvé car le nombre trop restreint de mes entretiens sur ce domaine ne me permet pas d'en tirer des conclusions, mais tel n'était pas mon ambition.

Par contre, et ce qu'il est intéressant de mettre en évidence dans ce qui m'a été dit par ces bénévoles, c'est la pleine conscience de leur impossibilité à pouvoir répondre à toutes les demandes, ce qui implique de la part de la population une accumulation de fréquentations de bibliothèques.

Mais, avant de traiter réellement cette partie importante de mon travail, je voudrais vous renvoyer aux deux tableaux suivants, établis d'après les statistiques de la BCP, qui donnent la répartition des prêts dans les BC.

E - LES FAITS DANS LES CHIFFRES

La première constatation concernant l'évolution des prêts effectués par la BCP est la faible hausse, mais hausse tout de même, des prêts adultes par rapport aux prêts enfants. En effet, alors qu'en 1986, un peu plus de la moitié des ouvrages prêtés étaient destinés aux jeunes lecteurs, 1990 donne l'avantage aux adultes. Cette première remarque faite, il est intéressant de décomposer les prêts adultes de manière à mettre en évidence les deux aspects vus dans le chapitre ultérieur de lecture-loisirs /lecture-travail.

Cette fois encore, on a la surprise de constater une certaine progression, aussi faible soit-elle, des documentaires au cours des années, au détriment des livres de divertissement (compris sous les termes : romans + BD) qui restent cependant nettement majoritaires. Malgré tout, nous sommes à même d'affirmer que petit à petit le documentaire semble se faire une place de plus en plus important au sein des BC ce qui tendrait à nous faire dire que les BC ne sont pas des lieux réservés aux divertissements et que sans doute, malgré la forte progression des bénévoles à dire qu'il ne leur est demandé que des romans, une certaine demande documentaire serait tout de même présente dans les petites communes.

REPARTITION DES PRETS
DE LIVRES EFFECTUES
PAR LA B.C.P.

ANNEES	R + BD	DOC	ENFANTS
1986	38,44 %	11,06 %	50,5 %
1987	43,46 %	13,00 %	43,54 %
1988	40,97 %	12,95 %	46,08 %
1989	39,20 %	12,78 %	48,02 %
1990	39,28 %	13,32 %	47,40 %

REPARTITION DES PRETS
ADULTES EFFECTUES
PAR LA B.C.P.

ANNEES	Livres de divertissements (Romans + B.D.)	Documentaires
1986	76,50 %	23,50 %
1987	77,20 %	22,80 %
1988	75,99 %	24,01 %
1989	75,42 %	24,58 %
1990	74,68 %	25,32 %

Sur la totalité des prêts effectués par la B.C.P., le pourcentage des documentaires ne cesse d'augmenter

Afin d'affiner quelque peu ces chiffres, nous allons compléter ces informations par les statistiques existantes sur les demandes d'ouvrages qui sont finalement proches d'une réalité de besoins exprimés par les lecteurs eux-mêmes d'une manière très concrète. Malheureusement, il n'existe pas de détails précis sur ces demandes et il n'a pas été possible de quantifier la proportion des romans et des documentaires.

Pourtant, nous avons tout de même un élément satisfaisant qui nous permet de mesurer l'évolution du type de demandes grâce, non pas au nombre d'ouvrages précis demandés puisqu'ils ne sont pas classés par genre, mais par les chiffres toujours en progression de la documentation demandée et vus dans le chapitre réservé à la télédocumentation, qui correspond à l'élaboration d'une bibliographie sur un thème de recherche ou d'intérêt personnel ponctuel.

Nous voyons fort bien qu'en l'espace de 5 ans, cette demande a été multipliée par deux.

Si ce chiffre confirme le fait que le fonds documentaire est parfois faible dans les BC et que la compétence des bénévoles à les renseigner n'est pas toujours irréprochable, il est surtout une preuve flagrante que les gens attendent de plus en plus d'une BC qu'elle assure les mêmes services que l'on est en droit d'attendre de toute bibliothèque digne de ce nom ; à savoir : renseigner sur n'importe quel domaine. Par conséquent, on voit très bien que de plus en plus de gens qui allaient sans doute dans une grande BM au début des années 80, pour rechercher des documentaires, s'adressent aujourd'hui en plus grand nombre à la BC plus proche de leur domicile. C'est dire qu'ils ont compris le rôle que pouvait jouer la BCP et la confiance plus grande qu'ils apportent désormais à la petite BC.

Pour illustrer ces chiffres globaux, je voudrais retranscrire ici, à titre d'exemple, un tableau de demandes d'ouvrages fait par la BCP, au cours de 11 semaines.

Semaines	Romans	Documentaires	J.	BD
1	49	55	14	/
2	33	53	5	7
3	29	46	5	4
4	12	21	7	2
5	13	21	7	/
6	15	34	3	2
7	29	68	13	19
8	29	57	7	8
9	21	42	10	9
10	23	40	20	9
11	36	41	12	11
TOTAL	289	478	103	71

TABLEAU DES DEMANDES D'OUVRAGES sur 11 semaines

Qu'est-ce que ce tableau nous montre ?

- sur 941 ouvrages demandés en 11 semaines, à la BCP, 478 (soit plus de la moitié du total) sont des documentaires alors que seulement 289 d'entre eux sont des romans. C'est-à-dire que près des deux tiers des demandes d'ouvrages adultes concernent des livres "culturels".

Si ces chiffres signifient que, peut-être, les amateurs de romans et de divertissements sont les privilégiés des BC, et cela ne fait presque aucun doute, ils ont surtout la caractéristique de nous montrer que dans les petites BC, il y a une forte demande dans le domaine des documentaires et non pas comme le personnel des BC semblait le pressentir un intérêt réduit au monde de la fiction et du divertissement.

Ce qui confirme une fois encore ce que nous disions précédemment sur l'attente de plus en plus grande des gens envers toute bibliothèque.

Tous ces chiffres et tableaux, sans doute un peu rébarbatifs aux yeux de mes lecteurs, m'ont apparu cependant comme indispensables, car moins aléatoires et plus vérifiables que des discours.

Toutefois, comme mon travail fut essentiellement une étude de terrain, je n'oublie nullement l'aspect plus discursif de mes recherches basées sur mes questionnaires et entretiens. Aussi voudrais-je dès maintenant exploiter plus profondément les témoignages recueillis auprès de mes interlocuteurs qui correspondent au type de lecteur du cadre D, c'est-à-dire les lecteurs des BM et des BC.

F - TEMOIGNAGES DES LECTEURS

Comme nous le savons déjà, notre échantillon regroupe presque moitié moins de personnes correspondant à ce profil qu'à celui qui caractérise ceux qui délaissent leur BC, aussi ai-je également moins d'entretiens complémentaires pour cette catégorie là. Pourtant les propos recueillis sont déjà très représentatifs de ce qui est recherché dans cette accumulation des bibliothèques; aussi vais-je, dès à présent, retranscrire avant toute analyse les réflexions intéressantes qui m'ont été communiquées.

"La BM intervient pour moi en complémentarité de ma BC. En effet, je vais d'abord dans ma BC car j'aime bien l'ambiance, pour moi c'est un lieu de rencontres. J'aime bien discuter avec la responsable alors qu'à Mâcon, le personnel a trop de travail. J'aime bien les petites bibliothèques intimes et pour moi, ces deux bibliothèques sont complémentaires. L'avantage de ma BC, c'est que je peux demander souvent des titres précis qui sont rapidement envoyés par la BCP. Pour mon choix de bibliothèques, tout est une question de temps, c'est-à-dire que si je suis vraiment pressée pour avoir un document qui concerne mon travail, j'irai peut-être plus facilement à Mâcon... La proximité de la BC est appréciable ainsi que les rapports avec le personnel..."

- "Pour une question d'emploi du temps, il m'est plus facile d'aller à la BM de Tournus qu'à celle de ma commune. En plus, à Tournus, l'accueil y est charmant, on y est bien conseillé et le coin enfants est particulièrement bien réussi. Dans ma BC, les bénévoles y sont moins compétents. Mon choix de bibliothèques s'effectue selon mon emploi du temps. Je ne vais pas à la bibliothèque avec en tête quelque chose de bien précis mais pour être mieux renseigné, mieux vaut aller directement à Tournus car on peut leur demander des indications autour d'un thème ce qui n'est pas possible dans ma BC. Ce qui est le plus pratique pour moi, dans ma BC, c'est la proximité et en plus je peux y emprunter autant de livres que je veux ce qui est appréciable. Au niveau des revues, il y a un moins grand choix dans la BC qu'à Tournus..."

- "La bibliothèque de Mâcon n'intervient pas pour moi en complémentarité de celle de ma commune, c'est plutôt l'inverse. Dans ma BC, je peux avoir des ouvrages sans me déplacer, je procède par furetage alors que je vais à Mâcon pour un titre précis car je connais bien le personnel et je suis toujours satisfaite de son avis. Je vais aussi quelques fois à Tournus pour une question d'emploi du temps et je trouve que c'est l'intermédiaire entre Mâcon et ma BC, en plus, elle est presque aussi performante que celle de Mâcon. A Mâcon, on a affaire à des professionnels moins disponibles mais plus qualifiés alors que dans ma BC des bénévoles sont plus disponibles mais plus limités dans une demande précise..."

- "Il est très pratique pour moi, pour une raison de distance, d'aller dans la BC. D'ailleurs, je vais de moins en moins dans la BM de Mâcon au profit de celle de ma commune car je lis essentiellement des romans et je suis tout à fait satisfait par ce que je trouve dans ma BC. En plus, l'accueil et le contact avec le personnel sont beaucoup plus agréables. En fait, je n'allais pas dans ma BC jusqu'à maintenant par manque d'information. J'allais à Mâcon exprès pour la bibliothèque mais, avec ma BC, je pourrais emprunter plus souvent des livres..."

- "Je vais à Mâcon quand je ne trouve pas ce que je cherche dans ma BC parce que finalement j'aime mieux aller dans ma BC. J'y ai toujours de bons conseils et à Mâcon, je trouve que c'est moins amical et je n'ose pas demander. En plus, pour me déplacer, je n'ai qu'un vélo et il m'est difficile de me rendre à Mâcon. Donc pour moi, ce qui est important, c'est la proximité et le contact avec le personnel. En plus, dans ma BC, je peux commander des livres que j'ai rapidement grâce à la BCP..."

- "Moi, je préfère aller au plus proche et quand je ne travaille pas, je vais uniquement dans ma BC. Pour moi, c'est important de participer à la vie de la commune et je sais que j'y serai servie vite. A Mâcon, souvent les livres que je cherche sont déjà empruntés et on ne peut pas faire de réservations. Je trouve plus de nouveautés dans ma BC car la BCP lui fournit vite les renseignements et puis le personnel est plus sympathique..."

- "Dans ma BC, le personnel est plus disponible mais il y a peu d'espace pour consulter sur place. C'est plus un lieu de loisirs qu'un lieu de travail. Quand je cherche des renseignements précis, je préfère aller directement à Mâcon. Pour me distraire, je trouve plus de nouveautés dans ma commune. Malheureusement, il n'y a pas assez de documentaires..."

- "Je vais à Mâcon ou dans ma BC selon mes envies et mes besoins. Pour moi, être inscrite dans deux bibliothèques, c'est avoir plus de choix et c'est également très pratique. En principe, je me rends d'abord dans la BM de Mâcon et si je ne trouve pas ce que je cherche, je vais dans ma BC car je sais que là je pourrai réserver. Je m'entends très bien avec le responsable de ma BC, c'est quelqu'un qui adore les livres et qui sait bien me conseiller. Mais, comme je lis surtout des romans, ce que je demande, c'est beaucoup de choix... A Mâcon, il n'y a pas suffisamment de nouveautés..."

- "C'est vraiment mon emploi du temps qui dirige mon choix de bibliothèques. Dans ma BC, il n'y a pas beaucoup de livres intéressants mais j'y vais avec toute une liste et je sais que la BCP me les fera parvenir. En principe, on est en droit d'attendre plus de satisfaction de la part d'une grande BM, mais en l'occurrence, ce n'est pas toujours le cas car le fonds de poésies, par exemple, ne bouge gère alors qu'avec ma BC, je peux avoir beaucoup de nouveaux titres ; le délai est long mais on a ce qu'on demande, le côté intime de ma BC a un certain charme..."

- "Je vais régulièrement à la BM de Mâcon et c'est un peu par obligation, parce que mon mari est au conseil municipal, que je vais dans ma BC car il y a peu de romans que je n'ai pas encore lus, pas assez de documentation. Tout est dirigé vers la population qui est agricole, qui n'aime pas beaucoup lire et dont les goûts ne sont pas les mêmes que les miens. Je n'ai rien contre les petites BC et la plupart sont très performantes mais celle de ma commune ne l'est pas et le personnel non plus. Je vais donc d'abord à Mâcon, et accessoirement dans ma BC..."

Sur ces 10 témoignages qu'il m'a semblé intéressant de retranscrire ici, nous sommes en mesure de tirer quelques points décisifs qui reviennent en grande majorité dans tous les discours. Sur ces 10 personnes, une seule ne fréquente sa BC qu'à contre-cœur (cf dernier intervenant) et il est vrai que la bibliothèque dont elle parle est une de celles qui, dans le réseau de la BCP de Saône-et-Loire, est la moins performante. D'une part, parce qu'elle n'a pas un personnel suffisamment formé pour être très compétent, d'autre part, parce que son organisation n'est pas en lien direct avec la BCP, dans le sens où il y a une certaine abstraction des bénéficiaires qu'elle pourrait en tirer. Le témoignage n'est donc pas du tout représentatif de ce que pense la majorité des lecteurs inscrits dans une petite BC mais il me semble toutefois intéressant d'en faire part dans le sens où j'ai voulu rester objective et ne pas tomber dans un créneau qui me taxerait de parti-pris.

J'ai voulu que la réalité du paysage des bibliothèques rurales, en Saône-et-Loire, pour ce secteur géographique soit respecté mais il est indéniable que, hormis cette dénégation vis-à-vis d'une BC, nous constatons une certaine satisfaction des services rendus.

Sans vouloir paraphraser et parce que ces retranscriptions sont à elles seules très parlantes, je ne vais pas m'étendre trop longuement sur l'analyse de ces entretiens. Toutefois, afin d'apporter tout de même un récapitulatif de ces points de vue, je me propose de donner, en quelques lignes, les attraits des BC qui poussent les lecteurs à s'y rendre, et à faire par la même occasion une sorte de typologie des réels besoins qui peuvent y être assouvis.

La proximité est un point important, comme nous venons de le voir. L'emploi du temps de chacun est un facteur important dans le choix de se rendre dans telle ou telle bibliothèque. Cet aspect purement matériel est indispensable à prendre en compte car l'on sait pertinemment qu'il n'est pas toujours facile de trouver du temps pour faire ce que l'on veut. Pour cette raison, le fait d'avoir près de chez soi une bibliothèque, est sans aucun doute une raison tout à fait favorable à sa fréquentation et il est vrai que toute la politique de la BCP ne s'y est pas trompée en permettant à un maximum de communes d'être desservies en bibliothèque. Bien entendu, les horaires d'ouverture sont importants aussi puisque, hormis les personnes sans emploi et les périodes de vacances, on sait que les gens travaillent le plus souvent à l'extérieur de leur commune rurale. Donc, c'est vrai que ce qui attire un lectorat, c'est bien sûr, la facilité d'accès à la bibliothèque.

Le second trait qui ressort de ces quelques entretiens, est l'importance que ces personnes apportent à leurs rapports personnalisés avec le personnel de la bibliothèque. La disponibilité de celui-ci est un atout primordial d'où l'importance d'une bonne qualification de ces bénévoles qui permet d'apporter, en plus de la sympathie et de l'accueil agréable, les conseils nécessaires à tout demandeur de documentation. On sait que dans la réalité on se trouve face à des grosses BM, qui même si elles possèdent un personnel compétent n'ont pas la possibilité d'être un bon interlocuteur face aux divers besoins de chacun.

En d'autres termes, les bibliothèques apparaissent trop souvent aux yeux du public comme un "temple" de la culture où l'on doit se débrouiller seul. Or, et il ne faut pas oublier que beaucoup de lecteurs potentiels ont du mal à se diriger correctement dans une bibliothèque et l'autonomie dans ce domaine doit passer par tout un mode d'apprentissage auquel certains ne sont malheureusement jamais confrontés. Cet aspect là, si important pour une approche agréable à la bibliothèque est souvent retrouvé dans nos petites BC et il semblerait que les lecteurs qui en font usage y soient réellement sensibles.

Etre bien accueilli est une qualité qui, si elle est importante, n'est pas toujours suffisante, c'est pourquoi nous l'avons vu, l'aspect formation du personnel est également un point capital à ne pas négliger. Trop souvent on cherche dans une autre bibliothèque ce qu'on ne peut obtenir dans la BC, uniquement par manque de connaissance de la part des responsables.

De ce qui ressort d'une façon flagrante de nos entretiens, c'est bien le fait que de se sentir guidé ou tout du moins de trouver dans le personnel un "dialogueur" spontané, est perçu comme un atout majeur pour les usagers des petites BC.

Le dernier point que je voudrais souligner et qui revient très largement dans les commentaires précédents, concerne la commodité de demandes d'ouvrages offerte aux lecteurs des petites BC par la BCP, qui connaît un large succès. En effet, presque toutes les personnes interrogées pour mon enquête et utilisant les services de leur BC, parlent spontanément de cet avantage particulier qui permet de concurrencer largement les services offerts par toute BM. Il est vrai pourtant que tous regrettent cependant le fait qu'il faille attendre, souvent durant un long délai, les livres qui ont été demandés mais beaucoup sont pourtant prêts à attendre le temps nécessaire plutôt que d'aller plusieurs fois sans garantie de succès à la BM. En réalité, on s'aperçoit aussi, et c'est peut-être ce qui est le plus frappant, que beaucoup de lecteurs font une distinction entre leur lecture de loisirs et celle qui concerne leur travail en recherchant presque systématiquement directement dans la BM les ouvrages plus "pointus". En fait, quand la demande a un caractère d'urgence dû à un besoin professionnel, les lecteurs, par besoin de rapidité, s'adressent dans une grande BM, espérant pouvoir remplacer un titre éventuellement manquant par d'autres ouvrages complémentaires ou similaires. Même les lecteurs qui disent utiliser la BM en complémentarité de leur BC, avouent, dans le cas d'un besoin de travail, s'adresser plus spontanément à la BM proche de leur commune.

Afin de connaître mieux le délai qu'il faut compter pour que des demandes d'ouvrages soient satisfaites, j'ai jugé intéressant d'utiliser les pointages effectués par la BCP à ce propos. Pour cette petite illustration, j'utiliserai donc les deux exemples qui m'ont été fournis par la BCP.

A la date du 03 Décembre 1990, 256 demandes ont été comptabilisées. Sachant que sur ces 256 titres, 46 seulement étaient disponibles sur les rayons de la BCP, 110 devaient être soit réclamés aux bibliothèques du réseau, commandés ou encore même demandés en prêt-inter.

Durant le mois de Décembre, 94 ouvrages ont pu être livrés, 65 titres supplémentaires étaient également fournis en Janvier. Finalement, à la date du 04 Avril, 218 ouvrages avaient bien été fournis. On voit bien que le délai est tout à fait variable d'un ouvrage à un autre et il peut être compris, en moyenne, entre 3 jours et 4 mois.

Nous pouvons refaire cette petite expérience sur une nouvelle date : le 04 Février, 313 livres avaient été demandés : 63 d'entre eux étaient sur les rayons de la BCP et, à la date du 06 Juin, 228 livres avaient été expédiés.

Que signifient ces chiffres ?

On remarque que certaines demandes non pas été comblées mais il ne faut pas omettre l'existence de certaines demandes non fiables ou non complètes qui ne sont jamais renouvelées par le demandeur ou encore d'annulation après demande.

Ceci dit, il est vrai aussi que quelques demandes n'ont pas assez rapidement une réponse et on conçoit très bien que l'urgence d'une demande implique une certaine méfiance vis-à-vis de la BCP, qui pousse le lecteur à s'adresser directement dans une plus grande bibliothèque que sa BC dans l'espoir d'un résultat rapide et certain.

De ce chapitre, nous avons retiré finalement deux aspects qui pouvaient sembler, à priori, contradictoires :

- d'une part, nous avons constaté la hausse flagrante des prêts de documentaires par les petites BC démontrée par les résultats statistiques donc scientifiquement vérifiables ;
- d'autre part, nous avons le double sentiment des bénévoles et des lecteurs qui va dans le sens d'une non-utilisation dans les BC d'un fonds trop rare en documentation.

Il est vrai que les usagers des BC ont quelques réticences encore à n'utiliser dans tous les cas que leur BC et on comprend leurs raisons quand on constate le délai, trop long parfois, pour être satisfait et le manque réel de place et de documents pour consulter directement au sein de la BC. Pourtant une certaine modification des pratiques a réellement eu lieu au cours de ces dernières années.

Comment expliquer ce changement ? :

- meilleure formation des bénévoles qui seraient plus à même d'aider les lecteurs et de leur expliquer les avantages à tirer de la BCP ;
- une nouvelle confiance, plus grande de la part des usagers qui hésitent moins à s'adresser à leur BC ;
- meilleure performance de la part de la BCP à satisfaire de plus en plus de demandes et de plus en plus vite.

La réponse n'est sans doute qu'une compilation de ces 3 variables qui ne peuvent finalement exister qu'intimement liées les unes aux autres.

Et ce qui tend encore plus à confirmer cette constatation, c'est l'évolution des prêts propres aux BM elles-mêmes. Afin d'illustrer rapidement ce fait, je voudrais citer les quelques chiffres en ma possession concernant la BM de Tournus.

Années	Nombre de		Pourcentages de	
	Documentaires	Romans	Documentaires	Romans
1986	8 698	5 036	63,33	36,67
1987	5 571	8 993	38,25	61,75
1988	6 016	9 111	39,77	60,23
1989	7 080	8 858	44,42	55,58

On constate très nettement une baisse des prêt de documentaires à partir de 1987, par rapport à ceux des romans. En effet, alors que plus de la moitié des emprunts concernait des documentaires, on a eu un retournement complet de situation. Si cette tendance semble s'estomper dans les années suivantes, il n'en demeure pas moins vrai que les conclusions restent cependant sensiblement les mêmes.

Comment interpréter ce chiffre ?

Il semblerait que, depuis la mise en place de l'informatisation dans la BCP, c'est-à-dire 1986 et la réelle compétitivité du service de télédocumentation, la BM de Tournus ait connu une modification dans la répartition de ses prêts due peut-être à la plus grande compétence des BC à desservir les usagers.

Cette hypothèse demanderait, sans doute, à être approfondie et il serait également intéressant de voir cette évolution auprès de la BM de Mâcon, le tout pondéré par l'évolution des lecteurs extérieurs à ces communes et possédant eux-mêmes une BC et inscrits dans ces BM. Malheureusement, pour une question de temps, il ne m'a pas été possible de mener à bien cet aspect qui nécessiterait éventuellement d'être étudié par un futur "candidat" à l'étude du public des bibliothèques en milieu rural.

A travers toute cette partie, nous avons tenté de comprendre l'utilité réelle qui était faite des BC et de faire une comparaison entre la demande des usagers et les services réels qui pouvaient leur être apportés.

Mais ce travail ne serait pas complet sans l'étude du versant qui concerne ceux qui sélectionnent seulement la BM ; c'est pourquoi je me propose de voir dès à présent ce qui semble manquer à la BC pour les regards extérieurs.

IV L'IMAGE DE MARQUE DES BC

Nous venons de voir ce que les lecteurs des BC y trouvent et attendent d'elles, il nous reste à comprendre quelles raisons et quels arguments font que certains préfèrent se rendre systématiquement dans une BM si loin de leur domicile plutôt que d'utiliser les services qui sont plus proches d'eux.

Plusieurs questions sont à soulever pour cette étude et celle qui est prédominante est celle qui vise à savoir si les usagers du cadre C ont déjà, ne serait-ce qu'une fois, eu la curiosité de se rendre dans leur bibliothèque.

Selon mon enquête, on obtient les chiffres suivants à la question "Etes-vous déjà allé dans la bibliothèque de votre commune ?" :

OUI	:	19
NON	:	24
SANS REPONSE	:	4

Ce qui ressort très nettement de ces premiers chiffres, c'est que la moitié des personnes interrogées qui fréquentent une BM, n'ont pas eu, ne serait-ce qu'une seule fois, l'idée d'aller visiter leur BC et, ce qui d'autant plus significatif, c'est le fait que parmi cette catégorie d'usagers, certains ont apporté une appréciation qualitative dénuée de logique pour la bonne raison qu'ils ne s'y sont jamais rendus.

Ainsi, par exemple, ai-je eu, lors des réponses à mes questionnaires, les commentaires suivants :

- "A priori, il me semble qu'elle doit être moins complète que celle de Mâcon." Or, cet enseignant n'emprunte, à Mâcon, que des romans et des disques.
- "J'ai habité Tournus et je fréquente la bibliothèque depuis 1981, pour moi c'est aussi un lieu de rencontres."
- "Je n'y suis jamais allée car je sais qu'il n'y a pas de choix et qu'il n'y a pas beaucoup d'espace pour consulter sur place." Cette femme de 35 ans ne consulte rien sur place dans la bibliothèque de Tournus.
- "Il ne doit pas y avoir assez de choix." Ici, c'est encore un enseignant qui n'emprunte, à Tournus, qu'exclusivement des disques.

Une jeune lycéenne de 17 ans me dit ne pas être allée dans le BC de sa commune et a pourtant coché toutes les cases qui correspondaient aux raisons pour lesquelles elle ne la fréquentait pas.

Un lycéen de 15 ans nous dit de la bibliothèque de sa commune qu'il ne connaît pas :

- "Les bibliothécaires sont inintéressantes et ne peuvent fournir aucun renseignement".

- "La bibliothèque n'a aucun attrait particulier ", voilà ce que nous dit un retraité qui n'est jamais allé dans la bibliothèque de sa commune.

Une autre dame, du même âge, nous indique ne pas être allée dans la bibliothèque de sa commune car "j'ai très peu de contact avec la population de ma commune".

- "Je ne la connais pas, je crois qu'elle est petite, peu fournie" nous déclare une mère au foyer.

- "Il n'y a pas assez de choix dans tous les domaines, l'accueil et les connaissances sont insuffisants".

Voici une petite illustration des diverses réflexions qui m'ont été tenues par écrit, par des lecteurs ne s'étant jamais rendus dans leur BC. Inutile de commenter ces propos basés sur des suppositions et qui, bien souvent, ne sont pas fondés lorsque l'on connaît le type de pratiques des bibliothèques de ces mêmes personnes. Par contre, ce qu'il est intéressant de souligner, c'est la convergence de tous ces propos vers l'idée d'une incompétence du personnel et le choix sans doute trop restreint des ouvrages au sein de ces BC.

Bien évidemment, nous ne pouvions, pour cette étude, nous contenter de telles explications, c'est pourquoi le travail d'entretiens est cette fois encore une approche plus complète et plus intéressante pour cette partie consacrée à l'image que l'on se fait d'une BC.

C'est pourquoi il va vous être donné à lire dès à présent, les diverses raisons qui m'ont été données par les lecteurs du cadre C sur leur non-fréquentation de leur BC.

- "J'ai appris l'existence de ma BC par hasard, par une connaissance qui en assurait la permanence mais je n'y suis jamais allée et je préfère ne pas fréquenter les gens de ma commune qui sont inintéressants. Ils ne font que du commérage et se retrouvent à la bibliothèque pour parler des voisins. Mon emploi du temps me permettrait d'y aller puisque je suis à la retraite, mais je n'ai vraiment pas envie. Je suis persuadée de l'incompétence des bibliothécaires dans ma BC et, en plus, les moyens y sont pauvres..."

- "Je me suis renseigné auprès de la mairie à mon arrivée dans la commune pour savoir s'il y avait une bibliothèque, mais je n'ai pas eu encore l'occasion d'y aller car elle est très peu souvent ouverte. Un enseignant seul s'en occupe et il a peu de temps libre. A priori, je ferai moins confiance à des bénévoles même si bénévolat ne signifie pas incompétence. Et puis, quand il y a peu d'habitants il y a moins de possibilités car on estime que moins il y a de monde et moins on doit remplir de besoins..."

- "Je vais déjà à la BM de Mâcon et ça me suffit car j'y trouve de toutes façons sûrement plus de choix. Mais je ne pense pas que dans la petite bibliothèque, j'aurais affaire à un personnel incompetent. Eventuellement, j'irais peut-être pour emprunter des romans..."

- "Je m'étais inscrite une fois dans ma BC, par esprit de commune mais elle n'est pas intéressante. Une bibliothèque doit être grande, avec beaucoup d'espace, elle doit être anonyme. Mais le personnel peut être intéressant car ce sont des gens passionnés, peut-être plus que les professionnels. En fait, c'est vrai que pour moi l'apparence d'une bibliothèque compte beaucoup..."

- "Je ne suis jamais allée dans ma BC et je reconnais avoir des idées préconçues mais je suis sûre de ne pas y trouver assez de renseignements quand je cherche des documents sur un domaine précis. Et puis, je ne ferais pas du tout confiance aux conseils des bénévoles qui n'ont aucun "bagage". Je suis à la retraite et je pourrais aller dans ma BC mais j'aime bien trouver beaucoup de nouveautés. A Mâcon, je regarde toujours sur le chariot au lieu d'aller dans les rayons pour être sûre d'avoir des livres récents..."

- "J'ai été inscrite quelques temps dans ma BC mais les horaires d'ouverture étaient trop restreints et puis il n'y avait pas un grand choix. Et, je suis habituée à la BM de Mâcon et l'habitude est importante pour la fréquentation d'une bibliothèque..."

- "Je n'ai pas le temps d'aller dans ma BC car je passe plus de temps à Mâcon et il y a une grande différence entre une bibliothèque de village et une bibliothèque de ville ; dans la BM de Mâcon, il y a certainement plus de choses que dans ma BC. Et quand on connaît bien une bibliothèque on s'y déplace facilement donc comme il y a en plus beaucoup de choix à Mâcon, je préfère rester à Mâcon..."

- "Les ouvrages qui sont dans ma BC ne sont pas intéressants pour moi ; il y a des romans mais seulement des best-sellers et je recherche un autre type de romans. Il y a aussi beaucoup de livres en vie pratique qui ne m'intéressent pas. C'est vrai que l'intimité d'une petite bibliothèque est agréable mais dans une grosse BM on peut toujours trouver des petits coins agréables pour s'installer. J'aurais le temps d'aller dans ma BC mais, franchement, ça ne m'intéresse pas, en plus, le prêt "inter" fonctionne bien à Mâcon. Pour mes recherches, j'ai besoin d'aller très vite..."

- "Je n'y suis jamais allé mais ma femme s'y est rendue et elle n'a rien trouvé d'intéressant ; les bibliothèques doivent être fortement spécialisée pour moi et, dans les petites communes, il suffit qu'il y ait des romans. Ces bibliothèques-là sont plus des points de rencontres que des lieux culturels et ça ne m'intéresse pas. J'aurais le temps d'aller dans ma BC, mais jamais je n'irai car j'aime aller dans les grandes villes pour voir d'autres têtes..."

Ces 9 témoignages sont suffisamment explicites et illustratifs sans qu'il soit utile de donner plus d'exemples qui iraient finalement dans le même sens et qui n'apporteraient, par voie de conséquence, pas beaucoup d'éléments nouveaux.

Ce qu'il est intéressant de noter, pour ce qui concerne nos lecteurs du cadre C, c'est le fait que, même ceux qui affirment s'être déjà rendus dans leur BC, n'ont pas eu finalement une expérience suffisante de celle-ci pour en donner un jugement objectif ; c'est pourquoi, dans cette étude, il ne semble pas indispensable de diviser en deux les résultats de cette enquête en prenant comme caractéristique le fait d'y être déjà allé ou pas.

Par contre, ce qu'il est important d'analyser, concerne plutôt l'image que les usagers des BM se font d'une BC quand ils ne la fréquentent pas, et en l'occurrence, pour ce qui concerne notre échantillonnage, on arrive aux résultats qui vont suivre.

Le reproche qui apparaît le plus souvent dans les différents discours qui m'ont été tenus, concerne le fonds documentaire de la BC. On sait, et c'est une évidence, que le nombre de titres sera bien inférieur à celui que l'on trouve dans les BM. Par contre, on ne peut pas dire que ce fait soit une raison objective dans le sens où quelle que soit la quantité de livres contenus dans une bibliothèque, on ne peut ni prétendre s'intéresser à tout, ni, surtout, dans le cas contraire, avoir le temps nécessaire pour tout emprunter ou tout consulter. Donc, on pourrait même dire que le taux de frustration pour les gros lecteurs ira en diminuant quand la bibliothèque détient un moins grand nombre de titres, dans le sens où il est possible d'avoir accès à un plus fort pourcentage de la totalité du stock. Mais, même si ce critère de choix ne sous-entend pas nombre d'ouvrages mais bien plutôt, type d'ouvrages, on ne peut, là non plus, prendre cet argument en considération dans le sens où le renouvellement presque trimestriel du fonds des BC attachées au réseau de la BCP permet une remise à jour beaucoup plus importante que dans les BM où un fonds mort subsiste obligatoirement.

En réalité, ce "reproche" fait aux BC semble, dans l'absolu, une vérité indéniable qui pourtant nécessite d'être largement atténuée par les services offerts par la BCP qui sont totalement inconnus de cette population de lecteurs. En effet, aucune des personnes interrogées ne mentionne le fait qu'il connaît l'existence d'une possibilité de demandes d'ouvrages laquelle pourrait toujours être critiquée du fait d'un délai parfois long, ce qui ne répondrait pas aux besoins urgents.

Un seul de nos "interlocuteurs", d'ailleurs, mentionne la nécessité où il est de se procurer rapidement les livres dont il a besoin.

Ce qu'il faut donc noter en tout premier lieu, c'est le fait que la plupart du temps, les usagers des bibliothèques réclament que cette dernière ait un fonds documentaire très important.

Il semblerait que la taille des locaux ait une influence sur l'image que l'on se fait du nombre d'ouvrages détenus et, en l'occurrence, la crédibilité des lecteurs serait fortement influencée par ce premier critère.

Le deuxième aspect qui est largement pris en compte par les lecteurs concerne le statut du personnel. En effet, la plupart des personnes interrogées emploient pour désigner ce personnel le terme de bénévoles, à l'opposé de celui de bibliothécaires utilisé pour les professionnels qui ont suivi une formation largement reconnue. Cette dénomination, pour parler d'un même travail, traduit déjà une certaine retenue quant à la confiance que l'on accorde aux dits "bénévoles".

Certains des lecteurs avouent franchement craindre une "non-compétence" des bénévoles ; ce qu'ils ne savent pas, c'est que la plupart d'entre eux ont reçu une formation dispensée par la BCP, mais le fait de savoir qu'ils remplissent leurs missions gratuitement rend leur compétence moins crédible. Une des personnes interrogée dit même, très ouvertement, ne pas savoir quels sont "leurs bagages" et que pour cette raison, ils n'ont sûrement qu'une capacité limitée à bien remplir leurs fonctions de bibliothécaires.

Même si quelques uns nous disent ne pas mettre en doute les compétences des bénévoles par rapport aux professionnels, ils préfèrent toutefois, quand il s'agit de recherches particulières, se rendre directement en BM pour être bien conseillés, ce qui tendrait à faire dire que leur confiance reste limitée au domaine du goût qui ne prend tout son sens que pour ce qui concerne la lecture-loisirs.

Ce qu'il serait intéressant de noter ici, c'est l'impression des responsables des BC qui leur fait dire que les lecteurs qui viennent dans leur bibliothèque ont tendance à toujours s'adresser à la même personne qui se trouverait être le plus souvent celle qui a effectivement reçu une formation bibliothéconomique. D'ailleurs la remarque m'avait été faite dans toutes les BC où je me suis rendue, que beaucoup de lecteurs avaient l'habitude de venir, toujours le même jour de la semaine, à la même heure, pour être certains de trouver le même personnel à sa disposition. Une preuve supplémentaire que la confiance entre usagers et bibliothécaires est un facteur déterminant dans la fréquentation d'une bibliothèque.

Quelques entretiens révèlent également le lourd handicap des BC à attirer des lecteurs du seul fait des horaires d'ouverture mal connus ou peu pratiques pour les personnes qui travaillent à l'extérieur de la commune.

Cette raison, largement invoquée, est pourtant difficile à prendre réellement en compte car il est rare que les BC ne soient pas ouvertes un soir de la semaine plus tard qu'à l'habitude ou souvent même le samedi.

Malgré tout, il est vrai que sur ce point des améliorations seraient sans doute à apporter pour optimiser, sinon l'effectif réel des lecteurs, du moins la potentialité des personnes susceptibles d'être à même de s'y rendre ne serait-ce qu'une fois.

Mais, finalement, ce problème des horaires n'est pas un véritable barrage car aucun des lecteurs ne donne cette raison comme l'unique obstacle à leur venue à la BC et ce sont toujours au moins deux raisons qui sont évoquées.

Une des dernières raisons données par nos lecteurs non inscrits dans les BC est directement liée à l'idée qu'ils se font des centres d'intérêts des autres habitants de leur commune.

En effet, beaucoup pensent à tort que la mentalité des ruraux est, par définition, divergente de la leur et ils leur semblent beaucoup plus "étroits" d'esprit. En fait, les personnes qui tiennent ces discours sont souvent installées dans la commune depuis peu de temps et n'ayant en réalité jamais de rapports avec leurs voisins, elles imaginent que ces derniers sont plus ou moins incultes. A fortiori, une commune regroupant des individus tels ne peut proposer une bibliothèque intéressante, voilà ce que pensent quelques uns de nos interlocuteurs.

En résumé, le paraître est très important pour tout ce qui touche le culturel. Il nous suffit d'observer l'architecture recherchée des grandes médiathèques pour comprendre qu'un petit local de fortune ne fait pas vraiment impression sur un public bercé par des images toutes différentes de ce qu'il imagine être la vraie culture.

La non-fréquentation d'une bibliothèque est, nous venons de le voir, une attitude qui correspond plus souvent à une méconnaissance des lieux et des services qui y sont rendus qu'à un désintérêt du fonds documentaire qui y est proposé. Par conséquent, nous pouvons affirmer que l'image de marque d'une bibliothèque est très importante pour son taux de fréquentation.

CONCLUSION

Etant donné que ce travail de terrain n'avait pas la prétention de me donner des généralités vérifiables dans le monde rural, dans son ensemble, à propos des comportements des lecteurs, il m'aura été possible, pour ce qui concerne cette étude qui ne doit être perçue que comme un exemple, de tirer certaines tendances qui sont peut-être propres à ce secteur géographique particulier.

La sociologie des comportements étant par définition une discipline s'appuyant sur une analyse du cas par cas, autrement dit qualitative, cette recherche est le résultat d'un long travail de terrain et de dépouillement des informations amassées sous forme de questionnaires ainsi que d'entretiens semi-directifs.

Le double intérêt de cette étude réside à la fois dans la connaissance que l'on peut avoir des modes de pratiques d'un échantillonnage de personnes et dans les améliorations toujours possibles à effectuer dans le monde de la lecture publique.

Pour cette raison, cette conclusion se doit d'être un récapitulatif clair des constatations faites et une amorce des idées à mettre en place ou à développer davantage encore, pour satisfaire un public plus large.

Nous l'avons vu, le monde rural n'est pas une entité d'un seul tenant ; c'est au contraire un ensemble de petits "pays" dont la seule caractéristique commune à tous est la faible densité de population, autrement dit, il s'agit de la campagne. Mais nous le savons, le fait de vivre dans un petit village ne signifie pas vivre éloigné de tout, et bien au contraire, la tendance actuelle serait plutôt à l'inverse ; c'est-à-dire profiter d'une qualité de vie souvent meilleure loin des grandes cités urbaines et utiliser pourtant les services que ces dernières proposent en plus grand nombre et d'une manière plus suivie.

Si les ruraux n'hésitent pas à se déplacer pour leurs loisirs et surtout pour leur travail qui bien souvent se situe à l'extérieur de leur commune, il est toutefois indispensable de mettre en place un certain nombre de services du domaine culturel dans les campagnes françaises ; c'est sans doute ce discours qui a été tenu dès 1945 avec la création des BCP, discours renforcé en 1982 par la décentralisation qui est aussi la date de l'ouverture de la BCP de Saône-et-Loire.

Mais, la particularité de cette dernière, qui est aussi la raison de mon choix de ce terrain, c'est d'avoir voulu non pas se substituer à un manque de bibliothèques, en Saône-et-Loire, mais au contraire à mettre en place tout un réseau de petites bibliothèques auprès desquelles elle ne jouerait qu'un rôle de coordinateur et surtout de complément.

Pourtant, il a été remarqué, à plusieurs reprises, le fait que beaucoup d'habitants de ces communes rurales persistaient à fréquenter les bibliothèques voisines situées dans des villes dont l'attractivité était pour maintes raisons fort grande.

Alors, une question s'est alors posée : utilisait-on ces grandes BM comme complément de la petite bibliothèque rurale, ou alors était-ce un choix isolé, une sélection due à un ou plusieurs mobiles dont ce travail devait en définir les caractéristiques ?

Les conclusions auxquelles cette étude nous a permis d'aboutir sont nombreuses et nous en proposons ici un résumé.

. Une petite partie de "nos ruraux" ne connaît toujours pas l'existence d'une bibliothèque dans sa commune. Bien sûr, ils sont une minorité car maintes démarches ont déjà été mises en place pour avertir toutes les populations. Cependant, il semblerait utile de rappeler à diverses occasions et sous différentes formes (par exemple des animations suivies et ponctuelles) l'existence et la vivacité de ces petits "centres culturels".

. Parmi la population sachant qu'une bibliothèque existe dans sa commune, nous avons, pour ce qui concerne notre échantillon, une prédominance de personnes qui n'utilisent pas ses services.

Plusieurs raisons en sont la cause. Nous pourrions énoncer, en premier, le fait que l'image de marque de la bibliothèque joue un rôle prédominant. C'est-à-dire que, parmi ces lecteurs, une majorité d'entre eux n'ont jamais été, ne serait-ce qu'une fois, voir ce qui leur était proposé dans cette bibliothèque. Leur refus de s'y rendre s'explique par leur certitude de n'y trouver aucun personnel compétent et aucun intérêt au fonds documentaire qui leur serait proposé, ce dernier ne pouvant, à leur sens, correspondre qu'à une population au goût trop romanesque. Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur ce point car nous savons que beaucoup de non-lecteurs pensent au contraire qu'une bibliothèque (quelle qu'elle soit) s'adresse uniquement à des intellectuels.

Le paradoxe est frappant et confirme bien que beaucoup d'idées préconçues subsistent encore dans les esprits.

Les usagers des bibliothèques extérieures à leur commune ont le sentiment que seules celles-ci, situées à "la ville", sont en mesure de répondre à leurs besoins qui sont en priorité basés sur des recherches ponctuelles liées à leur travail ou curiosité intellectuelle.

En ce qui concerne les quelques personnes qui connaissent tout de même la bibliothèque de leur commune, leur refus de s'y rendre tient au fait qu'elles ne savent pas l'existence des réelles possibilités de demandes d'ouvrages qui peuvent leur être offertes.

. Nous avons, enfin, une partie de notre population qui fréquente à la fois la bibliothèque de sa commune et celle d'une ville voisine selon divers critères.

C'est-à-dire que l'emploi du temps de ces individus joue un rôle moteur dans leurs choix. En effet, le fait de travailler à l'extérieur de leur commune de résidence commande leurs déplacements ; toutefois, la proximité de la petite BC est un atout important à leurs yeux.

Si certains utilisent deux bibliothèques dans le but d'avoir plus de choix, beaucoup ont le sentiment de ne pas faire la même utilisation de l'une ou de l'autre.

Alors que la BM permet d'acquérir rapidement des documents sur un sujet précis, la BC donne un plus large choix au niveau des nouveautés et surtout permet d'obtenir n'importe quel livre par le biais de la BCP, pourvu que l'on ne soit pas pressé. Ces avantages semblent être primordiaux pour ces lecteurs qui reprochent aux BM de ne pas pratiquer le système de la réservation qui garantit pourtant la satisfaction d'une recherche.

Enfin, il est vrai que ce qui ressort surtout de ce travail, c'est l'importance pour ces usagers de trouver dans le personnel de leur BC des interlocuteurs avec lesquels peuvent s'instaurer de véritables échanges et aussi auprès desquels on hésite moins à demander conseil.

C'est aussi un peu le fait que, dans l'absolu, il n'existe pas une bibliothèque idéale mais bien plutôt des bibliothèques idéales. En effet, à chaque usager correspond une demande spécifique qui varie considérablement d'une personne à l'autre.

Par contre, ce que nous pouvons avancer, en conclusion de cette étude, c'est le bon fonctionnement des petites bibliothèques rurales étudiées ici et pour lesquelles le taux de fréquentation est, comme nous l'avons vu, bien supérieur à la moyenne nationale.

Bien entendu, leur exigüité ne permet pas toujours un grand choix dans les livres proposés, et il est vrai que leur avantage premier reste la possibilité de faire des demandes d'ouvrages ou de documentations auprès de la BCP. Alors bien sûr, pour connaître ces atouts, encore faut-il avoir la curiosité de "s'aventurer" dans une de ces BC.

--*-*-*-*-*-*-*

BIBLIOGRAPHIE

B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES GENERAUX SUR LES BIBLIOTHEQUES ET LA LECTURE

- 1 - **COMTE, Henri.** Les bibliothèques publiques en France. Villeurbanne : Les Presses de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1977. 447 p.

Dans ce volumineux ouvrage, Henri COMTE donne d'une façon claire la définition et les différentes fonctions des Bibliothèques Publiques. Il expose la situation des Bibliothèques Publiques Françaises et fait tout un historique des fonds documentaires.

Un ouvrage important pour une connaissance générale des Bibliothèques en France.

- 2 - **MINISTERE DE LA CULTURE.** La politique culturelle 1981-1984 : livre et lecture.

Ce texte fait le point sur la situation du livre en France et sur les diverses mesures prises au sein de la Direction du Livre et de la Lecture visant à améliorer la diffusion de la lecture.

- 3 - **PALLIER, Denis.** "Les Bibliothèques en France" in IFLA JOURNAL. Vo1. 15, N° 2, 1989. pp.99-111.

Cet article est un résumé des différents types de Bibliothèques que l'on trouve en France. C'est un bon panorama du service des Bibliothèques avec la situation des Bibliothèques Centrales de Prêt, dans leur mode de fonctionnement, leur rôle, leur mission, leur administration.

- 4 - **PINGAUD, Bernard.** Le droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture. Paris : Rapport à la Direction du Livre et de la Lecture, 1989.

C'est une étude des différents aspects en rapport avec l'acte de "lire" et c'est la proposition d'une définition d'une politique de développement et des dispositifs d'intervention possibles en liaison avec les Bibliothèques. Ce livre a pour but de trouver des solutions pour lutter contre les milieux défavorisés socialement ou géographiquement.

- 5 - **RICHTER, Noël.** "L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse du XVIIIème siècle à nos jours" in Les cahiers de l'animation, N° 37, pp.25-45.

Un historique fort intéressant sur l'évolution de la lecture et des Bibliothèques. Entre le bon livre réservé à l'élite au XVIIIème siècle et le développement massif des Bibliothèques d'aujourd'hui, se sont succédées des phases de transformation énormes dans le domaine de la lecture populaire. Mais c'est beaucoup plus lentement que la Bibliothèque s'est battue pour occuper la place qu'elle a aujourd'hui.

- 6 - **RITAINE, Evelyne.** Les stratégies de la culture. Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1983. 189 p.

C'est un historique de la lecture depuis la révolution. Tous les courants de pensées concernant la culture sont soigneusement étudiés par Evelyne RITAINE dans ce livre qui pourrait être résumé par une phrase qui en est tirée : "bien plus que la culture, c'est le discours sur la démocratie culturelle qui s'est démocratisée".

OUVRAGES TRAITANT DE LA DECENTRALISATION

- 7 - **BEGHAIN, Patrice.** "Décentralisation et transfert de compétences" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 1, 1990. pp.18-20.

Cet article analyse les réalités découlant de la décentralisation ainsi que les incertitudes restantes et les disparités encore trop grandes entre les départements. L'auteur soulève un certain nombre de questions qui se posent encore pour les Bibliothèques Centrales de Prêt.

- 8 - **DELAFOSSÉ, Michel.** "Pour en finir avec le transfert des BCP" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 1, 1990. pp.48-49.

L'auteur insiste dans cet article sur la nécessité après la décentralisation de ne pas laisser la Bibliothèque Centrale de Prêt demeurer un service isolé au sein du département et il met en avant les réformes qu'il juge indispensables.

- 9 - **GUITART, Cécil.** "Ne dites pas à ma mère que je suis chargé de mission" in Bulletin des Bibliothèques de France, T 29, N° 4, 1984. pp.308-313.

- 10 - **LACROIX, Gilles.** "Récit de la décentralisation ordinaire" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 1, 1990. pp.45-47.

Sous un mode humoristique, Gilles LACROIX analyse quatre années de peurs et d'angoisses des Bibliothèques Centrales de Prêt face à la décentralisation et termine par la conclusion que ces appréhensions n'avaient finalement pas lieu d'être fondées.

CULTURE ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 11 - **BEAUNEZ, Roger.** Politiques culturelles et municipalités : guide pour l'action, recueils d'expériences. Paris : Les éditions ouvrières, 1985. 260 p.

A partir d'une recherche à laquelle 50 municipalités ont répondu, l'auteur illustre à travers des exemples, les réalités locales dans leurs choix culturels, les orientations et objectifs divers des communes, leurs structures et leurs moyens. Roger BEAUNEZ fait également le point sur les interventions culturelles prises en charge par d'autres collectivités que les communes ; et il établit enfin des fiches techniques par secteurs d'intervention.

- 12 - **BRIAND, Gérard.** "Plans départementaux de développement de la lecture publique" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 30, N° 3-4, 1985. pp.294-297.

C'est un récapitulatif du contexte et de la mise en place des plans départementaux de développement de la Lecture Publique. Les objectifs des plans, les négociations, quelques résultats, voilà les thèmes abordés dans cet article par Gérard BRIAND.

- 13 - **ESTEBE, P. ; REMOND.** Les communes aux rendez-vous de la culture. Paris : Syro, 1983.
- 14 - **MENGIN, Jacqueline.** Le rôle culturel du département. Paris : la Documentation Française, 1987. 230 p.

Ce rapport expose clairement le partage des compétences entre les collectivités territoriales et traite de la question suivante : quel est l'avenir du rôle culturel du département qui s'ouvre finalement beaucoup à l'innovation en contribuant à renforcer son identité culturelle ?

- 15 - **PINGAUD, Bernard ; BARREAU, J.C..** Pour une politique culturelle du livre et de la lecture. Paris : Dalloz, 1982. 27 p.
- 16 - **QUEYRANNE, J.J.** Les régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional. Paris : la Documentation Française, 1982.

OUVRAGES SUR LES BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET

1/ Rôles et missions

- 17 - "Au service des petites communes : les Bibliothèques centrales de prêt" in Cahier de la culture et de l'environnement, N° 6, 1978. pp.9-11.

En quelques mots et en quelques chiffres, le rôle des Bibliothèques Centrales de prêt et le fonctionnement des bibliobus.

- 18 - **BONY, Françoise.** "La décentralisation à l'examen des bibliothécaires et des élus" in Livres Hebdo, N° 9, 1988. pp.92-96.

Le point sur deux journées d'études portant sur la nouvelle politique pour la lecture et réunissant tous les acteurs concernés par le transfert des charges (directeurs de Bibliothèques Centrales de Prêt, présidents de conseils généraux...) Le rôle de la DRAC y est explicitement décrit également. Un article clair sur les compétences des différentes parties responsables du livre en département.

- 19 - **CALENGE, Bertrand.** "Comment fonctionne une Bibliothèque Centrale de Prêt" in Livres Hebdo, N° 17, 1984. pp.64-67.

- 20 - Départementalisation de la Bibliothèques Centrale de Prêt. 2ème semestre 1985, 1er semestre 1986. Mâcon : Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire, 1986. 57 p.

Placées par la loi du 22/07/1983, sous la responsabilité des départements à partir du 01/01/1986, les Bibliothèques Centrales de Prêt ont des missions diverses qui sont explicitées dans ce petit fascicule : aide aux petites communes pourvues de Bibliothèques-Relais, volonté de créer un véritable réseau départemental. Un petit document très succinct mais très clair et contenant de nombreuses informations.

- 21 - **GATTEGNO, Jean**. "L'état n'a pas l'intention de retirer un seul poste aux Bibliothèques Municipales" in Livres Hebdo, N° 3, 1989. pp.64-65.

Le directeur du Livre et de la Lecture fait une mise au point du statut des personnels en Bibliothèque Centrale de Prêt qui dépendent totalement du département.

- 22 - **GATEGNO, Jean**. "Textes officiels. Formation" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 3, N° 34, 1985. pp.304-311.

Récapitulatif de la circulaire portant sur les missions, moyens et fonctionnement des Bibliothèques Centrales de Prêt. Mise au point par Jean GATTEGNO de ce que doivent avoir comme rôles les BCP.

- 23 - "Journées des Bibliothèques Centrale de Prêt (24 et 25 mars 1982)" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 27, N° 11, 1982. pp.595-606.

Rapport des deux journées d'étude organisées sous la direction de Jean GATTEGNO, avec la présence de tous les conservateurs chargés des 94 Bibliothèques Centrales de Prêt. Un point est fait sur les finances accordées à chacun et la répartition prévisionnelle des différents moyens. Des discussions ont porté également sur certaines missions de la Bibliothèque Centrale de Prêt et ses rapports avec des institutions telle que l'école.

- 24- "Le Bonheur est dans le prêt" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 30, N° 3-4, 1985. p.201.

Petit article humoristique qui a pour objectif de faire prendre conscience des difficultés auxquelles sont confrontées les Bibliothèques Centrales de Prêt.

- 25 - **MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**. Objectif Lecture, 2ème édition mise à jour. Paris, 1989. 83 p.

Un recueil des lois régissant les Bibliothèques.

- 26 - **PIHAN, Jean**. La lecture publique en Mayenne : dans les communes de moins de 10 000 habitants. Rennes : Cartes, 1990. 101 p.

La BCP est l'instrument privilégié des actions orientées vers les communes rurales. Son but : diffuser la lecture, faire que l'accès n'en soit pas réservé aux habitants des centres urbains. Ce livre donne une idée très claire et bien structurée du fonctionnement d'une bibliothèque et de son rôle à travers cette illustration propre à la Mayenne.

- 27 - **ROUET, François.** Les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1981. 289 p.

Le but de ce livre : faire mieux connaître les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt dans leur ensemble et approfondir avec quatre exemples leurs caractéristiques et leur fonctionnement. C'est aussi une formulation des recommandations pour une meilleure appréhension statistique des Bibliothèques Centrales de Prêt.

- 28 - "Statistiques 1982" in Notes Bibliographiques, N° 6. pp.675-680.

Les statistiques qui relatent les prêts en Bibliothèques Centrales de Prêt avec un découpage par genres de livres. On y constate une augmentation pour 48 départements.

- 29 - **UNTERSTELLER, Marguerite-Marie ; CALENGE, Bertrand.** "Deux BCP parmi d'autres" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 30, N° 3-4, 1985. pp.228-233.

Comment se définit une Bibliothèque Centrale de Prêt en 1985 ? Deux directeurs de BCP donnent leurs points de vue sur les missions et donnent des chiffres.

- 30 - **VANBESIEEN, Hugues.** "Les Bibliothèques Centrales de Prêt entre tradition et mutation : les statistiques 1986-1987" in Bulletin des Bibliothèques de France, T 35, N° 4, 1990. pp.292-301.

Mise en avant d'une difficulté à apprécier et quantifier les actions des Bibliothèques Centrales de Prêt. Une petit topo sur les moyens, le fonctionnement, les personnels, les activités et les formes de prêt des Bibliothèques Centrales de Prêt dont le réseau présenterait de fortes inégalités de moyens d'un établissement à l'autre.

- 31 - **YVERT, Louis.** " A propos des normes du groupe de travail sur les BCP" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 30, N° 3-4, 1985. pp.202-227.

Historique intéressant sur les missions, les objectifs et les normes depuis 1945 relatifs aux Bibliothèques Centrales de Prêt. On trouve également dans cet article un récapitulatif des différents plans de développement élaborés pour les BCP, depuis 1967.

2/ Animation des BCP

- 32 - **GERMANAUD, Marie-Claire.** La bibliothèque publique en milieu rural et dans les petites agglomérations : conseils pratiques. Paris. Cercle de la Librairie, 1982. 92 p.

Dans ce petit livre, l'auteur tente de montrer que la mission principale de toute Bibliothèque Centrale de Prêt est celle de conseiller technique. Marie-Claire GERMANAUD fait le point sur l'étude des questions matérielles pour un bon fonctionnement d'une Bibliothèque et du fonds souhaitable. Elle réunit de nombreux conseils pour la création d'une Bibliothèque rurale. C'est un guide complet, concis et pratique.

- 33 - **SEIBEL, Bernadette.** L'animation dans les Bibliothèques Centrales de Prêt : pratiques nouvelles ou innovation. Paris. Ministère de la Culture et de la Communication, 1978. 182 p.

OUVRAGES SUR LA BCP DE SAONE-ET-LOIRE

- 34 - **CALENGE, Bertrand.** "L'informatisation d'une Bibliothèque Centrale de Prêt" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 3, 1990. pp.206-216.

A travers l'exemple de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire, Bertrand CALENGE fait le point sur les différentes configurations informatiques possibles et la solution idéale pour la BCP qui permettrait un gain de temps, un gain d'argent et une meilleure organisation de tout le réseau des tâches de chacun.

- 35 - **CALENGE, Bertrand ; DOUBROFF, Olivier.** "Du dépôt à la Bibliothèque intercommunale" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 1, 1990. pp.33-43.

La question posée dans cet article concerne la qualité de service d'un département tout en respectant l'autonomie des collectivités territoriales qui couvrent l'ensemble du territoire. Pour éviter la culture "au rabais" la solution adoptée : la coopération intercommunale afin que les petites communes aient la même chance que les grosses. C'est l'expérience menée par la BCP de Saône-et-Loire avec une étude reposant sur l'attraction des communes, la réalité géographique du département, les politiques communales.

- 36 - **DOUBROFF, Olivier ; CALENGE, Bertrand.** Bibliothèques intercommunales. Mâcon : BCP de Saône-et-Loire, 1988. 93 p.

Toute l'enquête portant sur l'intercommunalité en Saône-et-Loire, des hypothèses de travail à la réponse du "terrain". Un outil précieux sur le contexte politique en matière de lecture en Saône-et-Loire et pour une meilleure connaissance des différents lecteurs de ce département.

- 37 - Le réseau de Lecture Publique de la Bibliothèque Centrale de prêt de Saône-et-Loire: statistiques 1989. Saône-et-Loire : Conseil Général, 1990.

Tous les chiffres concernant les différentes actions de la BCP de Saône-et-Loire. Texte clair avec beaucoup d'informations.

- 38 - Servez-vous de la BCP : principes de fonctionnement et objectifs de la BCP de Saône-et-Loire. Mâcon : BCP de Saône-et-Loire, 1985. 55 p

Il s'agit d'un rapport sur les objectifs de la BCP de Saône-et-Loire. Beaucoup d'informations sur les différentes politiques de fonctionnement.

LECTURE ET MONDE RURAL

- 39 - Animation et développement en milieu rural. Paris : Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, 1981. 72 p. (Culture au quotidien).

Un petit bilan intéressant sur l'espace rural, son évolution et ses rapports à la culture, à l'économie, etc...

- 40 - **CONILH, Jean.** "Les exclus de la lecture" in ESPRIT, N° 1, 1976. pp.39-55.

Les agriculteurs lisent des magazines, des revues, des quotidiens, les plus modernes s'informent par ce biais sur les nouvelles techniques agricoles mais qu'en est-il des livres ? C'est la question posée dans cet article où Jean CONILH va étudier les pratiques et les rapports des habitants du monde rural à la lecture.

- 41 - **HOUÉE, Paul.** Les politiques de développement rural : des années de croissance au temps d'incertitude. Paris : INRA, 1989. 249 p. (Economie agricole et agro-alimentaire).

Ce livre offre un cadrage historique et institutionnel à propos des questions rurales. C'est aussi un récapitulatif de toutes les pratiques publiques et une mise à jour de toutes les activités rurales.

- 42 - Le Projet Rural : contributions réunies et présentées par René Souchon. Paris : Editions l'Harmattan, 1988. 238 p.

Des regards politiques sur les différentes évolutions de certaines régions rurales qui se doivent de rester la représentation de nos racines et notre héritage culturel.

- 43 - **SCHMIDT, Frédéric.** Une Bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint-Gengoux-le-National. Mâcon : BCP de Saône-et-Loire, 1985. 84 p.

SOCIOLOGIE DE LA LECTURE

- 44 - **DIDELOT, Maurice.** Sociologie de la lecture : bibliographie sélective. Villeurbanne: Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèque, 1979.

Comme son titre l'indique, c'est un récapitulatif de nombreux ouvrages ayant un rapport avec la sociologie de la lecture, du point de vue méthodologique, historique et de recherche.

- 45 - **ESCARPIT, Robert.** Le Littéraire et le Social : élément pour une sociologie de la littérature. Paris : Flammarion, 1977. 315 p.

- 46 - **GOODY, Jack.** La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage. Paris : Edition de Minuit, 1986. 274 p.

Ce livre traite des différences entre les sociétés qui ont et celles qui n'ont pas l'écriture et il pousse l'analyse jusqu'aux effets de l'écriture sur les "modes de pensées". Jack GOODY tente de donner la définition de la culture. Livre très intéressant pour comprendre les différents actes de communication.

- 47 - **HASSENFORDER, Jean.** "Sociologie de la lecture : thèmes et perspectives de la recherche" in Biblio de la France chronique, N° 25, 21/06/72. pp.521-537.

- 48 - **HASSENFORDER, Jean.** "La sociologie de la lecture en France : bilan et orientation" in Le Livre Français, 1972. pp.223-234.

- 49 - **HASSENFORDER, Jean.** "Recherche sur le comportement des lecteurs dans les Bibliothèques Publiques" in Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1956. pp.155-159.

- 50 - **HASSENFORDER, Jean.** Goûts et attitudes des lecteurs d'une Bibliothèque Municipale de Province : Limoges. Paris : Centre d'études économiques, 1957. 13 p.

Ce livre, malgré son ancienneté, retrace la démarche du chercheur. On peut trouver un certain intérêt au dépouillement de l'enquête pour laquelle la décomposition est intéressante.

- 51 - **LEENHARDT, Jacques.** Lire la lecture : essai de sociologie de la lecture. Paris : Le Sycomore, 1982. 422 p.

Historique de la sociologie de la lecture. Etude de la lecture qui est vue par l'auteur comme un indicateur des attitudes sociales ; c'est pourquoi cet ouvrage aura à cœur de décrire les attitudes selon des critères socio-démographiques.

- 52 - **LIBERE, François.** "Le livre, mutations actuelles" in Problèmes politiques et sociaux, N° 628, 16/03/1990. 63 p.

Les études statistiques sur l'évolution des pratiques de lecture dans le temps et selon les catégories sociales.

- 53 - **POULAIN, Martine.** Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1988. 241 p.

C'est une compilation de différents textes par différents auteurs sur le thème de la sociologie de la lecture. Chaque intervenant étudie une notion particulière de ce domaine. R. CHARTIER étudie les réactions des différents lecteurs face à un même livre. M. POULAIN définit le rôle de la sociologie de la lecture. J. LEENHARDT donne une définition de l'acte de lire. Un livre important pour connaître les comportements divers des lecteurs.

- 54 - **VERON, Eliséo.** Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en Bibliothèque. Paris : BPI, 1989.

Un livre ponctué d'exemples liés à des enquêtes auprès du public qui illustrent les diverses stratégies mises en oeuvre par les lecteurs, en Bibliothèque publique. Six modalités de lecture sont analysées par l'auteur.

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- 55 - **BLANCHET, A. ; GHIGLIONE, R. ; MASSONNAT, J.** Les techniques d'enquête en sciences sociales. Paris : Dunod, 1987. 197 p.

Ce livre traite de la place que tiennent chacune des méthodes suivantes dans les sciences sociales : Observer, Interviewer, Questionner. Il en donne une définition et illustre les techniques par des exemples. Pas assez de vraie méthodologie, mais plutôt une analyse des techniques trop illustrée d'exemples.

- 56 - **CIBOIS, Philippe.** L'analyse des données en sociologie. Paris : PUF, 1984.

Un grand guide sur la pratique du dépouillement d'enquête, les différents tableaux croisés et représentations graphiques. Une aide précieuse pour toute étude sociologique à traiter statistiquement.

- 57 - **DURAND, Jean-Pierre ; WEIL, Robert.** Sociologie contemporaine. Paris : VIGOT, 1990. (Essentiel)

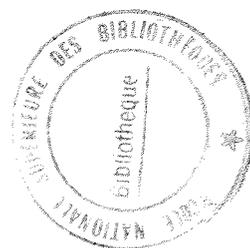
Un ouvrage très utile pour notre étude grâce aux trois chapitres qui concernent la démarche sociologique, la sociologie rurale et la sociologie de la culture et du loisir. C'est un ouvrage général sur la sociologie, indispensable pour tous ceux qui mènent une étude de ce type.

- 58 - **HARVATOPOULOS, Yannis ; LIVIAN. Y;Frédéric.** L'art de l'enquête : guide pratique. Paris : Eyrolles, 1989. 137 p.
- 59 - **JAVEAU, Claude.** L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien, 2ème édition Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1971. 261 p.

Cet ouvrage qui a déjà vingt ans d'âge, a cependant le mérite d'être clair pour ce qui concerne les différentes étapes d'une enquête. Mais c'est surtout pour ce qui concerne la rédaction du questionnaire qu'il est intéressant, différenciant bien tous les types de questions possibles, ainsi que pour la construction de l'échantillon.

- 60 - **QUIVY, Raymond ; VAN CAMPENHOUDT, Luc.** Manuel de recherches en sciences sociales. Paris : Dunod, 1988.

Un petit guide des différentes démarches à suivre pour constituer un bon travail sociologique, de la création de la problématique et de la méthodologie à la rédaction du travail final.



ANNEXES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
VERONIQUE GUYOT
17-21 BD DU 11 NOVEMBRE 1918
69100 VILLEURBANNE

Vous êtes lecteur à la Bibliothèque Municipale de MACON. Nous procédons actuellement à une enquête qui précisera les besoins des usagers.

Nous vous remercions de nous aider en remplissant ce questionnaire dont les résultats resteront strictement anonymes, et soit de le remettre à la Bibliothèque Municipale de MACON soit de nous le faire parvenir à l'adresse ci-dessus.

Merci d'avancé de votre coopération.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

(A)

* SEXE masculin féminin 1.1

* QUEL EST VOTRE AGE ? 1.2

* QUELLE EST VOTRE SITUATION DE FAMILLE ? 1.3

célibataire marié ou vie maritale autre

* EXERCEZ-VOUS UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ? 1.4

oui non, au chômage

non, à la retraite ou en préretraite non, étudiant, lycéen ou collégien

non, au foyer non, autre (à préciser)

* SI OUI, QUELLE EST VOTRE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ? 1.5

artisan, commerçant profession libérale employé

chef d'entreprise enseignant ouvrier

technicien, contremaître cadre, ingénieur agriculteur

CES, SIVP, stage autre (à préciser)

* DANS QUELLE VILLE TRAVAILLEZ-VOUS ? 1.6

* QUEL EST VOTRE NIVEAU D'ETUDE ? 1.7

primaire secondaire supérieur

* QUEL EST VOTRE DIPLOME LE PLUS ELEVE ? 1.8

brevet des collèges baccalauréat

deug ou dut licence ou +

* SAVEZ-VOUS S'IL EXISTE UNE BIBLIOTHEQUE DANS VOTRE COMMUNE ? 2.1

oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (B) et ne répondez qu'à celles - là .

Si vous répondez OUI passez à la question suivante .

* FREQUENTEZ - VOUS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ? 2.2

oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (C) et ne répondez qu'à celles - là .

Si vous répondez OUI passez directement aux questions du cadre (D)

(B)

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ET VOUS NE CONNAISSEZ PAS
CELLE DE VOTRE COMMUNE

*VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

3.1

*A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE MACON ?

3.2

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à Macon
- quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

*EN DEHORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MACON FREQUENTEZ-VOUS UNE AUTRE BIBLIOTHEQUE ?

3.3

non oui laquelle?

*QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS
SOUVENT ?

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

EMPRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser).....

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser).....

- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 4.6
- 4.7
- 4.8
- 4.9
- 4.10

*ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS
PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI
VOUS SONT OFFERTS ?

3.4

oui non

*SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE
TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE
ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES

NOM ET PRENOM
ADRESSE
NUMERO DE TELEPHONE



VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON MAIS VOUS NE FREQUENTEZ PAS CELLE DE VOTRE COMMUNE

*VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ? 5.1

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

*A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ? 5.2

- (Vous pouvez cocher plusieurs cases)
- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
 - je travaille à Macon
 - quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
 - autres raisons (à préciser)

*QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

Roman	Roman	61	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Littérature (poésie, théâtre)	Littérature (poésie, théâtre)	62	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Histoire, philosophie, sciences sociales	Histoire, philosophie, sciences sociales	63	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sciences politique, juridique, économique	Sciences politique, juridique, économique	64	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sciences et techniques	Sciences et techniques	65	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Beaux livres (art, déco...)	Beaux livres (art, déco...)	66	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vie pratique (cuisine, pêche...)	Vie pratique (cuisine, pêche...)	67	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revue	Revue	68	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disques, cassettes, compacts...	Disques, cassettes, compacts...	69	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser).....	Autres (à préciser).....	6.10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*EMPRUNTEZ-VOUS DES LIVRES SEULEMENT POUR VOUS MEME OU EGALEMENT POUR DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ? pour moi seulement pour des membres de ma famille 5.3

*ETES-VOUS DEJA ALLE DANS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ? oui non 5.4

*POURQUOI NE LA FREQUENTEZ-VOUS PAS ? 5.5

- les horaires d'ouverture ne me conviennent pas
- je n'y trouve pas les documents dont j'ai besoin
- je n'y trouve pas assez de choix en général
- je trouve qu'il n'y a pas assez de choix dans un domaine précis lequel?.....
- je trouve qu'elle est mal organisée dans sa signalisation
- je n'ai pas beaucoup d'espace pour consulter sur place
- autres raisons (à préciser)

*ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRICE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ? 5.6

oui non

*SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES

NOM ET PRENOM
ADRESSE
NUMERO DE TELEPHONE



VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON ET VOUS FREQUENTEZ AUSSI CELLE DE VOTRE COMMUNE

***VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

7.1

***A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

7.2

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à Macon
- quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- 8.1
- 8.2
- 8.3
- 8.4
- 8.5
- 8.6
- 8.7
- 8.8
- 8.9
- 8.10

***VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON EN PLUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE PARCE QUE**

7.3

- vous ne trouvez pas tous les documents dont vous avez besoin dans votre commune
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à MACON en général
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à MACON dans un domaine précis lequel ?
- c'est votre emploi du temps qui dirige votre choix de bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES AVANTAGES QUE VOUS TROUVEZ A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE?**

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- 9.1
- 9.2
- 9.3
- 9.4
- 9.5
- 9.6
- 9.7
- 9.8
- 9.9
- 9.10

***ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ?** oui non

7.4

***SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES**
NOM, PRENOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE

Bibliothèque de :

DEMANDE DE DOCUMENTATION

Réservé B.C.P.

N°



NOM et prénom : _____

Objet précis de votre demande : _____

Pour pouvoir mieux vous satisfaire, veuillez remplir le questionnaire ci-dessous. Merci.

NIVEAU SOUHAITÉ :

- Initiation, débutant
- Vulgarisation de bon niveau
- Spécialiste
- Tél. : _____

INDISPENSABLE :

Age : _____
Profession : _____

Si possible, précisez l'utilisation prévue (intérêt professionnel, personnel, exposé,...) et date max. d'envoi de documents :

Si vous souhaitez (aussi) des documents sonores, cochez : disques compacts , et/ou K7

c i
Réservé B.C.P. - Ne rien inscrire dans ce cadre

Compositeur ou interprète : _____

Titre : _____

Interprétation éventuelle (classiques...) : _____

Cocher le support souhaité :
 Disque compact • Casette

DEMANDE DE CASSETTE OU DE DISQUE COMPACT

Imp. départementale de Saône-et-Loire Réf. 5760

Nom demandeur : _____

Date demande : _____

Bibliothèque : _____

cote loc. rech.

AT inv. R.

Auteur : _____

Titre : _____

[Éd. : _____ / Année : _____

/ Coll. : _____ / Px : _____]

DEMANDE D'OUVRAGE

Imp. départ. Saône-et-Loire Réf. 6173

Demandeur : _____

Date dem. : _____

Bibliothèque : _____



Service de télédokumentation

FICHE DOCUMENTAIRE

Suite à votre demande de documentation, veuillez trouver ci-dessous nos réponses, fournies dans les paragraphes notés:

- 1 - Voici la réponse à votre question:
.....
.....
- 2 - Ci-joint des photocopies répondant à votre demande.
- 3 - Les DOCUMENTS suivants sont adressés à votre bibliothèque, avec réservation à votre NOM :
.....
.....
.....
- 4 - Vous pouvez consulter à la BIBLIOTHEQUE de des livres ou des articles (liste ci-jointe).
- 5 - Vous trouverez des informations complémentaires dans d'autres documents de la Bibliothèque Centrale de Prêt (liste ci-jointe).
- 6 - Votre demande relève d'un organisme spécialisé (voir ou dos la / les adresses).
- 7 - PRET-INTER: des documents peuvent vous être procurés par prêt entre bibliothèques,(voir feuillet ci-joint.)
- 8 - BANQUES DE DONNEES: nous pouvons interroger des banques de données pour répondre à votre demande (voir feuillet ci-joint).
- 9 - Votre demande n'est pas suffisamment précise. Si les réponses ci-dessus ne vous satisfont pas, remplissez une nouvelle demande de documentation.
- 0 -

Dans toute correspondance concernant cette documentation, prière de rappeler la référence située en haut et à droite de cette fiche documentaire. MERCI.



Service de télédocumentation

Périodiques ou livres consultables
à la Bibliothèque de -----

=====



réf.

Service de télédocumentation

Informations complémentaires
pouvant être fournies par la
Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire

Coût éventuel des photocopies d'articles	
cochez la case---	0

- N.B.** :- Si un des livres vous intéresse, remplissez à votre bibliothèque une fiche de demande d'ouvrage
- Si un article vous intéresse, cochez la case en face de l'article concerné et retournez cette feuille à la Bibliothèque Centrale de Prêt accompagnée du règlement par chèque ou mandat libellé à l'ordre de "Monsieur le Régisseur de recettes de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire"



Service de télédocumentation

DOCUMENTS OBTENUS
PAR BANQUES DE DONNEES

Réf. :

Vous trouverez ci-joint un listing de références obtenues par la banque de données :

.....

Ces références vous sont fournies gratuitement, bien que les coûts d'interrogation soient élevés.

-1- SI VOUS SOUHAITEZ ELARGIR OU MODIFIER LA RECHERCHE

Retournez cette feuille en indiquant votre numéro de téléphone + jours et heures où le service de télédocumentation pourra vous joindre pour affiner votre demande :

.....

-2- SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS DONT VOUS AVEZ LA REFERENCE SUR LE LISTING

Les documents originaux ne sont jamais transmis par les banques de données ; ce sont donc des photocopies ou des microfiches qui vous seront fournies (N.B. la B.C.P. prêtera le cas échéant à votre bibliothèque un lecteur portable de microfiches).

* Le tarif demandé par cette banque de données est de F par page reproduite : décomptez le nombre de pages des documents demandés, en tenant compte des pages extrêmes.

* Cochez lisiblement les documents désirés sur le listing ou sa copie, que vous retournerez impérativement à la B.C.P. avec cette feuille...

* ... en joignant un chèque correspondant au nombre de pages désirées, libellé à l'ordre de "M. le Payeur Départemental".

Une facture justificative vous sera adressée avec les photocopies ou microfiches demandées. Evidemment, ces photocopies et/ou microfiches resteront votre propriété.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



PRET INTER-BIBLIOTHEQUES

-
-
-
-
-
-

Si ce(s) titre(s) vous est(ont) utile(s), la Bibliothèque Centrale de Prêt peut vous le(s) procurer par l'intermédiaire d'une bibliothèque spécialisée.

Dans ce cas, veuillez signer ci-dessous et retourner cette feuille à la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Date :

Signature :

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT



APPEL DE DOSSIERS
2eme SEMESTRE 1991

SOUTIEN DU CONSEIL GENERAL
AUX BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES
DE SAONE-ET-LOIRE

Attention !

Veillez soigneusement à ne remplir que les formulaires qui correspondent à votre situation !



Votre commune dispose d'une bibliothèque, intercommunale ou non :

- * Subventions pour le mobilier : feuillets bleus



Votre commune est associée à une bibliothèque intercommunale, et dispose d'un relais de lecture

- * Subvention pour le mobilier : feuillets roses

Retournez le ou les formulaires qui vous concernent, avec toutes les pièces demandées, avant le 15 août 1991 à la

Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône-et-Loire
75, chemin de la Verchère - 71850 Charnay-lès-Mâcon

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

SUBVENTION POUR LE
MOBILIER
DES PETITES BIBLIOTHÈQUES
MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Attention : Si vous disposez d'un relais de lecture associé à une bibliothèque intercommunale, voyez les feuilletés roses !

***Communes concernées** : communes de moins de 3 000 habitants, exceptionnellement de 3 000 à 5 000 habitants (extension particulière du service), dont la bibliothèque répond aux critères suivants :

-disposer d'un responsable, bénévole ou rémunéré, qualifié dans la gestion de bibliothèque (diplôme de l'A.B.F., C.A.F.B., D.U.T. de Documentation, D.S.B.).

-disposer d'un crédit communal d'acquisition d'ouvrages d'au moins 3,50 F par habitant desservi (totalité des communes pour les bibliothèques intercommunales).

***Subvention accordée** : subvention pour achat de matériel et mobilier au taux de 40 % sur le devis hors taxe, subvention plafonnée à 8 000 F. Cette aide ne peut être sollicitée que deux années à la suite.

La subvention peut être portée une fois à un taux de 60 % sur le devis hors taxe, plafonnée à 12 000 F pour les bibliothèques intercommunales. Cette subvention n'est pas cumulable avec des subventions attribuées la même année pour le même objet.

***Constitution du dossier** : (à retourner à la B.C.P. avant le 15 août 1991)

-formulaire bleu ci-joint

-devis de matériel et mobilier

-éventuellement copie de toutes subventions ou attestations de coopération intercommunale, si celle-ci n'a pas déjà été adressée par la mairie de la commune siège.

***Attribution de la subvention** : après accord notifié du Conseil Général, la subvention sera versée au vu des factures, dans un délai maximal de deux ans après sa notification.

CONSEIL GÉNÉRAL

**BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT**

**SUBVENTION POUR LE MOBILIER
DES PETITES BIBLIOTHEQUES**

* Formulaire à remplir soigneusement *

Le maire de la commune de
certifie que la bibliothèque municipale ou intercommunale

-dispose d'un responsable qualifié (A.B.F., C.A.F.B., D.U.T. documentation,
ou D.S.B.).

-dispose en 1991 d'un budget d'acquisition d'ouvrages au moins égal à 3,50 F
par habitant, selon la répartition suivante :

Communes	Population	Budgets d'acquisition
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Total de la population : desservie
Budget total :, soit.....F/hab.
pour les acquisitions

-si la bibliothèque est intercommunale, joint les pièces attestant cette intercommunalité.

et sollicite une subvention au taux de

- cocher 40 % (subvention plafonnée à 8 000F)
- la case 60 % : pour les bibliothèques intercommunales
- correspondante (subvention plafonnée à 12 000 F)

sur les acquisitions de matériels et mobiliers dont les devis sont joints et qui s'élève à un montant de :F

Fait à....., le

(vise et signature du maire)

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

SUBVENTION POUR LE MOBILIER
DES RELAIS DE LECTURE
associés à des bibliothèques
intercommunales

* Formulaire à remplir soigneusement *

Le Maire de la commune de

* certifie disposer d'un relais de lecture

-associé à la bibliothèque de
(joindre copie des pièces)

-ouvert à tous publics.

* certifie qu'un crédit communal d'acquisition d'ouvrages deF
est

cocher
la
case
correspondante

attribué au relais de lecture

versé pour la bibliothèque
intercommunale

* et sollicite une subvention (plafonnée à 5 000 F hors taxe) pour les mobiliers
et matériels dont les devis sont joints et dont le montant s'élève à
.....F

Fait à....., le.....

(visa et signature)

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

SUBVENTION POUR LE MOBILIER
DES RELAIS DE LECTURE
ASSOCIÉS A DES BIBLIOTHÈQUES
INTERCOMMUNALES

*Communes concernées : communes de moins de 3 000 habitants, disposant d'un relais de lecture/bibliothèque :

- associé à une bibliothèque intercommunale.
- ouvert à tous publics.

et attribuant un crédit d'acquisition d'ouvrages (versé à la bibliothèque intercommunale ou utilisé directement par le relais de lecture) au moins égal à 3,50 F par habitant.

*Subvention accordée : subvention pour achat de mobilier et matériel d'un montant forfaitaire plafonné à 5 000 F, attribuée sur devis hors taxe. Cette subvention ne peut être accordée qu'une seule fois.

*Constitution du dossier : (à retourner à la B.C.P. avant le 15 août 1991) :

- formulaire rose ci-joint
- copie de la convention d'association ou de toutes pièces attestant la coopération intercommunale, si celle-ci n'a pas déjà été adressée par la mairie de la bibliothèque siège.
- Devis des matériels et mobiliers.

*Attribution de la subvention : après accord notifié du Conseil Général, la subvention sera versée au vu des factures, dans un délai maximal de deux ans après sa notification.

Hôtel d'Averan
53, rue de Verneuil
75007 Paris
téléphone :
1. 45 49 30 85
télécopieur :
1. 45 49 10 21
minitel :
3614 CNL

Lettres

centre national des

SUBVENTIONS AUX ACQUISITIONS DES BIBLIOTHEQUES

Exercice 1991

Les subventions accordées par le C.N.L. en faveur des bibliothèques sont exclusivement destinées à l'acquisition d'ouvrages et de revues.

L'aide du C.N.L. ne peut intervenir en faveur de bibliothèques strictement scolaires ne prévoyant pas d'ouverture sur un public extérieur.

Création et extension de bibliothèque (formulaire C)

Si vous avez des projets de création ou d'extension, vous pouvez prétendre à une aide. Rentrent également dans ce cadre les projets d'acquisition de bibliobus, pour lesquels une aide forfaitaire vous sera allouée.

Vous devez remplir le formulaire C, au plus tôt dans l'exercice qui précède l'année d'ouverture des nouveaux équipements, et l'adresser à votre Direction régionale des affaires culturelles, à l'attention du Conseiller pour le livre et la lecture. Un double doit parvenir au Centre national des lettres et à la Bibliothèque centrale de prêt de votre département si votre demande émane d'une commune de moins de 10.000 habitants.

Condition :

Sont recevables les projets dont le coût des travaux en gros oeuvre ou second oeuvre s'élève au minimum à 50.000 F. Pour les projets n'atteignant pas ces normes, s'adresser à la B.C.P.

Montant des aides :

- Equipements inférieurs à 100 m² : aide forfaitaire de 20.000 F
- Equipements supérieurs à 100 m² et inférieurs à 2000 m² : 20.000 F + 70F le m²
- Equipements supérieurs à 2000 m² : 80 F le m²
- Acquisition de bibliobus de type traditionnel : aide forfaitaire de 40.000 F

Pour toute demande joindre une délibération du Conseil municipal.

Première année de fonctionnement (formulaire F)

Pour la première année de fonctionnement de votre établissement ou de son extension, vous pouvez prétendre à une aide d'un montant équivalent à celui qui vous a été alloué l'année de création. Vous devez en faire la demande en remplissant le formulaire F et en l'envoyant comme précédemment à la Direction régionale des affaires culturelles, au Centre national des lettres et éventuellement à la Bibliothèque centrale de prêt.

Conditions :

- Remplir les conditions exigées pour l'aide à la création-extension,

.../...

Ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

DEPOT DES DOSSIERS

Les formulaires sont disponibles auprès des Directions régionales des affaires culturelles et du Centre national des lettres.

L'original du dossier est à adresser pour avis à la Direction régionale des affaires culturelles (à l'attention du conseiller pour le livre et la lecture).

et,

Un exemplaire, pour avis, à la Bibliothèque centrale de prêt du département si le projet concerne une ville de moins de 10.000 habitants.

Une copie du dossier est à adresser au Centre national des lettres pour examen par la Commission. Cette commission est constituée de représentants des bibliothèques, de l'édition, de la librairie et de personnalités qualifiées.

* * * * *

Les dossiers de création, d'extension et de 1ère année de fonctionnement seront traités au fur et à mesure de leur arrivée dans la limite des crédits disponibles sur l'exercice.

La date limite pour le dépôt des dossiers de projets thématiques est fixée au 30 AVRIL 1991. Les dossiers parvenus au-delà de cette date seront examinés lors de la commission qui se réunira au cours du second semestre.

Charnay-lès-Mâcon, le 13 février 1991

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

Le Président du Conseil Général

à

Madame, Monsieur le Maire

Réf. MD/MD 91-038

Objet : soutien du Conseil Général aux Bibliothèques Centres de Ressources.

Madame, Monsieur le Maire,

Le Conseil Général a décidé de poursuivre en 1991 l'aide apportée aux bibliothèques centres de ressources, c'est-à-dire situées dans une commune siège d'un collège public.

Vous trouverez ci-joint dossier et formulaire qui vous permettront de bénéficier de cette aide; les dossiers devront être retournés à la Bibliothèque Centrale de Prêt avant le 31 mars 1991 délai de rigueur.

J'attire votre attention sur le fait que ce soutien spécifiquement attribué aux bibliothèques centres de ressources est tout à fait cumulable avec les autres aides aux bibliothèques, pour lesquelles vous avez reçu un courrier distinct.

Monsieur CALENGE, conservateur de la B.C.P., se tient à votre disposition pour vous apporter toutes précisions utiles.

En espérant ainsi soutenir efficacement votre effort en faveur de la lecture publique, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président,

Le Sous-Préfet en service détaché,
Directeur Général des Services Départementaux,

Jacques LIMOGE

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

AIDES AUX BIBLIOTHEQUES
CENTRES DE RESSOURCES

ATTENTION ! Ces aides sont cumulables avec les autres aides du Conseil Général pour les bibliothèques municipales et intercommunales !

- * Les bibliothèques concernées sont les bibliothèques municipales ou intercommunales situées dans des communes sièges d'un collège public. En outre, ces bibliothèques doivent disposer :
 - d'un personnel, rémunéré ou bénévole, qualifié dans la gestion de bibliothèques (A.B.F., C.A.F.B., D.U.T. documentation, D.S.B.).
 - d'un budget d'acquisition d'ouvrages d'au moins 3,50 F par habitant desservi (totalité des communes pour les bibliothèques intercommunales).
- * La subvention accordée est une subvention de **50 %**, plafonnée à 5 000 F, sur le **devis hors taxe**, pour l'achat de matériels utiles pour développer la fonction de documentation des bibliothèques centres de ressources : imprimantes pour minitel, lecteurs de documents sonores, de microformes, photocopieurs.
- * Constitution des dossiers (à retourner à la B.C.P. **avant le 31 mars 1991**) :
 - formulaire ci-joint
 - devis des matériels.
- * Attribution de l'aide : une fois notifié l'accord du Conseil Général, la subvention sera versée au vu des factures, dans un délai maximal de deux ans après la notification de la subvention.
- * Les achats de documentation sont reconduits pour les bibliothèques centres de ressources, en ce qui concerne les titres suivants :
 - dossiers de la Chambre d'agriculture
 - Bibliographie bourguignonne
 - dossiers actuel-C.I.D.J.
 - I.N.S.E.E. : Dimension économique de la Bourgogne, Cahiers de Dimension économique de la Bourgogne, Tableaux de l'économie française(ou bourguignonne).
- * Par ailleurs, une réunion sera proposée aux bibliothèques centres de ressources afin de déterminer les besoins collectifs qui pourraient être satisfaits dans le domaine documentaire.



Charnay-lès-Mâcon, le

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

AIDE AUX

BIBLIOTHEQUES CENTRES DE RESSOURCES :

Subvention pour matériels

* Formulaire à remplir *

Le Maire de la Commune de siège
d'un collège, certifie que la bibliothèque municipale ou intercommunale dispose :

- d'un personnel, rémunéré ou bénévole, qualifié (A.B.F., C.A.F.B., D.U.T. documentation, D.S.B.).
- d'un budget d'acquisition d'ouvrages au moins égal à 3,50 F par habitant (pour la totalité des communes dans le cas d'une bibliothèque intercommunale).

et sollicite l'octroi d'une subvention de 50 % sur le devis hors taxe (plafonnée à 5 000 F) pour le matériel suivant, destiné à la bibliothèque centre de ressources :

(description et coût des matériels-Joindre impérativement les devis)

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à....., le.....

(visa et signature)



Charnay-lès-Mâcon, le 29 janvier 1991

CONSEIL GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DE PRÊT

Le Président du Conseil Général

à

Madame, Monsieur le Maire

Réf. : MD/MD 91-027

Objet : crédits d'achat de livres pour les bibliothèques intercommunales.

Madame, Monsieur le Maire,

Poursuivant sa politique d'incitation à la coopération intercommunale dans le domaine des bibliothèques, le Conseil Général maintient en 1991 les crédits d'achat de livres offerts aux bibliothèques intercommunales.

Vous trouverez ci-joint un dossier concernant cette aide, ainsi que l'état des bibliothèques intercommunales connues à ce jour dans le réseau de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Avec cette liste et les indications données, je vous serais reconnaissant de bien vouloir éventuellement retourner à la Bibliothèque Centrale de Prêt le formulaire joint, ce avant le 20 février 1991, si vous estimez pouvoir bénéficier de cette aide.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Pour le Président,

Le Sous-Préfet en service détaché,
Directeur Général des Services Départementaux,

Jacques LIMOGE